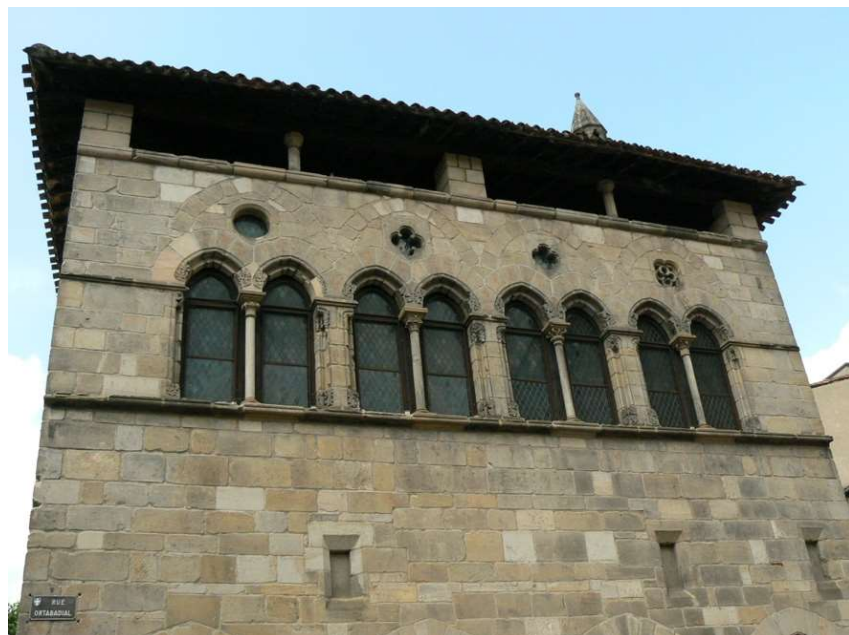


## Rapports et matériaux sur la construction dans le sud-ouest de la France, (seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle). La demeure urbaine médiévale.

*Petrifying Wealth. The Southern European Shift to Masonry as Collective Investment in Identity, c.1050-130*

**Yoan Mattalia**

**(Università di Roma “Tor Vergata”)**



## L'HABITAT CIVIL MÉDIÉVAL À TOULOUSE

### **Matériaux et techniques de construction**

Nous sommes peu renseignés sur les manières de bâtir à Toulouse au Moyen Âge. Pour Quitterie Cazes, à partir du V<sup>e</sup> siècle, on use de matériaux de remploi, qui ne sont pas retaillés, disposés en assises à peu près régulières, parfois en arête de poisson, noyés dans un épais mortier. C'est de la même façon que sont constitués les contreforts ajoutés à la porte Narbonnaise autour de l'an mil. Dans l'état actuel des connaissances, le renouveau dans l'art de la construction ne s'opère que dans les années 1070, avec les débuts de la reconstruction romane de la collégiale régulière Saint-Sernin où le chantier manifeste un savoir-faire nouveau à Toulouse dans les techniques de construction : usage de la pierre de moyen appareil et de la brique pour les parements, perfection de l'implantation au sol et maîtrise des élévations, qui supposent le recours à une main d'œuvre qualifiée et la mise en place de circuits d'approvisionnement.

L'absence de pierre de bonne qualité à Toulouse a imposé depuis l'Antiquité l'utilisation de la brique comme matériau de construction essentiel, parfois exclusif, en particulier pour les maisons qui ont cependant, pour la plupart, disparu lors du grand incendie de 1463.

Dans les maisons médiévales sur lesquelles nous possédons des renseignements, on utilise majoritairement des éléments de brique qui ne sont pas des remplois (hôtel Maurand). La pierre est utilisée pour les éléments de décor comme les culots et clefs des voûtes sur croisées d'ogives, les colonnettes, les chapiteaux et les cordons d'impostes ou d'appui qui règnent sur certaines façade (maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon) ou pour des aspects plus techniques liés aux systèmes de fermeture des portes, par exemple, dans lesquels il fallait insérer des éléments métalliques (pierres gaffonières). Le bois est également utilisé pour la construction des façades en pan-de-bois de certaines demeures (les niveaux supérieurs de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon) et pour les galeries qui longent les niveaux supérieurs des maisons (hôtel Maurand, maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon).

L'emploi principal de la brique dans l'édification des maisons entraîne parfois le développement de technique de construction particulières, comme le fait de tailler ou de casser

les briques de certaines baies pour leur donner la forme d'un sommier recevant les arcs des ouvertures (maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon).

### **Familles seigneuriales et maisons urbaines**

Les grands lignages seigneuriaux sont présents à divers endroits de la ville. Ainsi, de grands fiefs urbains sont tenus par la famille de Toulouse dans le secteur de l'église de la Dalbade, la famille de Villeneuve autour de la porte nord de la cité, la famille de Castelnau dans le secteur de la future « porte Neuve » entre la cathédrale Saint-Étienne et l'actuelle place Occitane. Dans le Bourg qui se développe autour de la collégiale Saint-Sernin appartiennent les maisons à tour des chevaliers suburbains vassaux de Saint-Sernin comme celle des Maurand située à peu de distance de l'enclos et contrôlant son principal accès. On y trouve également les lignages des Claustre, des Arnaud Bernard et des Matabiau. Des lignées plus modestes sont également connues comme celles des Rouaix implantée sur la place éponyme, Gilabert, Engilbert, Mons, Lanta, de Turre, etc. Ils sont particulièrement présents le long de l'enceinte - la *commune clôture* - et auprès des portes en raison de leurs fonctions militaires. Les Villeneuve et les Gilabert tiennent en fief de véritables bastions, respectivement la tour dite Charlemagne près de l'actuel Donjon du Capitole et au château du Bazacle, actuelle place Saint-Pierre au débouché de la rue des Blanchers. Ces « tours », résidences des chevaliers urbains, participent à la mise en défense et au contrôle de la ville aussi bien autour de la collégiale Saint-Sernin que sur des portions de l'enceinte d'origine antique. Simon de Montfort les fait abattre en 1216 dès qu'il en a l'occasion, après sa prise de possession de la ville lors de la croisade contre les Albigeois. De ces tours seigneuriales, seule celle de la famille Maurand, aujourd'hui écrêtée nous est parvenue. On conserve des photographies anciennes, des dessins et de brèves descriptions qui sont aujourd'hui les seuls témoignages de leur existence.

Les deux principales demeures partiellement conservées en élévation pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont celles des Maurand et des Ysalguier. La famille Maurand est une des grandes familles consulaires que les textes mentionnent dès le XII<sup>e</sup> siècle, dont la demeure peut être considérée comme une maison seigneuriale. Hôtel dit « des Ysalguier » semble également appartenir également à une catégorie d'édifices de qualité.

Il s'agit de deux bâtiments construits en brique. L'observation des maçonneries intactes des parties basses de l'hôtel Maurand par Anne-Laure Napoléone montre un bel appareil régulier en briques d'un module constant, apparemment sans remploi de matériaux anciens. La

datation de ces édifices est permise grâce aux formes des ouvertures et aux rares décors rattachés à l'époque romane.

Ces demeures sont composées de plusieurs corps de bâtiment : celle des Maurand comprend au moins deux ailes donnant sur la rue du Taur et la rue de Périgord, se rejoignant à l'angle sur une tour massive. Les informations sont moins précises pour l'hôtel dit « des Ysalguier » ; cependant un corps de bâtiment situé dans la rue Peyrolières a été détruit au XIX<sup>e</sup> siècle et des traces de fenestragés sont conservées sous l'enduit de la façade longeant la rue Clémence-Isaure. On peut restituer deux ailes comme pour l'hôtel Maurand.

La présence de plusieurs corps de bâtiments implique la présence d'une cour à l'arrière. Des comptes de travaux la mentionnent clairement en 1365 lors de l'édification du collège de Périgord qui intègre la totalité de l'hôtel Maurand et plusieurs demeures voisines. Pour l'hôtel dit « des Ysalguier », l'existence d'une cour à l'arrière peut être également avancée.

Dans la grande demeure de la famille Maurand, les pièces de l'étage étaient desservies par des galeries en bois qui longeaient les façades de la cour. En 1365, le sol de ces galeries était recouvert de carreaux de pavement. Les parties basses de l'hôtel - le sous-sol et le niveau du rez-de-chaussée - semblent en grande partie destinées au stockage. L'acte de vente de 1363 permet d'assurer qu'à cette époque au moins, aucune boutique n'occupait le niveau de plain-pied. Le rez-de-chaussée de la grande tour, voûté d'une croisée d'ogives et décoré de pierres sculptées à la clé et à la retombée des nervures, devait avoir cependant une fonction bien précise à l'origine. Les textes ne laissent rien transparaître de la destination première de cette salle : chapelle, chambre, salle des archives ; le système de fermeture à l'intérieur de la pièce devrait en principe exclure la dernière hypothèse.

Pour Anne-Laure Napoléone, la tour est une constante de la demeure seigneuriale, du moins à partir du XII<sup>e</sup> siècle, sur le modèle des palais princiers. Même si peu de vestiges en témoignent à Toulouse pour l'époque romane, d'autres édifices conservés dans la région montrent sa présence quasi systématique auprès d'un ou plusieurs corps de bâtiments. Il en existait une à l'hôtel dit « des Ysalguier ». Les tours de chevaliers que les textes mentionnent dans le Bourg et dans la Cité étaient peut-être accompagnées d'un corps de logis à l'image de celles qui sont encore conservées à Périgueux. De même, la petite tour « des Trois-Renards », située dans la rue du même nom à Toulouse, devait-elle être desservie par un ou plusieurs bâtiments. Elle possédait des dimensions en plan assez restreintes et était sans doute peu apte à l'habitation contrairement à la vaste tour de l'hôtel Maurand de 25 m de hauteur qui s'intègre parfaitement au programme de la demeure. Quelles que soient ses dimensions et ses capacités

de confort, la tour a un caractère symbolique important dans le paysage urbain. Elle situe les hôtels des grandes familles, leur fortune et leurs privilèges.

Toujours selon Anne-Laure Napoléone, de façon presque invariable, le premier étage des demeures des élites médiévales est lié à l'habitation. L'analyse archéologique de l'hôtel Maurand a montré que la « salle » de 30 m x 40 m environ avait été installée à l'origine dans l'aile de la rue du Taur et s'ouvrait sur cet axe majeur du Bourg par une série de baies géminées auxquelles faisaient suite celles de la tour. À l'intérieur, les deux espaces étaient liés par un accès direct, faisant de la pièce située à l'étage de la tour une chambre de parement associée à la « salle ». Ce dispositif, établi dès l'origine, révèle sans doute une des principales caractéristiques d'un programme aristocratique, la chambre de parement faisant l'objet d'une ornementation particulièrement soignée. Il ne subsiste presque rien de ce décor, ni dans aucune autre tour toulousaine aujourd'hui connue. La restitution de l'espace intérieur et des ouvertures laisse imaginer cependant le caractère d'apparat de cette pièce de l'hôtel Maurand. De plan carré, elle est voûtée d'une croisée d'ogives élancée dont les nervures retombent sur des culots de pierre sculptés. Sur chacune des deux rues dont elle marque l'angle, elle s'ouvrait par deux baies géminées précédées de profondes embrasures voûtées. L'exemple de la chambre de parement au premier étage de la tour de Palmata à Gaillac, montre un décor peint historié important ; on peut penser qu'il en était de même à Toulouse ou transparait la rhétorique architecturale de l'hôtel aristocratique. L'hôtel « des Ysalguier » quant à lui s'élevait sur deux voies. Quelques autres vestiges comme les édifices de la rue du Taur et de la rue du Château, possédaient également des corps de bâtiments sur rue tandis que la maison de la rue Croix-Baragnon qui date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle est élevée sur les caves d'un édifice plus ancien. Il s'agit d'un corps de bâtiment simple, présentant son mur gouttereau sur la voie et une cour à l'arrière. L'échantillon très restreint d'édifices toulousains des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, semble confirme la prédominance de bâtiments élevés en front de rue, déjà observée aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles grâce aux données de l'archéologie sédimentaire.

Si aucun vestige connu de demeure toulousaine de cette époque n'évoque les vastes dimensions de l'hôtel Maurand, les informations données par les textes et par l'archéologie sédimentaire montrent au contraire que ce cas n'est pas isolé. Le château Narbonnais (le château des comtes de Toulouse) compose un ensemble d'environ 40 m de côté, soit la taille de la parcelle de l'hôtel Maurand. Le château du Bazacle, à l'emplacement d'une partie de l'actuelle place Saint-Pierre-des-Cuisines, tenu par la famille Gilabert jusqu'en 1199-1205, s'inscrivait également dans un parcellaire de dimensions comparables. La demeure familiale des Toulouse, seigneurs urbains avant 1100, tient même un terrain d'au moins 50 m de façade sur rue et adossé

au rempart de la Garonne sur le site de l'actuel Institut catholique. Dans ces deux derniers cas, la présence d'au moins une tour est avérée (tour de l'enceinte d'origine romaine). L'hôtel Maurand, par sa taille et sa tour, pourrait être représentatif des demeures des plus puissantes familles de l'oligarchie toulousaine. Des comparaisons sont possibles entre cet édifice et l'hôtel de la famille de Gaillac, dit « tour de Palmata », qui fut construit probablement par Bertrand de Gaillac, bayle du comte Raymond VII avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ou bien encore avec la demeure de Pons de Graulhet, viguier des vicomtes de Saint-Antonin-Noble-Val, élevée vers 1150. Ces derniers édifices sont cependant plus petits que l'hôtel Maurand et, pour Anne-Laure Napoléone, les différences de gabarit entre les édifices toulousains et ceux de la région, dont les commanditaires sont apparemment du même rang social, reflètent sans doute un contexte historique particulier. La seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle est celle où l'oligarchie toulousaine s'émancipe du pouvoir comtal et se hisse au gouvernement de la ville. L'architecture civile développée par les patriciens toulousains serait ainsi très comparable aux palais princiers contemporains. Elle constitue sans doute les premiers exemples de ces demeures seigneuriales qui rivalisent par l'ampleur de leurs bâtiments jusqu'à la fin du Moyen Âge.

La maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon participe d'un autre type de demeure. Sans doute élevée par un commanditaire au rang social assez élevé à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, elle se différencie des demeures précédentes par son plan à simple corps de bâtiment sur rue devant une cour, sans tour accueillant des boutiques au rez-de-chaussée. Elle associe une construction mixte mêlant brique et pan-de-bois, et possède un riche décor sculpté en façade sur rue qui affiche, au niveau de la «salle», la qualité sociale de son commanditaire.

### **Maisons conservées ou partiellement conservées en élévation ou connues par les textes**

- Maisons conservées ou partiellement conservées :

Hôtel Maurand (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle)

Hôtel des Ysalguier, dont on ne conserve qu'une colonnette et le chapiteau d'une baie géminée (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle)

Maison de la rue du Château Narbonnais connue par sa façade (fin du XII<sup>e</sup> siècle - fin du XIII<sup>e</sup> siècle)

Hôtel Vinhas (XIII<sup>e</sup> siècle - début du XIV<sup>e</sup> siècle)

Maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon (fin XIII<sup>e</sup> siècle - début du XIV<sup>e</sup> siècle)

- Maison connue par des documents graphiques :

Tour des Trois-Renards connue par un dessin (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle)

- Maisons détruites mentionnées dans les comptes de construction du collège de Périgord en 1365 :

Hôtel de Guillaume de Saverdun

Hôtel de Jean de Capdenier, seigneur de Pechbonnieu,

Hôtel d'Aymeric de La Garrigue

Hôtel de Bon-Mancipe Maurand

Hôtel de Sanche de Bannières

Hôtel de dame Germaine

Hôtel de Jean de Castelnau de Lalande.

- Tours mentionnées dans le *Cartulaire de Saint-Sernin* et situées dans le bourg Saint-Sernin :

Tour de Pierre Alon mentionnée en 1130-1150

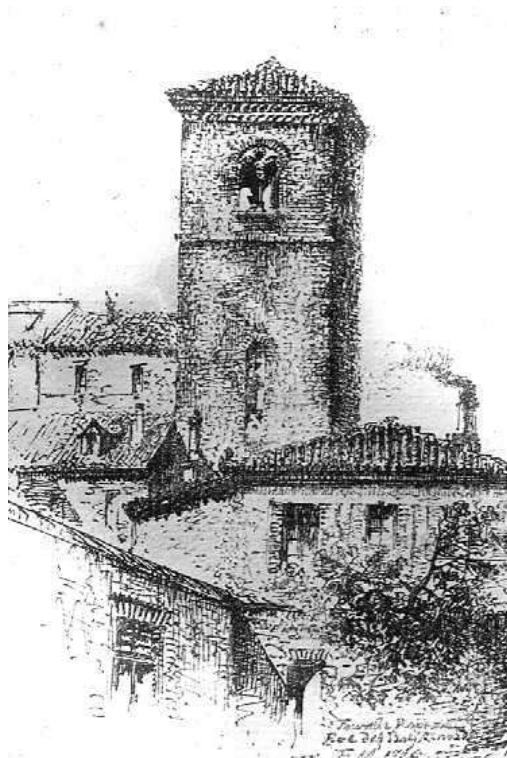
Tour de Seigneuret de La Tour antérieure à 1120, qui devient la tour d'Arnaud Guillaume du Cloître jusqu'en 1171. Elle était dès l'origine une seigneurie de la collégiale Saint-Sernin. La « tour » doit s'entendre ici au sens large d'un bâtiment d'une certaine importance comportant une partie éminente.

## **Bibliographie**

- AURELL Martin, « La chevalerie urbaine en Occitanie (fin X<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle) », *Les élites urbaines au Moyen Âge, Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès de la SHMES, Rome, mai 1996*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 71-118.
- BERTHE Maurice, « Les élites urbaines méridionales au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », dans Anne Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS (coord.), *La maison au Moyen Âge, Actes des Journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, hors-série, Toulouse, 2002, p. 21-40.
- CABAU Patrice et NAPOLÉONE Anne-Laure, « De la tour des Maurand au collège de Périgord », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXV, 2005, p. 51-95.

- CABAU Patrice et NAPOLÉONE Anne-Laure, « Quelques tours du bourg médiéval de Toulouse, au cloître Saint-Sernin », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXX, 2010, p. 125-140.
- CATALO Jean et CAZES Quitterie (dir.), *Toulouse au Moyen Âge. 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, Toulouse, Loubatières, 2010.
- NAPOLÉONE Anne-Laure, « Les maisons romanes de Toulouse (Haute-Garonne) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 6, 1988, p. 123-138.
- NAPOLÉONE Anne-Laure, « Les maisons gothiques de Toulouse (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 8-9, 1990, p. 121-141.
- NAPOLÉONE Anne-Laure et TESTARD Olivier, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie médiévale*, t. 29, 1999, p. 145-168.

## Illustrations



Tour des Trois-Renards.





Fenêtres de la maison dite « Moulin de la rue du Château Narbonnais » remontées dans le Jardin des Plantes.



Façade de la maison dite « Moulin de la rue du Château Narbonnais ».

## L'UTILISATION DE LA BRIQUE DANS LA CONSTRUCTION CIVILE MÉDIÉVALE

Pour Pierre Garrigou Grandchamp, dans l'architecture domestique, la brique a été mise en œuvre dans toutes sortes de types architecturaux, afin de répondre aux programmes définis par toutes les couches sociales urbaines et supérieures : grands châteaux, palais, résidences de haut rang - en forme de tour, avec ou sans annexe, ou à « salle et tour », ou bien encore en forme d'hôtel à plusieurs corps de logis - comme aussi dans les maisons blocs de moindre ampleur, simples résidences ou maisons polyvalentes. Elle ne fut en rien un matériau déprécié. Selon

De même, pour Alain de Montjoie, il n'existe pas de modèles de maisons spécifiquement liés à l'emploi de la brique comme matériau principal ou unique. Les maisons de brique, dans leur conception générale, leur programme, l'économie des fonctions et des distributions, adoptent les modes en usage dans les régions où on les rencontre. L'emploi de la brique s'applique à toutes les catégories de maisons, de la demeure patricienne à la simple habitation familiale, sans oublier l'immeuble de rapport.

**Topographie de l'utilisation de la brique comme matériau de construction.** On trouve son emploi dans la région du Tarn-et-Garonne, mais également dans le reste du Midi toulousain. La brique fut au Moyen Âge central pour l'essentiel un matériau des vallées, mais elle régna aussi sur de vastes espaces du sud de la Garonne, au substrat sédimentaire sableux ou marneux, comme la Lomagne ou les Landes.

Pour Pierre Garrigou Grandchamp, cette localisation témoigne de la part de déterminisme inhérente à tout processus constructif traditionnel, lié à la présence locale du matériau ou à la rareté des autres, pierre et bois notamment. L'abondance de l'argile dans les terroirs considérés a suppléé la carence en bonne pierre ou son éloignement.

L'usage de la brique est polarisé dans les vallées de la Garonne, du Tarn et du Lot. Le phénomène est bien connu pour la région toulousaine et l'Albigeois, ainsi que pour la vallée du Lot, aux alentours de Cahors, puis à Penne d'Agenais, à Villeneuve-sur-Lot et plus en aval. Il n'a, en revanche, guère été mis en évidence jusqu'à présent dans la vallée de la Garonne : or la brique est très présente en Lot-et-Garonne, à Agen et à Port-Sainte-Marie, puis, plus sporadiquement, à Aiguillon, à Marmande et jusqu'à La Réole, en Gironde. De même, la brique fut-elle mise en œuvre dans la vallée de la Dordogne, dans des maisons de Bergerac au XIII<sup>e</sup> siècle, avant d'y être remplacée par la pierre.

Cependant, ce déterminisme n'a rien d'absolu. La ville de Cahors présente, à une bien plus vaste échelle, le cas exemplaire d'une architecture très majoritairement en brique dans un paysage marqué par les terrains calcaire. Comment expliquer cet emploi de la brique dans des terroirs de pierre ? Pour Maurice Scellès le grand développement de la ville au XIII<sup>e</sup> siècle ne peut plus être assuré au rythme souhaitable par la construction en pierre, le matériau local, qui se taille mal, ayant montré ses limites dans les constructions « romanes ». Seule une production quasi industrielle pouvait satisfaire le marché, et la brique fut la réponse à cette demande intensive de matériau.

Mais selon Pierre Garrigou Grandchamp l'explication, parfaitement recevable pour la ville de Cahors ne répond pas, en revanche, pour bien d'autres cas de figures, là où la brique intervient en complément de la maçonnerie en pierre, de façon sporadique comme dans les villes de Lauzerte et de La Réole, ou bien avec une plus grande fréquence, mais toujours associée à la pierre dans les mêmes bâtiments comme dans la ville de Penne d'Agenais).

Cela pose la question des mélanges des matériaux de construction.

En outre, quelques facteurs sont à l'origine de situations encore plus étonnantes où il semble qu'il existe une alternative pour les maçons qui peuvent choisir de construire un bâtiment tout en pierre ou tout en brique comme dans le courant de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à Agen et à Port-Sainte-Marie.

Une autre mixité des matériaux concerne l'association de la brique et du bois. Elle est attestée à Cahors dès le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

**Chronologie de l'utilisation de la brique.** Dans la région du Tarn-et-Garonne, le grand développement de l'architecture domestique en brique débute dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Tandis qu'à Toulouse, pour Alain de Montjoye, la brique apparaît le plus précocement utilisée dans la construction de l'habitat médiéval urbain. Elle procède pour sa fabrication et les techniques de sa mise en œuvre du réveil de savoir-faire hérités de l'Antiquité locale et dont l'extinction n'a sans doute jamais été totale.

**Éléments de mise en œuvre.** Ce sont principalement les dimensions de la brique (en moyenne 36x25x4-5 cm) qui déterminent l'aspect général de la maçonnerie. Ainsi dimensionnées, les briques apparaissent en parement longues et relativement peu épaisses, séparées par des joints dont l'épaisseur varie de la moitié à la totalité de celle de la brique. À la manière de Toulouse, où l'on assemble des joints plutôt minces, s'oppose celle de Cahors où les joints sont généralement plus larges. Les différences, somme toute minimales, que l'on peut

observer d'une micro-région à l'autre dans les modes de fabrication et d'assemblage n'altèrent en rien l'impression de grande unité produite par les maçonneries de brique dans l'ensemble du Sud-Ouest.

La brique en tant qu'élément unitaire, modulaire, se prête à presque tous les emplois. Elle est utilisée telle quelle, sans découpe ni retaille pour la réalisation de nervures d'ogives, de voûtes à voussures en ressaut. Les briques sont parfois panneresses, parfois en boutisse et forment l'encadrement, arcs compris, des baies géminées avec ce recours à l'emploi de petits fragments pour la réalisation du double sommier porté par la colonnette médiane que l'on observe sur les maisons de Toulouse. Des observations du même ordre faites à Cahors, dont une des caractéristiques est l'emploi d'un double sommier taillé dans un unique bloc de pierre.

Pour Alain de Montjoye, si le mur de brique, la plupart du temps, présente un appareil d'une grande régularité, qui exclut toute fourrure en maçonnerie de tout venant, on trouve aussi des preuves de l'usage de maçonneries de second choix (substructions d'une maison du XIV<sup>e</sup> siècle à Toulouse).

La fabrication en série de pièces à profil particulier, moulurées ou d'usages spécifiques, telles que voussours, tailloirs ou impostes, voire même chapiteaux, est exceptionnelle. Certains exemples montrent que pour introduire une ornementation sculptée, on a fait appel, de manière constante, à la pierre. Cependant, pour la réalisation de profils simples - chanfrein, quart-de-rond, doucine) la technique de la retaille sur le chantier, par les maçons, paraît avoir été une pratique courante dans la région de Toulouse. À Cahors, pour l'obtention de ces mêmes formes simples, les observations de Maurice Scellès montrent que l'on ne peut exclure que les bâtisseurs aient eu recours au procédé du moulage et du façonnage avant cuisson.

**L'art de construire en brique aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.** Le problème est bien étudié pour la région du Tarn-et-Garonne. Ici, l'association des matériaux répond à des nécessités plus qu'à une recherche d'effets esthétiques. Les effets de la polychromie sont limités et, sauf en ce qui concerne les plages d'enduit présents sur la « tour d'Arles » de Caussade, ils ne paraissent répondre à aucune ordonnance : les pierres claires se détachent certes sur le fond rouge orangé des maçonneries en brique, mais sans que l'on puisse discerner une recherche de composition.

La construction des bâtiments étudiés en détails, notamment à Caussade, témoigne en tous points d'une grande qualité de la mise en œuvre. Leur maçonnerie est intégralement réalisée en briques foraines neuves, apparemment sans remplois. C'est la marque d'une production mûre et massive, qui a rompu avec les pratiques héritées du haut Moyen Âge, où l'emploi de briques était sporadique et consistait en remploi de briques antiques.

Les briques moulées sont relativement rares et limitées, au XIII<sup>e</sup> siècle, à certains piédroits décorés d'un tore comma à Caussade ou à Moissac, ou bien à des archivoltas Caussade par exemple.

La modénature est modeste. Elle se réduit en général aux chanfreins des piédroits et des arcs. Les joints sont assez épais et équivalent en moyenne à une demi-épaisseur de la brique.

La pierre calcaire est inégalement présente dans la construction et elle se limite aux endroits où elle s'impose pour ses qualités techniques ou bien pour ses possibilités esthétiques. Elle est largement utilisée pour les parties à tailler (cordons, oculus, sommiers et colonnettes) : l'alternative était le recours à des briques moulées, mais le phénomène fut apparemment rare dans le Midi toulousain. La pierre intervient également pour couvrir des baies, en substitution aux arcs, pour quelques linteaux. Elle s'impose naturellement dans les parties devant résister à l'usure, tels les seuils des portes, les appuis des fenêtres et la base de piliers et de piédroits d'arcades. La pierre est également mise en œuvre là où il faut sceller des pièces métalliques, qui tiennent mal dans les joints et ne peuvent être fichées dans des briques : ainsi, dans les piédroits des placards, des blocs étaient-ils insérés là où il était prévu de placer les gonds et les tiges des verrous. Ces pierres sont entaillées d'une rainure permettant d'insérer la queue de la pièce métallique, sous un joint, et de la sceller au plomb.

Les formes des arcs sont assez stéréotypées en ce qui concerne les arcades et les portes, qui ont toutes un tracé en arc brisé, commun dans la région dès le XII<sup>e</sup> siècle, bien qu'il soit plus ou moins ouvert. La seule originalité qui distingue les arcs en brique des grandes baies est la fréquence d'un double rouleau de briques pour dessiner l'arc des portes et des arcades, selon un parti qui allie un procédé technique et un jeu décoratif, les briques restent alors souvent visibles sous les badigeons légers dans les maisons de Lauzerte, de Molières, de Moissac et de Caussade. Selon Pierre Garrigou Grandchamp, cette originalité des arcs en brique est très commune dans tout le Midi toulousain.

Les arcs des fenêtres connaissent une plus grande variété de formes. Beaucoup de baies simples et de lancettes sont couvertes par des arcs, au tracé en plein cintre ou brisé. Les baies des fenêtres géminées sont soit couvertes d'arcs en plein cintre, soit d'arcs brisés, ou parfois d'arc outrepassés : par ce dernier trait l'architecture en brique se démarque nettement de l'architecture en pierre de la région, où l'arc outrepassé ne se retrouve pas dans l'architecture civile. On retrouve l'emploi de l'arc outrepassé à Toulouse et à Auterive, à Gaillac et de façon sporadique plus en aval, à Penne d'Agenais. Il semble en faveur durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Pour Pierre Garrigou Grandchamp, l'adoption d'un tel motif est une

curiosité, en rupture avec l'esthétique gothique et paraît faire référence à un vocabulaire très ancien, dans une démarche volontaire archaïque qui n'a guère d'équivalent dans l'architecture religieuse.

Un autre trait distingue de nombreuses fenêtres géminées en brique de la région : les baies jumelles sont fréquemment surmontées d'archivoltes appareillées au ras du mur, sans saillie. Le parti pourrait relever de la technique de l'arc de décharge, mais l'arc n'est pas traversant et il semble donc plus imputable à un parti pris esthétique. De telles archivoltes sont souvent mises en œuvre avec les fenêtres à arcs outrepassés. Cependant, en façade des deux principales maisons de Caussade, ce sont des archivoltes en saillie qui couronnent les fenêtres géminées, comme en Agenais d'ailleurs où, excepté pour une maison de Penne, les archivoltes sont minces, saillantes et en briques profilées.

Pour Pierre Garrigou Grandchamp, la conjonction des arcs à double rouleau et des fenêtres géminées sous archivolte, souvent à arcs outrepassés, définit l'une des expressions les plus typées d'une esthétique spécifique au Midi toulousain, qui allie des effets graphiques de surface et des effets plus plastiques à travers la découpe des arcs. Ces éléments de vocabulaire architectural propres à la brique permettent des variations nombreuses du registre des fenêtres et, plus généralement des baies : les combinaisons de baies avec arcs outrepassés ou non, brisés ou en plein cintre, qu'elles soient ou non surmontées d'archivoltes, planes ou saillantes, s'ajoutent aux doubles rouleaux des arcs pour former les gammes d'une syntaxe architecturale originale. Ces jeux géométriques de briques dessinent un fin réseau de plages mises diversement en valeur et animant l'uniformité des maçonneries, ce qu'accentuait encore le traitement différencié et coloré des épidermes.

Par ailleurs, un des aspects très remarquables de la mise en œuvre de la brique touche à la finition des épidermes. Sur la « tour d'Arles » de Caussade, les deux façades sur rue présentent sur les encadrements des percements des traces d'enduits, peints ou bruts, ainsi que des peintures sur badigeon. Ce sont des témoignages qui attestent d'une finition différenciée des parements. Sur les arcs des portes et des jours du rez-de-chaussée, le but était de simuler des encadrements en pierre de taille. Un autre traitement des baies consiste en un décor peint sur badigeon, aux motifs très diversifiés. L'emploi, sur l'extérieur des baies, d'enduits, peints ou non, et de décors sur badigeon, cherchant ici sans doute à imiter la pierre, est un procédé économique pour animer l'élévation. Il souligne les articulations et le rythme des baies en rehaussant leurs encadrements par une coloration différente, ici blanche sur fond de briques. Cette pratique traduit aussi une recherche esthétique : ajout d'une bichromie feinte et diversifiée. À la maison de « La Tarverne » de Caussade, on observe une autre modalité de

finition différenciée des parements : les faces des briques sont finement layées sur les chaînes d'angle, ainsi que sur l'encadrement et le tableau des baies, alors qu'elles sont brutes ailleurs ; parfois le layage n'affecte que la moitié d'une brique. Ces hachures sont le fruit de retailles au ciseau ou au taillant droit. Il s'agit d'un travail préparatoire à la pose d'un enduit fin sur les parties layées : les chaînes et les encadrements se seraient alors détachés sur des maçonneries aux joints beurrés à brique vue.

## **Bibliographie**

- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « La maison de "la Taverne" à Caussade et l'architecture civile en brique des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans le Tarn-et-Garonne », *Bulletin de la société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. 139, 2014, p. 45-80.
- DE MONTJOYE Alain, « La maison médiévale en brique (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) en France méridionale », dans Anne-Laure Napoléone et Maurice Scellès (coord.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-29 mai 2001, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, hors-série, 2003, p. 109-128.
- SCCELLÈS Maurice, « La brique à Cahors (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans Patrick Boucheron, Yvon Thébert et Henri Broise (éd.), *La brique antique et médiévale : production et commercialisation d'un matériau, Actes du colloque de Saint-Cloud, 16-18 novembre 1995*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 383-395.

## **Illustrations**



**Fig. 33 : Cartes des sites mettant en œuvre de la brique dans l'architecture domestique des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.** Les villes du Sud-Ouest isolées, hors des vallées de la Garonne, du Tarn et du Lot, sont désignées par leur initiales (du nord au sud) : B : Bergerac ; LR : La Réole ; A : Aire-sur-Adour ; E : Eauze ; P : Pamiers ; B : Belpech ; F : Fanjeaux. (cartographie P.Garrigou Grandchamp)





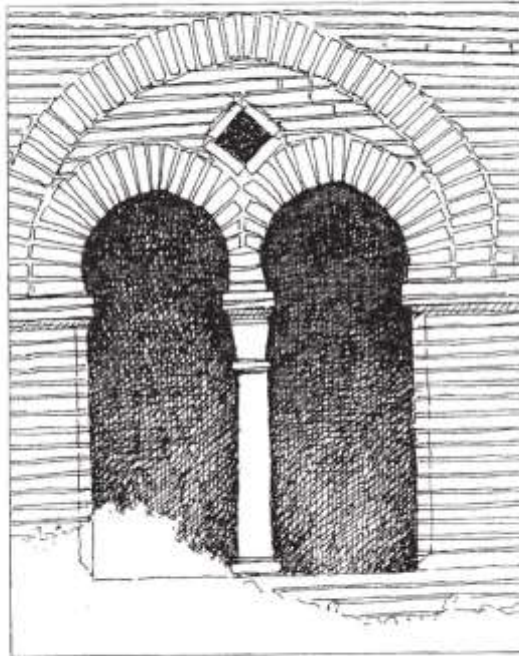
**Fig. 17. Castelsarrasin ; bâtiment 28 rue de la République.**  
(cl. P. Garrigou Grandchamp)



**Fig. 18. Molières, Espanel : bâtiment avec arcade à double rouleau de briques.**  
(cl. P. Garrigou Grandchamp)



**Fig. 21. Lauzerte maison 3, Grand rue :** façade du XIII<sup>e</sup> siècle complètement en brique ; au centre, arcade à deux rouleaux ; arcade gauche du XVI<sup>e</sup> siècle. Étage : vestiges de fenêtre géminée à droite. (cl. N. Gautier)



**Fig. 22. Montauban, 11-13, rue d'Élie :** fenêtre géminée de la façade arrière, avec arcs en plein cintre outrepassés, oculus d'écoinçon et archivolte en plein cintre. (dessin O. Testard)



**Fig. 28. Moissac, grande demeure en forme d'hôtel 3-5, rue des Maréchaux :**  
façade sur cour du corps A, évidée de grandes arcades. À l'extrémité gauche, arrachement de l'étage du  
corps B : cheminée encadrée par deux placards. (cl. P. Garrigou Grandchamp)

## TOULOUSE, HÔTEL VINHAS, 10 RUE TEMPONIÈRES

### **Datation de la construction**

Du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

### **Commanditaires et propriétaires**

La famille Vinhas, dont les armes sont présentes sur un écu sculpté de la clef de voûte de la salle du rez-de-chaussée est probablement à l'origine de la construction de cette demeure. Il s'agit de l'une des plus grandes familles de Toulouse au Moyen Âge constituée de riches changeurs qui figurent pour la première fois dans les annales capitulaires en 1306. Les membres du lignage sont bien connus à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, en particulier Bernard Vinhas qui obtient le droit d'acquérir des fiefs nobles pourvus de juridictions en 1316 et qui est anobli en 1324.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

#### - Plan et élévation de l'édifice

L'unique vestige conservé de la demeure est la tour médiévale d'un hôtel qui comprenait d'autres bâtiments. Tout l'extérieur de l'édifice a été remanié.

#### - Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* La tour est construite en brique. On relève l'utilisation de blocs de pierre pour certains éléments caractéristiques de la construction, en particulier les sommiers de la cheminée du premier niveau de sous-sol, mais aussi pour les parties des portes qui reçoivent les éléments de fermetures métalliques (gonds et serrures). On utilise également des pierres pour les culots sculptés de la voûte sur croisée d'ogives du premier niveau de la tour et pour la clef de voûte. La clef de voûte de l'escalier en vis est également en pierre.

#### - Architecture et fonction des espaces

Seule tour médiévale conservée a fait l'objet d'une étude. Il s'agit d'une construction massive de plan carré. Elle est flanquée à l'est d'un escalier en vis logé dans une tourelle

hexagonale surmontée d'une couronne de mâchicoulis. L'escalier est éclairé par de petites fenêtres rectangulaires. Il desservait tous les niveaux de la tour, y compris le premier sous-sol.

La tour comprenait probablement initialement cinq niveaux.

*Les sous-sols.* La tour comprend deux niveaux de sous-sols. Le premier niveau possède une salle de petites dimensions (4 m x 6 m). Il est voûté d'un berceau surbaissé prenant naissance très bas sur les murs nord et sud. Une cheminée est construite dans l'épaisseur du mur sud et s'ouvre par un arc segmentaire. Le foyer de la cheminée pouvait être obturé : une feuillure est creusée dans l'intrados de l'arc segmentaire et le long des piédroits. Deux blocs de pierre font angle et reçoivent les sommiers. Ils portaient les gonds d'une plaque destinée à obturer le foyer. Le mur nord du premier sous-sol est percé d'une petite porte en plein cintre donnant sur l'escalier en vis. Dans le mur oriental, près de l'angle nord, se trouve une petite porte au tracé en plein cintre dont l'intrados a également été creusé d'une feuillure pour son système de fermeture. Trois blocs de pierre viennent marquer l'emplacement des gonds d'un côté, et celui de la serrure de l'autre. Un arc en segmentaire mouluré d'un chanfrein a été accolé de manière plus basse à cette porte en plein cintre. La différence de hauteur deux arcs s'explique par la différence de niveau qui existe entre la salle du premier sous-sol et le couloir donnant sur un escalier qui permet d'atteindre les deux salles du second sous-sol.

Un escalier construit à l'intérieur d'un mur de la tour relie le premier sous-sol au second sous-sol. Il est large de 0,80 m et comporte 8 marches. Il est couvert par 7 arcs brisés très aigus, accolés les uns aux autres, qui suivent la déclivité de chaque marche. Au bas de l'escalier, une petite porte en arc brisé permet l'accès l'une des salles du second sous-sol située sous la tour.

Le second sous-sol est actuellement composé de quatre pièces. Deux salles médiévales sont situées sous le premier sous-sol (sous la tour) et deux autres salles, plus grandes, forment deux ailes accolées à la tour, l'une à l'est et l'autre au sud. Il s'agit de caves aménagées durant la période moderne, postérieurement à la construction de la tour. Quant aux deux salles médiévales situées sous la tour, elles sont toutes les deux couvertes par une voûte en berceau. Il s'agissait probablement originellement d'une seule et même salle qui a été divisée en deux pièces distinctes durant la période médiévale. Une porte en plein cintre relie ces deux salles. L'une des deux pièces possède deux petites niches en arc brisé sur son mur ouest.

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée de la tour mesure 5,50 m de long sur 4 m de large. Cette pièce est voûtée d'une croisée d'ogives. Les nervures à section rectangulaire retombent dans les angles ainsi que les premiers claveaux des arcs formerets qui se développent le long des murs de la pièce. Une pierre en forme de pyramide renversée reçoit le tout. La clef

de voûte en pierre, en forte saillie à la croisée d'ogives, est décorée des armes de la famille Vinhas.

L'escalier en vis qui dessert les différents niveaux de la tour, dont cinq peuvent être restitués, est dépourvu de voûte hélicoïdale. Les marches sont construites de quatre assises de briques dont certaines portent noyau. L'escalier s'achève par une voûte d'arêtes comportant six nervures au profil chanfreiné, rayonnant autour d'une clef de voûte en pierre décorée d'un petit disque en léger relief. Six petits arcs formerets en arc brisé soutiennent les voûtains et disparaissent de part et d'autre de la retombée des nervures.

#### - Datation

Le type de voûte sur croisée d'ogives présent au rez-de-chaussée de la tour se rencontre dans les bâtiments cisterciens du midi de la France à partir de 1200-1225 tandis que le type de voûtes d'arêtes à nervures présent dans l'escalier en vis se retrouve à la Tour Rivière du palais épiscopal de La Berbie à Albi au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais on rencontre également le profil chanfreiné de ces nervures au XIII<sup>e</sup> siècle. Les historiens de l'art proposent de dater la construction de cet édifice du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Sources écrites**

On ne possède aucune source écrite sur la construction de cette demeure.

#### **Bibliographie**

- NAPOLÉONE Anne-Laure, « Les maison gothiques de Toulouse (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 8-9, 1990, p. 121-141.

## Illustrations



Vue de la tour de l'hôtel Vinhas.

### **Datation de la construction**

Dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

### **Commanditaires et propriétaires**

La famille Maurand est une famille de chevaliers suburbains qui gravite dans l'environnement de la collégiale régulière Saint-Sernin et dont la demeure contrôle le principal accès à la collégiale régulière dans le Bourg Saint-Sernin. Les membres du lignage sont également familiers et proches du comte de Toulouse. Il s'agit d'une grande famille consulaire dont les premiers représentants connus apparaissent dans les textes au début du XII<sup>e</sup> siècle.

Dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, Pierre Maurand est déclaré hérétique. Il doit accomplir une pénitence et faire détruire en 1178 les tours de ses demeures de Toulouse et de Valségur. Réconcilié ensuite avec l'Église, il continue d'être l'une des notabilités de la ville. Son hôtel est ensuite sans doute reconstruit, avec une nouvelle tour entre 1178 et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, puis celle-ci est de nouveau écrêtée en 1215 ou 1216 lors des démolitions ordonnées par Simon de Montfort pendant la croisade contre les Albigeois.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'édifice est acheté avec les maisons environnantes par Talleyrand de Périgord, fils cadet du comte Élie VII « Talleyrand » de Périgord, cardinal-prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens en 1331, cardinal-évêque d'Albano en 1348 et légat pontifical en 1356 pour en faire un collège destiné à l'accueil d'étudiants. Son projet transparaît dans son testament rédigé en Avignon le 25 octobre 1360.

La fondation du collège commence en 1362 par l'acquisition de biens et de rentes à Toulouse et dans ses environs. En échange de propriétés situées contre l'église Notre-Dame du Taur payées 95 florins d'or, plus 500 autres florins, il obtient la propriété de l'hôtel Maurand.

Les travaux de construction du collège de Périgord durent 1363 à 1371. On conserve les comptes de construction du collège à partir de 1365. Ces derniers donnent des renseignements sur l'organisation spatiale et architecturale de l'ancien hôtel Maurand alors en cours de réaménagement.



## Analyse archéologique de l'édifice

### - Plan et élévation de l'édifice

L'édifice se compose de deux grands corps de bâtiment, disposés en angle de part et d'autre d'une tour. Ils donnaient pour l'un, au sud, sur l'actuelle rue de Périgord (25 m de long sur 9 m de profondeur) et pour l'autre, à l'ouest, sur la rue du Taur (16 m de long pour 9 m de profondeur). Ces bâtiments bordaient une cour qui comprenait un puits et une écurie. Des galeries de bois longeaient les deux façades sur cour pour desservir les pièces situées aux étages de la demeure. Un troisième corps de bâtiment situé à l'est a sans doute été détruit avant la rédaction des comptes de construction du collège de Périgord en 1365.

### - Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* Emploi de la brique, de la pierre (pour les éléments sculptés), du bois et de carreaux de terre cuite pour les pavements. On observe une grande homogénéité de la construction et une maçonnerie soignée de briques entières (on utilise des briques en remploi pour la construction des édifices religieux de la ville), parfois très cuites, fréquemment disposées en boutisses et appareillées avec des joints de mortier gris clair et épais, qui incluent de nombreux gravillons. Les parements sont séparés par une fourrure de galets noyés dans du mortier et régulièrement cloisonnée par des arases de trois assises de briques. Cette technique de construction est utilisée pour les murs des caves ainsi que pour les murs du rez-de-chaussée de la tour.

L'unité de la construction transparait également dans les formes romanes des ouvertures : les portes et les fenêtres sont couvertes d'arcs segmentaires ou en plein cintre, parfois doublés d'un second rouleau de claveaux de briques.

L'édifice a sans doute été construit en une seule campagne de construction.

### - Architecture et fonction des espaces

Il s'agit d'un bâtiment particulièrement imposant dans le paysage urbain qui affichait toute la rhétorique architecturale de l'hôtel aristocratique.

*Les parties basses de l'hôtel Maurand.* Le sous-sol et le rez-de-chaussée des corps de bâtiment conservés étaient en grande partie destinés au stockage. Ni les comptes du XIV<sup>e</sup> siècle ni l'acte d'achat ne mentionnent la présence d'ouvroirs (boutiques) au rez-de-chaussée de l'hôtel Maurand sur le grand axe du Bourg (rue du Taur) menant à la collégiale

régulière Saint-Sernin. Leur présence était néanmoins très probable. Les caves de l'aile sud encore conservées possèdent des niches à luminaire ouvertes sous un arc en plein cintre et des baies en abat-jour permettant la circulation de l'air en sous-sol.

*Les étages.* L'étage du corps de bâtiment occidental abritait la « salle ». Celle-ci fut déplacée à une date indéterminée et pour une raison inconnue dans l'aile sud. Elle est qualifiée d'*aula magna* en 1365. L'aile sud abritait également une ou plusieurs chambres ainsi que des latrines ou des lavabos.

La « salle » initiale était aménagée à l'étage de l'aile ouest dont on conserve encore la trace des baies géminées.

*La tour.* Il s'agit du bâtiment le mieux conservé aujourd'hui. Elle était initialement composée de cinq niveaux (en comptant le sous-sol) et on lui restitue une hauteur d'environ 25 m.

Au sous-sol, la pièce est restreinte par l'imposante épaisseur des murs. Trois jours donnent sur la rue de Périgord. Une petite porte en plein cintre communique avec les caves de l'aile méridionale.

Au rez-de-chaussée, la pièce possède une voûte sur croisée d'ogives dont les nervures à section carrée retombent dans les angles sur des consoles pyramidales en calcaire. Un bloc de pierre marque également la clef de la croisée. Ces pierres portent un décor sculpté de palmettes, d'entrelacs et une rosace stylisée pour la clef. Une porte en plein cintre ouvre sur le rez-de-chaussée de l'aile sud et deux niches à luminaire sont disposées de part et d'autre de la porte. Au sud, deux fenêtres en lancettes donnent sur la rue de Périgord. On relève la présence d'une grande niche couverte d'un arc segmentaire qui s'ouvre depuis le sol. Un décor de faux appareil peint sur enduit recouvrait les murs de la pièce.

Au premier étage, on observe la présence de vestiges des baies géminées qui éclairaient la pièce. Une grande niche identique à celle du rez-de-chaussée y est également édifiée. Des latrines sont présentes dans l'épaisseur d'un mur qui s'ouvre par une étroite porte en plein cintre. On accède à cet étage par un passage voûté aménagé dans le mur nord qui dessert la salle du corps de bâtiment ouest. Ce niveau de la tour est voûté d'une croisée d'ogives élancée aux nervures chanfreinées qui retombent dans les angles sur des culots de pierre décorés de palmettes. Deux baies romanes couvertes par des arcs en plein cintre, soulignées d'un cordon régissant et d'un cordon d'imposte étaient ouvertes dans les murs ouest et sud. Ces baies prolongeaient celles ouvertes dans le mur de la salle de l'aile ouest. Il s'agit sans doute d'une salle d'apparat qui était décorée de peintures. On lui attribue la fonction de chambre de

parement associée à la présence de la « salle » située à l'étage de l'aile ouest sur laquelle elle ouvrait. On y accédait par un escalier couvert par un berceau rampant.

Des descriptions montrent que le deuxième et le troisième étages étaient séparés par un plancher. Trois fenêtres ouvraient le deuxième étage et quatre le dernier.

La tour possédait sans doute une toiture à quatre pentes dissimulée derrière un couronnement crénelé mais cette partie sommitale a peut-être été reconstruite à la fin du Moyen Âge, lors des travaux de construction du collège de Périgord.

#### - Datation

La demeure a été construite avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle se généralisent les formes gothiques dans la ville de Toulouse. Il est difficile de dater sa construction avant 1178, c'est-à-dire avant la destruction ou l'écrêtement supposé des tours des « châteaux » de Pierre Maurand. Les formes de la voûte sur croisée d'ogives qui couvre la salle du rez-de-chaussée de la tour apparaissent dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle et sont utilisées jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les spécialistes de la maison médiévale proposent de dater la construction de l'hôtel Maurand dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

#### Sources écrites

##### - Sur la famille Maurand

- *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Pierre Gérard et Thérèse Gérard (éd.), Toulouse, 1999.
- LIMOUZIN-LAMOTHE Robert, *La commune de Toulouse et les sources de son histoire, (1120-1249). Étude historique et critique suivie de l'édition du cartulaire du consulat*, Toulouse, Privat, 1932.

##### - Sur la destruction des tours de la ville de Toulouse lors de la croisade contre les Albigeois :

- Pierre des Vaux-de-Cernay, *Histoire albigeoise*, Pascal Guébin et Henri Maisonneuve (éd.), Paris, J. Vrin, 1951.
- Guillaume de Tudèle puis l'Anonyme continuateur de Guillaume de Tudèle, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, Paul Meyer (éd.), Paris, Renouard, 1875-1879.
- Guillaume de Puylaurens, *Chronique*, Jean Duvernoy (éd.), Toulouse, Le Pérégrinateur, 1996.

- Sur la construction du collège de Périgord

- Archives départementales de la Haute-Garonne, Série 11 D (fonds du collège de Périgord).

## **Bibliographie**

- CATALO Jean et CAZES Quitterie (dir.), *Toulouse au Moyen Âge. 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2010.
- FOISSAC Patrice, *Histoire des collèges de Cahors et Toulouse (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Cahors, La Louve éditions, 2010.
- MUNDY John Hine, *Liberty and Political Power in Toulouse, 1050-1230*, New York, Columbia University Press, 1954.
- NAPOLÉONE Anne-Laure, « Les maisons romanes de Toulouse », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 6, 1988, p. 123-138.
- CABAU Patrice et NAPOLÉONE Anne-Laure, « De la tour des Maurand au collège de Périgord », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXV, 2005, p. 51-95.

Un master recherche en études médiévales est actuellement en cours à l'Université Toulouse - Jean Jaurès sur les comptes de construction du collège de Périgord, sous la direction de Sandrine Victor.

## Illustrations



Vue de la tour de l'hôtel Maurand.



Vue de la voûte du rez-de-chaussée de l'hôtel Maurand.



Détail d'un culot sculpté de la voûte du rez-de-chaussée de l'hôtel Maurand.

## TOULOUSE, MAISON N° 15 RUE CROIX-BARAGNON

### **Datation de la construction**

Fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

### **Commanditaires et propriétaires**

On ne sait rien des commanditaires et des premiers occupants de cette maison pour la période médiévale. Les propriétaires des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont tous issus des couches supérieures de la société toulousaine.

L'édifice est cependant situé sur un axe important de la ville au Moyen Âge qui reliait le parvis de la cathédrale Saint-Étienne à la place Rouaix. Dans ce quartier, outre la cathédrale, s'élevaient de nombreuses constructions religieuses : les couvents des Carmes et des Augustins ainsi que l'église paroissiale Saint-Pierre Saint-Géraud. À proximité se trouvait également la place de la Pierre (actuelle place Esquirol), une des places commerciales les plus importantes implantées au cœur de la ville.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

#### - Plan et élévation de l'édifice

Le plan et l'élévation de l'édifice ont été modifiés tout au long de son histoire. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, un corps de bâtiment double, disposé parallèlement à la rue, donnait sur une cour qui accueillait l'escalier permettant de desservir les différents niveaux d'habitation. La présence de cet escalier qui dessert la « salle » depuis la cour permet d'inscrire l'édifice dans le groupe des maisons dites « à cour distributive ». Le bâtiment forme une demeure de dimension moyenne, composée d'au moins trois niveaux au Moyen Âge : une cave, un rez-de-chaussée et un premier étage. Il existait très certainement un étage supplémentaire. Côté cour, la façade dont les étages s'avançaient justement sur la cour était bâtie en pan-de-bois et soutenue à l'avant par des piliers.

L'implantation de l'édifice sur cette parcelle a été quelque peu conditionnée par le parcellaire antérieur, en particulier par la cave d'un édifice plus ancien sur laquelle la maison a été construite. Mais la parcelle médiévale avait une surface à peu près équivalente à celle

d'aujourd'hui. La largeur de la parcelle est donnée par la façade sur rue de la maison tandis que son extension initiale en profondeur reste plus vague.

#### - Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* Il s'agit d'une construction en brique. On relève néanmoins l'utilisation de la pierre pour agrémenter la façade de décors que la brique n'aurait pas permis de réaliser. Les chapiteaux des baies géminées, les colonnettes et les bases sont en calcaire, comme les cordons décorés de sculptures et les archivoltés moulurées du grand portail d'entrée. La pierre est également employée pour les piédroits du portail du rez-de-chaussée, les bases, les claveaux et la clef de l'arc. Le pan-de-bois a très probablement également été utilisé pour le deuxième niveau de la façade sur rue et pour les deux niveaux de façade sur cour.

La construction médiévale utilise des briques de 4 à 4,5 cm d'épaisseur. Le mortier qui sert de liant est de couleur grise et sa texture paraît fine, compacte et dure. Les joints ont été coupés en biais pour permettre une meilleure adhérence de l'enduit présent à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Ce dernier est parfois décoré ou simplement recouvert d'une couche de peinture unie. Il présente une texture lisse, homogène, très compacte et ne comportant aucun élément grossier.

#### - Architecture et fonction des espaces

*Le sous-sol.* La cave implantée sous le corps de bâtiment sur rue est le vestige d'un bâtiment antérieur intégré dans la construction gothique. On note la présence de trois vastes niches ouvertes sous de grands arcs en plein cintre débordant largement sous la rue, sans correspondance avec les baies du rez-de-chaussée et intercalées avec des fenêtres en abat-jour aujourd'hui condamnées. Ces fenêtres n'ont pu coexister avec l'édifice médiéval que l'on connaît aujourd'hui. Il s'agit donc des vestiges d'un édifice antérieur à la construction de la maison gothique. Le sous-sol comporte une division d'origine médiévale, soigneusement maçonnée et percée d'une petite porte surmontée d'un arc brisé aménagée lors de la construction de la demeure de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette maçonnerie est postérieure au reste de la cave dont elle divise une des grandes niches.

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée était un espace commercial, probablement divisé dès l'origine en deux ouvroirs qui ouvraient largement sur la rue par deux grands arcs surbaissés déployant un double rouleau de brique dont les angles étaient abattus en chanfrein.



Leurs arrière-voitures sont définies par deux grands arcs segmentaires. Le système de fermeture partiellement conservé autorise à restituer deux vantaux par ouverture, chacun d'eux supporté par deux gonds. Cet espace possédait également un accès sur la cour. Ce niveau s'élevait sur une hauteur totale de 6,50 m. La hauteur du plafond est donnée par la corniche moulurée de trois quarts de rond destinée à servir de support aux sablières. Il faut donc restituer un rez-de-chaussée d'une hauteur importante, peut-être prévu pour être aménagé de mezzanines. La pièce était éclairée par un petit jour couvert d'un arc de tracé segmentaire à l'intérieur et par des fenêtres hautes.

Le portail de la demeure, large de 2,40 m, conserve encore sa partie haute à l'extrémité est de la façade. Il est couvert d'un grand arc brisé. Il était encadré de blocs de calcaire profilés sur l'intrados de deux tores dégagés entre plusieurs gorges retombant sur de petites bases. La grande clef de pierre de l'arc brisé était ornée d'un écusson aujourd'hui bûché.

Il ouvrait sur un couloir d'égale largeur dont la limite était bâtie en matériau léger. Il donnait sur une porte médiévale pratiquée dans le mur de refend ouvrant directement sur la cour située à l'arrière du corps de bâtiment sur rue. Cette seconde porte était couverte d'un grand arc brisé orné d'un enduit restituant des claveaux de brique peints sur fond beige, motif qui aurait été utilisé pour la décoration du mur extérieur, cependant protégé par l'avancée des étages.

*La cour.* C'est dans la cour située à l'arrière du corps de bâtiment sur rue qu'était implanté l'escalier principal menant à l'étage noble. Celui-ci aurait abouti directement, ou par l'intermédiaire d'une galerie, à la grande salle située à l'extrémité est du mur de refend. Cette salle distribuait vers les différentes parties de l'édifice : le corps arrière et les niveaux supérieurs.

*Les étages.* Le premier étage accueillait la « salle ». Elle s'étendait sur toute la surface du corps de bâtiment sur rue. Elle ouvrait au nord sur cinq baies géminées à coussièges affichant un décor sculpté ostentatoire. Ces petites baies géminées paraissent particulièrement archaïques en maintenant des formes caractéristiques du XIII<sup>e</sup> siècle. Cet archaïsme traduit peut-être une résistance au « style français » que pourrait justifier le contexte historique local. Le décor architectural très limité, se résume en un large chanfrein évasant les *oculi*, alors que les contours des baies n'ont reçu aucun décor mouluré. Les arcs jumeaux dessinent un tracé brisé et outrepassé et les claveaux, au-dessus de la colonnette, ont été cassés en minuscules fragments de brique pour constituer de minces sommiers au-dessus des tailloirs. Le décor sculpté et mouluré se limite aux éléments de pierre rapportés dans la maçonnerie de brique, c'est-à-dire aux cordons qui soulignent les niveaux d'appui et d'imposte et à l'ensemble des colonnettes avec les chapiteaux et les bases. L'étude des sculptures a montré qu'une série de motifs figurés

se succèdent sur les cordons, régulièrement rythmés par des écussons lisses ou martelés (croix, arbre, crosse, vaches superposées, animal mutilé) et il est difficile de dire si ces motifs symbolisaient les armes de certaines familles ou si leur présence est purement décorative. Quant aux corbeilles des chapiteaux, elles sont ornées de larges visages s'intercalant avec des feuillages ou des écussons. Par ailleurs, À l'intérieur, les arrière-voissures des baies étaient couvertes d'un arc segmentaire. La présence de gonds et de pierres gaffonières indique qu'il était prévu d'obturer chaque baie géminée par deux volets de bois, laissant découverts les *oculi* de verre dormant qui permettaient d'éclairer la salle lorsque les volets étaient clos. Les coussièges formaient des bancs de brique ourlés d'une moulure débordant sur le mur dont la cassure est encore visible sur le parement. Sur les arcs d'embrasure des fenêtres, on relève la présence d'un enduit coloré en rouge foncé avec des lignes blanches qui reproduisent la succession des claveaux de brique de l'arrière-voissure. Il s'agit d'un décor simple présent au-dessus de toutes les ouvertures ainsi que sur le mur extérieur du rez-de-chaussée sur cour. La « salle », outre les coussièges, était dotée d'une cheminée monumentale qui participait également d'un aménagement de confort.

Une porte mettait en communication la « salle » avec une pièce en encorbellement sur la cour, sans doute une chambre ou un cabinet. Cette pièce a reçu un décor peint, répétitif et abstrait, mais plus soigné. Il a été effectué à partir de cercles de même taille se chevauchant les uns les autres en donnant naissance à une série de rosaces à quatre pétales. Les formes de ces dessins sont issues du gothique rayonnant mis en avant par l'application de plusieurs couleurs (beige, noir, rouge foncé, touches blanches). Le cœur est marqué par un petit cercle jaune. Les cercles qui forment la base du motif sont décorés en leur centre de petits tableaux ayant jadis été peints de divers motifs végétaux. Cette pièce avait peut-être une fonction directement liée à la « salle », à moins qu'il ne s'agisse d'une chambre particulière.

Cet étage était donc largement débordant sur la cour et cette avancée devait être soutenu par des piliers à la manière des couverts de certaines places de villes. Outre la porte desservant la chambre ou cabinet depuis la « salle » on accédait à la partie arrière de l'édifice par deux portes couvertes d'un arc brisé associées à deux niches. L'une des deux portes n'est pas dotée d'un système de fermeture et est surmontée d'une petite fenêtre haute. Elle desservait sans doute l'escalier en vis qui permettait d'accéder au deuxième étage de la maison. La seconde porte ouvrait sur une pièce dont les murs étaient décorés.

Le deuxième étage de l'édifice médiéval n'est pas conservé. Cependant, les conduits conservés dans les murs témoignent de son existence et du fait qu'il possédait des éléments de confort, comme des latrines ou des lavabos.

## - Datation

C'est l'étude de la forme des baies et du décor sculpté de la maison conservé sur sa façade sur rue qui permet de proposer une période de construction de l'édifice entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, leur style se rapproche nettement de celui de l'ensemble des chapiteaux conservés dans le cloître et dans la salle capitulaire du couvent des Dominicains de Toulouse et du triforium de l'église Notre-Dame-du-Bourg de Rabastens dont la construction est précisément datée de 1318. Le profil des bases des colonnes confirme cette datation.

## Sources écrites

On ne possède pas de sources écrites médiévales sur la construction de cette demeure.

## Bibliographie

- CATALO Jean et CAZES Quitterie, *Toulouse au Moyen Âge. 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2010.
- NAPOLÉONE Anne-Laure, « Les maisons gothiques de Toulouse (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 8-9, 1990, p. 121-141.
- NAPOLÉONE Anne-Laure et TESTARD Olivier, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie médiévale*, t. 29, 1999, p. 145-168.

## Illustrations



Vue de la façade sur rue.



Vue du portail.



Vue des baies géminées.



Détail des cordons sculptés.



Détail des cordons sculptés.

## L'HABITAT CIVIL MÉDIÉVAL À CAYLUS (TARN-ET-GARONNE)

### Localisation

La petite ville de Caylus est surplombée par le plateau du causse, mais juchée sur une butte qui domine la vallée de la Bonnette, elle commande un passage de la rivière. La ville s'est développée en deux temps, à la fois sur les pentes de la butte et sur le replat entre celle-ci et le bord du causse. Son importance s'explique par sa position, qui contrôle un carrefour de voies de communication nord-sud (vallée de la Bonnette) et sud-est - nord-ouest : la route de Montauban à Rodez, passe par Caussade, Caylus et Villefranche-de-Rouergue.

### Fondation et développement urbain

Les origines de l'agglomération sont obscures. Son nom dérive de *castellum* et révèle l'importance du château dans la genèse de l'agglomération.

En 1176, le *castrum* de Caylus est cédé au comte de Toulouse par Bertrand de Villemeur et Arnaud et Bertrand de Montpezat. L'agglomération devait alors se réduire à un village clos, subordonné à un château, dont ne subsiste qu'une tour de plan carré. Du fait de la déclivité au sud et à l'ouest, les maisons s'étagaient sur les pentes nord et est. Son développement fut brisé par la croisade contre les Albigeois lorsque le *castrum* fut brûlé en 1211 par Simon de Montfort.

Diverses initiatives du comte de Toulouse Raymond VII témoignent de sa volonté de relever Caylus après la guerre. Dès 1226, il aliène à Pons Athon un terrain propre à bâtir des maisons de sept *brassas d'ample* sur l'emplacement des fossés. D'autres acquisitions ont lieu au même endroit en 1267 et 1269 « pour y faire maison sur cinq *brasiades* de longueur et de largeur vers la rue selon l'avis des consuls ». Les hommages rendus par les héritiers de ces fonds, durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, illustrent le processus d'extension par construction de maisons dans le fossé : les demeures sont dites confronter en façade la rue Droite et par derrière l'ancien mur. La mention des consuls conduit à les imaginer, à Caylus, impliqués dans conception du développement de la cité.

Pour Pierre Garrigou Grandchamp, l'opération de planification ne fait pas de doute. Elle se constate dans le plan régulier du bourg neuf, qui occupe le replat entre la butte et la falaise, en pente d'ouest en est. Il s'ordonne autour des deux pôles que sont la place du marché, avec

ses couverts, et la rue Droite, épine dorsale sur laquelle se branchent de nombreuses ruelles orientées nord-sud, qui découpent de longs îlots. Vers l'est, la fourche des chemins menant à Saint-Antonin au sud et à Villefranche-de-Rouergue structura un important barri.

La variété des solutions adoptées pour cette urbanisation conjugue un souci de structure régulière, avec une intelligente adaptation aux contraintes topographiques. Là où le terrain est plat ou peut-être aplani, le réseau viaire adopte une structure en grille, quasiment orthogonale : de part et d'autre de la rue Droite, se font face une rive nord fragmentée en îlots d'une largeur voisine de 9 m, séparés par d'étroites ruelles larges de 2 m à peine, et un front continu en rive sud, long de 130 m, composé de grandes maisons bâties sur l'ancien fossé. Dans le barri oriental, où la déclivité est plus forte et s'accroît vers le sud-est, la voirie est tour à tour encore en grille au nord, et développée selon les courbes de niveau au sud. La régularité est moins marquée, surtout en contrebas de la butte.

L'identité du planificateur n'est pas connue, mais le rôle du comte de Toulouse est certain. Raymond VII intervient à plusieurs reprises dans la vente des terrains à bâtir pour constituer le bourg neuf de Caylus.

En dépit de la régularité du plan, on ne distingue pas de module pour les parcelles et les unités d'habitation : il n'y a pas eu de lotissement en parts identiques, comme ce fut souvent le cas dans les villes neuves et les bastides. En revanche, la responsabilité des consuls et leur compétence en matière d'urbanisme est clairement indiquée à l'occasion des actes de cession de terrains par le comte en 1267 et 1269.

À Caylus, le type de parcellaire régulier que l'on observe dans le quartier planifié qui s'étend au nord de la rue Droite présente des îlots très allongés, découpés par une trame orthogonale qui n'offre vers la rue Droite que deux parcelles occupées par deux édifices, séparés par un entremis et autrefois à pignon sur rue. Pour Pierre Garrigou-Grandchamp, l'originalité de Caylus tient au face-à-face entre ce quartier représentatif du modèle à « parcellaire binaire » et l'îlot de la rive occidentale de la rue Droite, qui a un caractère propre : le bâti y occupe plus ou moins toute la profondeur de parcelles adossées à la rupture de pente ; les maisons qui ne sont pas mitoyennes, présentent un mur gouttereau en façade.

La ville a, par ailleurs, joué tout au long du Moyen Âge un rôle militaire important, doublé d'une importante fonction administrative. Alphonse de Poitiers en fit ainsi en 1257 une importante châtelainie du Quercy, dont le ressort s'étendait jusqu'aux portes de Cahors et englobait 56 paroisses.



Alphonse de Poitiers lui accorde également une charte de coutumes en 1262 qui reprend et codifie des usages plus anciens.

À la veille de la guerre de Cent Ans, la ville de médiévale atteignait une surface de 6 ha. Toujours dépourvue de système de fortification, qui ne fut développé que sous la menace de la guerre, elle était très peuplée. Elle comptait 818 feux après la peste de 1348, soit entre 3000 et 4000 habitants, et sans doute nettement plus vers 1300, au moment de l'apogée démographique.

### **L'habitat médiéval de Caylus**

Les maisons de Caylus n'ont pas un profil uniforme. Les murs gouttereaux et pignons sur rue se côtoient. Les constructions ne sont jamais mitoyennes et toujours une étroite ruelle (ou entremis) les sépare : elles recueillaient les eaux des toitures et les effluents des latrines et des éviers. Les rejets d'eau des toits étaient en général recueillis par des gouttières, mentionnées dans les sources et portées par des corbeaux profilés en U.

Les maisons comptent deux étages sur la place de la mairie et sur la rue Droite, mais aussi parfois le long des ruelles qui leurs sont perpendiculaires. Cependant, les petits logis à un seul étage sont plus nombreux sur ces voies secondaires, comme d'ailleurs la plus grande partie des îlots du barri oriental.

### **Matériaux et techniques de construction**

L'essentiel des enveloppes des maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est construit en pierre. Les maçonneries des façades antérieures sur les principales, et notamment sur la rue Droite, sont en pierre de taille bien dressée, mise en œuvre selon un moyen appareil régulier. Les murs latéraux ou ceux des maisons des ruelles secondaires sont en revanche construits en grands moellons bien équarris, mais aux faces non dressées ; dans ces murs, seuls les encadrements des percements sont en pierre de taille.

À Caylus, le bois n'a guère été mis en œuvre dans les façades de cette époque.

Le matériau de couverture normal de ces maisons était la tuile creuse. L'ardoise fut d'un emploi plus tardif, bien qu'il ne soit pas exclu qu'ait pu exister une certaine mixité, notamment pour couvrir les rampants de pignons saillants.

Quant à la structure interne de ces demeures, les espaces sont presque toujours plafonnés. La voûte est rare, sinon dans quelques maisons de la rue Droite dont les arrières, bâtis à l'emplacement des fossés, sont enterrés du fait de la rupture de pente d'ouest en est. Les

maisons étroites ne comportaient pas de mur de refend. Les plafonds étaient portés par des cours de poutres parallèles aux petits côtés. Quand les maisons sont plus larges, un support intermédiaire est établi, qui prit plusieurs fois la forme d'une file d'arcades portant à l'étage un refend longitudinal.

## **Types, programmes et architecture des demeures médiévales de Caylus**

Selon Pierre Garrigou Grandchamp, les maisons de Caylus obéissent presque exclusivement au programme de la maison polyvalente. On identifie trois grands types de maisons :

- des maisons à couverts qui entourent la place du Marché. Beaucoup d'entre elles conservent des vestiges de fenêtres et d'arcs, prouvant que les cornières furent ici construites dès une phase précoce de l'urbanisation ;

- des grandes maisons à deux étages, profondes, bordant les rives de la rue Droite, mais également sur la rive nord, en tête d'îlot ;

- des maisons de moindre élévation et plus modestes s'alignent dans les ruelles perpendiculaires à la rue Droite et dans le barri oriental, témoins d'un habitat moins prestigieux.

L'absence de maison tour est notable.

Le programme de la maison polyvalente est décrit sommairement dans les sources qui illustrent la bipartition fonctionnelle des constructions : le rez-de-chaussée est systématiquement affecté à l'artisanat, au stockage ou au travail des produits de la vigne. Pour autant, dans les petites rues perpendiculaires à la rue Droite, beaucoup de maisons ne montrent aucune trace d'un dispositif commercial.

L'étroit logis de la rue du Sergent de Ville ne compte qu'un étage, éclairé par une fenêtre géminée et pourvu d'un équipement domestique (placard ou évier). En revanche, le rez-de-chaussée n'est percé que d'une porte barlongue. Reste à déterminer si ces constructions plus modestes, qui paraissent ne remplir qu'une fonction de logis, étaient vraiment autonomes ou dépendaient des grandes maisons en tête d'îlot sur la rue Droite.

Pierre Garrigou Grandchamp relève que ce n'est pas le long de la grande artère de la rue Droite que sont conservés les dispositifs de commerce les plus marquants. Deux boutiques ouvraient dans deux maisons contigües de la rue du Portail Obscur, aux n° 9 et n° 11. C'est la différence de hauteur à laquelle s'achèvent les moulures des arêtes des arcades qui trahit l'existence d'un mur-bahut solidaire d'un des deux côtés de l'arcade, fermant partiellement l'ouverture et servant d'étal. Le même dispositif se retrouve un peu plus bas dans la rue, sur la

façade postérieure de la maison n° 28, rue Droite. Certaines des nombreuses grandes arcades qui ne sont pas ainsi conformées devaient recevoir des équipements en bois avec volets se rabattant pour constituer les éventaires.

L'ordonnance des façades des maisons de Caylus se conforme à l'esthétique dominante dans le midi de la France, qui ajoure le rez-de-chaussée d'arcades, et parfois de portes en arc brisé et les étages de fenêtres géminées, séparées par des pans de murs formant trumeaux, encadrées par deux registres de cordons régnants aux niveaux des appuis et des impostes. La porte est souvent absente des façades quand la maison est placée en angle : l'accès au logis est alors rejeté sur un côté, voire à l'arrière, de façon à ouvrir le plus d'arcades possible pour renforcer l'activité commerciale. Aux étages, les chapiteaux ne se poursuivent jamais en frises sur les piédroits.

Les façades postérieures n'obéissent en rien à la recherche d'une ordonnance régulière, parée des atours d'une sculpture monumentale sur les fenêtres et sur les membres horizontaux. Leur composition reflète les nécessités du programme, accès, circulations horizontale et verticale, organes du commerce. La façade arrière de la maison n° 28, rue Droite, très bien conservée, est à cet égard exemplaire : du fait de la forte déclivité du terrain de l'arrière vers l'avant, le rez-de-chaussée correspond à l'étage de l'autre partie de la maison, celle qui regarde la rue. Il n'en est pas moins ajouré d'une grande porte, à gauche, suivie de deux arcades, qui annoncent un niveau utilitaire dans la moitié ouest de la maison. Quant à la moitié nord de la maison qui regarde la rue, elle est éclairée par des fenêtres géminées qui annoncent plutôt des pièces à vivre, au-dessus d'un rez-de-chaussée lui aussi aménagé pour accueillir des activités d'échanges dans ses arcades. L'édifice comptait donc deux niveaux commerciaux, placés à des hauteurs différentes à l'avant et à l'arrière. Une petite baie éclaire un sous-sol, de niveau avec le rez-de-chaussée de la face opposée. L'étage est peu percé : à droite, une porte barlongue couverte d'un linteau en bâtière sur coussinets donnait accès à un balcon porté par des poutres dont les empochements se devinent, à intervalles réguliers, dans le niveau d'assise correspondant au seuil de la porte. Le balcon faisait sans doute fait office de galerie de desserte extérieure pour les pièces de cet étage.

### **Formes des percements**

Les arcades possèdent une forme en arc brisé du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. À côté des portes en arc brisé, qui restent de règle sur les façades principales des grandes rues, la fréquence des portes barlongues sur les voies secondaires est un caractère notable. Les coussinets qui

supportent les linteaux, le plus souvent droits, semblent d'abord avoir adopté un profil en quart-de-rond ; par la suite, ils sont profilés d'un bandeau et d'un cavet.

Les fenêtres géminées adoptent des formes très diverses. Sur la rue Droite, elles sont toutes couvertes d'arcs clavés, mais ce parti se retrouve sporadiquement ailleurs. La variété est plus grande dans les ruelles, où les fenêtres sont alors plutôt couvertes de linteaux : ceux-ci sont droits, ou bien découpés d'arcs trilobés, ou brisés redentés de trilobes.

### **L'équipement domestique**

Les murs des maisons de Caylus abritent en grande quantité un mobilier en pierre diversifié. Les cheminées, les latrines, les lavabos-évier, les niches et les placards muraux, ainsi que les coussièges sont fréquemment repérés dans les maisons.

### **Bibliographie**

- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Caylus aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Urbanisme et architecture civile d'un castelnau quercynois », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès Archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 199-213.
- LONCAN Bernard, « Des maisons du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle à Caylus et à Saint-Antonin », dans Bernard LONCAN (dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn et Garonne. Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 1993, p. 213-243.
- PASSERAT Georges, « La châtellenie de Caylus et son histoire », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. CXVII, 199, p. 197-201.
- PRADALIER-SHLUMBERGER Michèle, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998.

## Illustrations



Cl. P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 5 - Caylus, bas de la rue Droite, maisons n<sup>os</sup> 19<sup>bis</sup> et 21 (« maison des Loups ») : placés en tête des îlots étroits perpendiculaires à la rue Droite, les deux édifices présentent un pignon sur la voie publique : ils dessinent le profil caractéristique des fronts de rue du « parcellaire binaire ».



Cl. P. Gauthier, GoodImages

Fig. 7 - Caylus, rue du Sergent de Ville (cad. 441) : exemple de petite maison à un seul niveau, dans une des ruelles perpendiculaires à la rue Droite. Au rez-de-chaussée, il n'y a qu'une porte ; en dépit de la modestie du bâtiment, l'étage est pourvu d'une fenêtre géminée aux coussines et d'un placard.

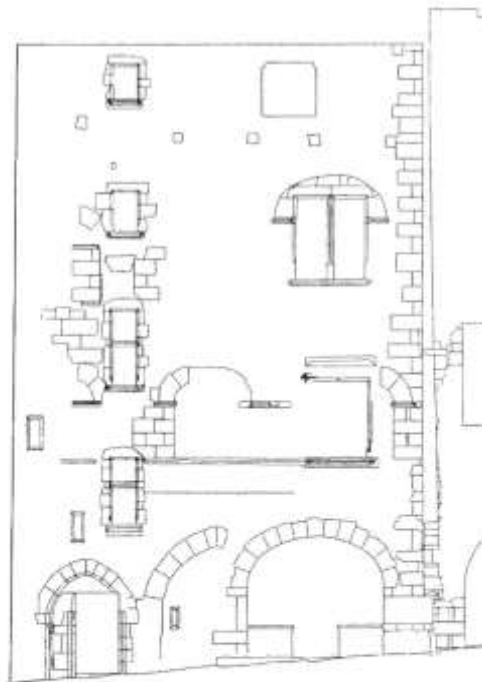


Fig. 9 - Caylus, maison 22, rue Droite (cad. 207), relevé photogrammétrique : la façade sur rue de cette demeure située sur la rive sud de la grande artère de la ville présente un mur goutteur (Inventaire général, extrait de *Caylus et Saint-Antoine-Noble-Val* 1993). Les étages sont très perturbés, mais les vestiges permettent de restituer l'ordonnance à cordon régissant et fenêtres géminées du premier étage et celle du dernier niveau, à baies simples couvertes de linteau sur coussines ; en revanche, au deuxième étage, les perturbations sont telles que la restitution est plus délicate et demanderait des sondages dans les murs.

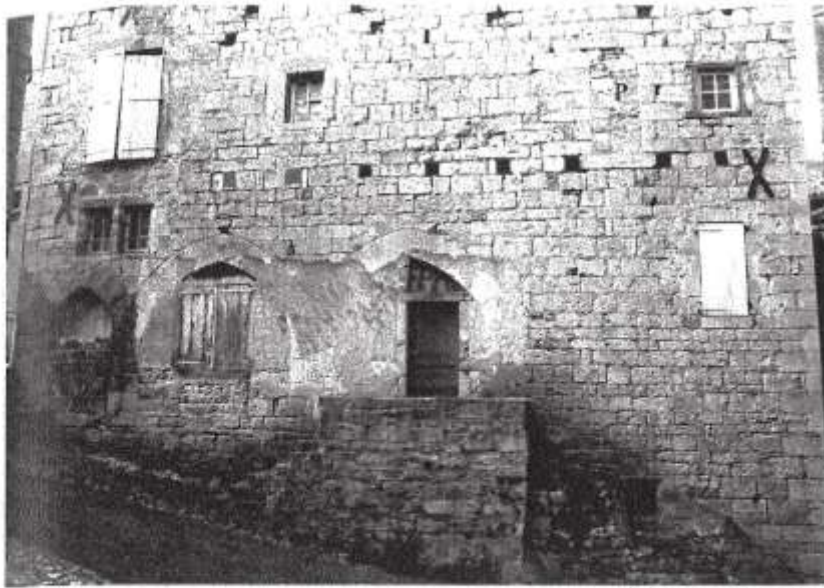


Fig. 10 - Caylus, maison 28, rue Droite (cad. 211), façade postérieure sur la rue du Portail Obscur : l'ordonnance est dictée par des considérations fonctionnelles ; une porte (P) et deux arcades au rez-de-chaussée, qui correspondent au niveau du premier étage du côté de la rue Droite ; au-dessus, à droite, la porte (murée) ouvrait sur une galerie (empochement des portes de deux sections, coloriés en noir ou en gris). Fenêtres géminées et cordon sont absents de cette façade secondaire.

Cl. P. Garrigou Grandchamp.



Fig. 11 - Caylus, « maison des Loups », 21, rue Droite, état de la façade principale vers 1850 (d'après Parker, 1853). Si le rendu des réseaux des baies du premier étage est approximatif, le répertoire des motifs des sculptures est très proche de ce qui est conservé. Le sommet du pignon n'était pas dérasé et la présence de trois baies barlongues encadrant et sommant la fenêtre géminée du deuxième étage est l'indice d'une grande pièce ouverte sous charpente.

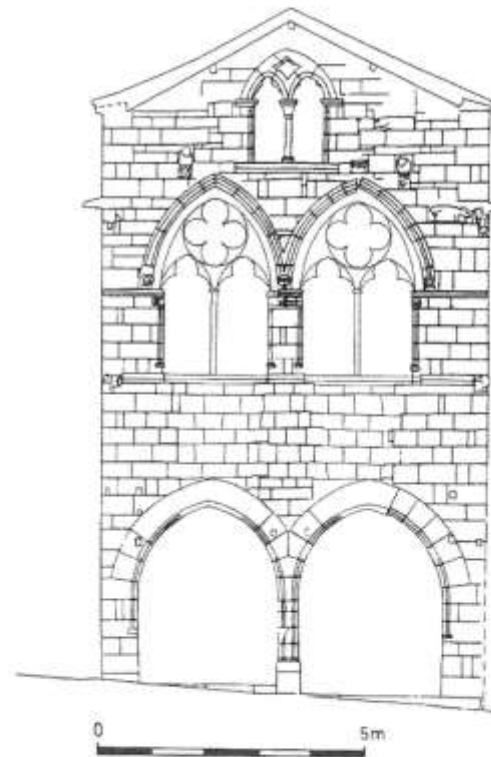


Fig. 12 - Caylus, « maison des Loups », 21, rue Droite, dessin de la façade principale d'après un relevé photogrammétrique (Inventaire général, extrait de *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val* 1993). La restitution du tracé des réseaux est très schématique, mais le dessin rend bien compte de la hauteur du rez-de-chaussée et du dérasement du pignon.



a

Cl. P. Garrigou Grandchamp



b

Cl. P. Garrigou Grandchamp



c

Cl. P. Garrigou Grandchamp



d

Cl. P. Garrigou Grandchamp

Fig. 15 - Caylus, fenêtres géminées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à colonnettes : a. 19<sup>bis</sup>, rue Droite (cad. 396), façade latérale : arcs clavés ; b. rue du Sergent de Ville (cad. 441) : linteaux droits sur coussinets ne formant pas cordon d'imposte ; c. rue du Chapelier (cad. 406) : linteaux droits, avec cordons d'appui et d'imposte moulurés ; d. 4, rue du Commandant Alibert (cad. 39) : linteau découpé d'arcs brisés redentés de trilobes, avec cordons d'appui et d'imposte.





Cl. P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 16 - Caylus, maison du XIII<sup>e</sup> siècle, impasse Prestat (cad. 391) : lavabo-évier contre le mur de refend longitudinal, au premier étage. Noter l'élégante réserve d'eau au-dessus de la pierre creuse.

## L'HABITAT CIVIL MÉDIÉVAL À RODEZ (AVEYRON)

### **Localisation**

La ville de Rodez d'origine antique s'élève sur une butte défendue sur trois côtés par des pentes abruptes, culminant à quelque 600 m d'altitude. La ville domine la rivière Aveyron qui la borde à l'est et au sud, et l'Auterne qui la longe à l'ouest et au nord.

Elle est la capitale du comté de Rodez qui apparaît peu avant 1100, lors d'un démembrement de l'ancien comté de Rouergue.

### **Développement urbain**

Durant une grande partie du XII<sup>e</sup> siècle, le nouveau pouvoir civil des comtes de Rodez affronte celui des évêques et ce n'est qu'en 1161 qu'un « commun de paix » règle le différend : le pouvoir temporel de la ville est désormais partagé entre le comte et l'évêque. Ce dernier garde le contrôle de la Cité, prise dans une enceinte et dont le tracé devait correspondre à celui du Bas-Empire, tandis que le comte devient seigneur du Bourg et s'installe dans son château, au nord-ouest de l'église Saint-Amans. Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> siècle, le Bourg se trouve enclos dans un élément fortifié qui vient s'appuyer sur l'enceinte du prieuré. C'est également au cours de cette période qu'une agglomération marchande se développe autour de la place du Bourg. En 1161, il est fait mention pour la première fois de la foire de la Nativité de la Vierge, contrôlée par le comte.

En 1177, Cité et Bourg s'autorisent à creuser des fossés. Rodez devient ainsi une ville double dont chacune des parties est gérée par un collège de consuls.

Suite au développement du Bourg, le comte de Rodez entreprend, avant 1195, de construire une nouvelle enceinte plus vaste englobant un quartier neuf, le Bourguet-Nau et peut-être aussi celui de Saint-Just. Parallèlement, l'évêque décide, dès 1208, de remettre en état, sinon de reconstruire et peut-être d'agrandir l'enceinte du Bas-Empire.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la ville Rodez présente donc un aspect bipolaire : la Cité autour du groupe épiscopal et le Bourg centré sur le monastère Saint-Amans et le château comtal. Les deux villes ont chacune une enceinte, un seigneur, un consulat, une juridiction mais, en dépit du « commun de paix » et des nombreux accords qui ont fait suite, elles sont en conflit permanent.

En 1214, les privilèges du Bourg prévoient l'exemption de taille pendant 5 ans pour ceux qui se fixeront. En 1244, l'évêque Bertrand renouvelle les privilèges de la Cité et se réjouit de son accroissement « d'hommes et de richesses ». Ainsi, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, la population a-t-elle dû s'accroître peu à peu, surtout par la venue de paysans du voisinage.

L'installation des Franciscains en 1232 et des Dominicains en 1282, de même que la reconstruction de la cathédrale Sainte-Marie en 1277 évoquent les signes d'un progrès de la production et de la dépense favorable aux chantiers de construction tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle.

### **L'habitat médiéval de Rodez**

42 parcelles de la ville possèdent encore des vestiges de maisons médiévales construites aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

La datation des maisons conservées en élévation repose, le plus souvent, sur les caractères techniques ou formels des édifices. La mise en œuvre des matériaux de construction n'étant pas significative, à Rodez, d'une période donnée, le repérage des vestiges des maisons antérieures à 1400 s'appuie sur des formes caractéristiques. Ce sont les formes architecturales, notamment les ouvertures, ainsi que le décor qui confèrent aux façades des édifices civils de la ville leurs caractères propres. Les fenêtres, en particulier, fournissent les principaux indices de l'évolution des formes architecturales.

### **Les maisons du XII<sup>e</sup> siècle**

5 édifices présentent quelques vestiges attribuables à cette période. Ils ont tous été repérés dans le Bourg.

La maison du n° 3 rue Saint-Just, à étage unique, possède une façade en grès qui a été l'objet de nombreuses et importantes modifications. Le cordon des fenêtres est orné de motifs de billettes. Le niveau d'imposte est également caractérisé par deux fragments de cordons décorés de sections de tores sur lesquels repose un corbeau sculpté. Le décor de billettes est ici disposé en damier sur quatre rangées. Il est caractéristique de l'époque romane. Les profils des tores sont également attribuables à cette période. Les corbeaux paraissent contemporains des cordons (chien et acrobate).

La maison des n° 5 et n° 7 rue Saint-Just possède sur sa façade sur rue des traces d'ouvertures qu'il est possible de restituer sous la forme de baies géminées en plein cintre surmontées d'arcs de décharge également en plein cintre. Au-dessus, les vestiges d'une pile,

qui devait scander la structure d'origine, permettent de restituer un second étage en pan-de-bois et indiquent que l'édifice se développait davantage vers l'est.

### **Les maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles**

Les maisons construites aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles constituent le plus important groupe d'édifices conservés en élévation dans la ville. 37 édifices offrent des vestiges des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : 22 dans la Cité et 15 dans le Bourg. Dans la Cité, les demeures sont implantées aux abords des axes les plus importants. Plusieurs façades de ces demeures ont gardé les traces de leur rez-de-chaussée d'origine.

La maison du n° 2 rue de la Barrière construite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle possède un rez-de-chaussée qui se compose d'une porte et de deux grandes arcades. Les ouvertures au tracé en arc brisé présentent des claveaux larges et profonds et sont soulignées d'une moulure en tore. Au premier étage, la *salle* était ouverte sur la rue par une baie ternée formée de petits arcs légèrement brisés. Elle présente une moulure en tore. Cette maison conserve un important décor qui se concentre à l'angle de l'édifice où il s'insère dans le creux des moulures. À l'origine, la maison devait disposer d'un décor plus abondant ornant également les arcades du rez-de-chaussée et les baies des étages. L'angle abattu est adouci à l'aide de moulures et clôturé en partie haute par un large congé. Ces moulures sont composées de deux tores séparés par une gorge profonde. Au rez-de-chaussée, les claveaux et les piédroits des baies devaient offrir un corps de moulures très proche de celui des arcades du premier niveau. Le cordon d'appui, très épais, présente un profil assez complexe qui se compose, de haut en bas, d'un bandeau plat, d'une gorge peu profonde, d'une moulure en tore suivie d'une gorge profonde et enfin d'une nouvelle moulure en tore. Le cordon d'imposte présente un décor de feuillage assez naturaliste qui ne peut être antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. Des visages humains qui marquent les congés.

La maison du n° 9 rue Sainte-Catherine possède de grands arcs au tracé brisé dont les angles ont été abattus en chanfrein.

La maison du n° 8 rue Sainte-Catherine possède des ouvertures au tracé en arc segmentaire et décorées d'un chanfrein.

La maison du n° 4 rue François Cabrol possède un rez-de-chaussée occupé par deux piliers pourvus de congés en cuillère au-dessus desquels devait se trouver une poutre et une structure en pan-de-bois.

Les portes d'entrée, lorsqu'elles sont conservées, se trouvent rejetées sur le côté de la parcelle. Moins hautes et plus étroites que les grands arcs, leur embrasure était tournée vers l'intérieur comme aux maisons des n° 8 et n° 9 de la rue Sainte-Catherine.

La maison du n° 19 place de la Cité conserve les vestiges d'une baie géminée au premier étage.

Certaines maisons, comme celle des n° 1 ; n° 3 et n° 5 place de l'Olmet, possèdent de grandes baies à remplages de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

### **Les structures des maisons médiévales de Rodez**

Le type de maison qui apparaît le plus largement développée à Rodez est celui qui répond aux fonctions résidentielle et professionnelle : la maison polyvalente. Parmi ces édifices, il faut distinguer ceux dont l'emprise au sol est la plus restreinte de ceux qui présentent un volume plus important.

Les demeures les plus petites sont composées d'un seul corps de bâtiment. Elles se signalent sur la rue par le couple arcade-porte qui ouvre le rez-de-chaussée. La maison située au n° 8 rue Sainte-Catherine illustre bien ce cas de figure. Ces édifices comprenaient un local commercial qui occupait une grande partie du rez-de-chaussée et l'escalier droit qui menait à l'étage, appuyé contre le mur latéral.

La majorité des maisons de Rodez s'ouvre directement sur la rue.

L'*ostal* comprend généralement un *sotol* constitué par un ouvroir servant aux activités artisanales et commerciales. Au-dessus du rez-de-chaussée se trouvent en général un ou deux niveaux. Ceux-ci sont réservés au logement. À l'étage se trouve la *salla*, la cuisine et quelquefois la *cambra*. La porte qui assurait l'autonomie du logement devait être accessible depuis la rue. Elle ouvrait très certainement directement sur un escalier menant aux parties privées.

La maison située au n° 2 rue de la Barrière présente le couple arcade-porte sur une seule façade tandis que la seconde était vraisemblablement ouverte de deux grands arcs. Cet édifice disposait d'un rez-de-chaussée et d'un étage en pierre tandis que l'étage supérieur était en pan-de-bois. Il offre un plan simple, de forme rectangulaire mesurant 7,65 m sur 5,40 m. La porte devait également être rejetée sur le côté, contre un mur qui limite la parcelle et sur lequel venait s'appuyer l'escalier.

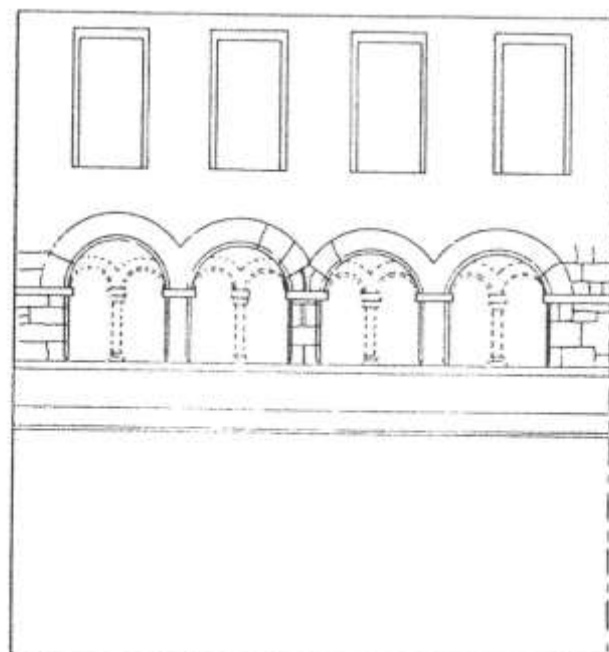
La salle ou *aula* constitue l'élément le plus important de ces petites maisons. Elle était « une pièce à vivre polyvalente ». Les fenêtres et leur décor répondent au souci du propriétaire de se représenter par sa maison.

La grande demeure polyvalente, maison patricienne, est également attestée à Rodez. Ces édifices se distinguent par leurs dimensions. Ils devaient également se caractériser par la richesse de leur décor et par le soin apporté à leur aménagement. La maison des n° 1, n° 3 et n°5 de la place de l'Olmet, dont la construction peut être datée de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle entre dans cette catégorie. L'emprise de la demeure médiévale paraît avoir été vaste : la façade principale située sur la place devait mesurer 19,73 m de long. On ne connaît pas son aménagement intérieur et on ne peut rétablir la distribution médiévale.

## Bibliographie

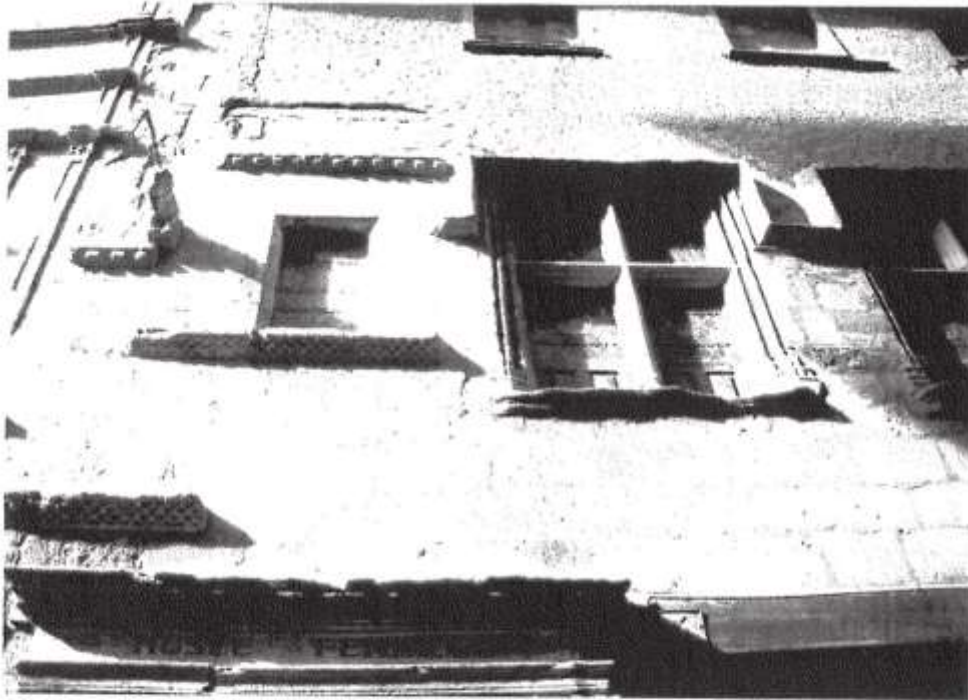
- FABRE Aurélie, « Les maisons médiévales du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Rodez », *Revue du Rouergue*, n° 62, 2000, p. 133-168.

## Illustrations



0 1 2 3 4 5m

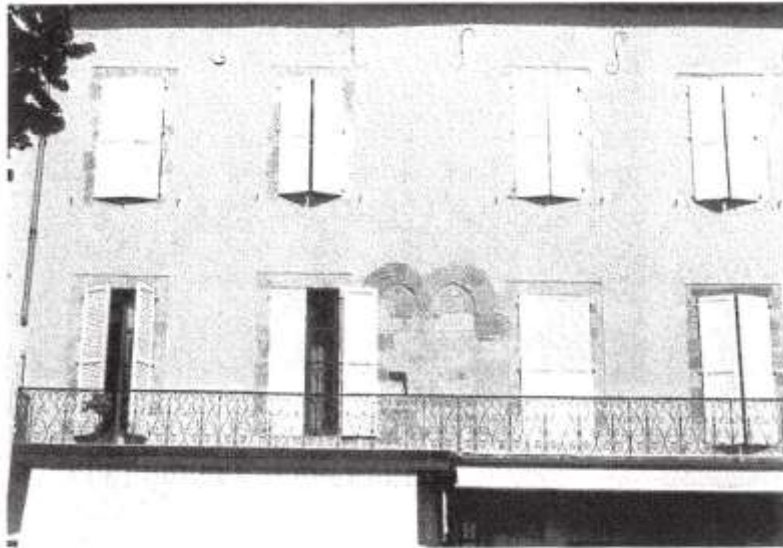
Maison 5 et 7 rue Saint-Just  
Relevé et restitution d'une partie de la façade sud, rue Saint-Just.  
(Dessin de l'auteur)



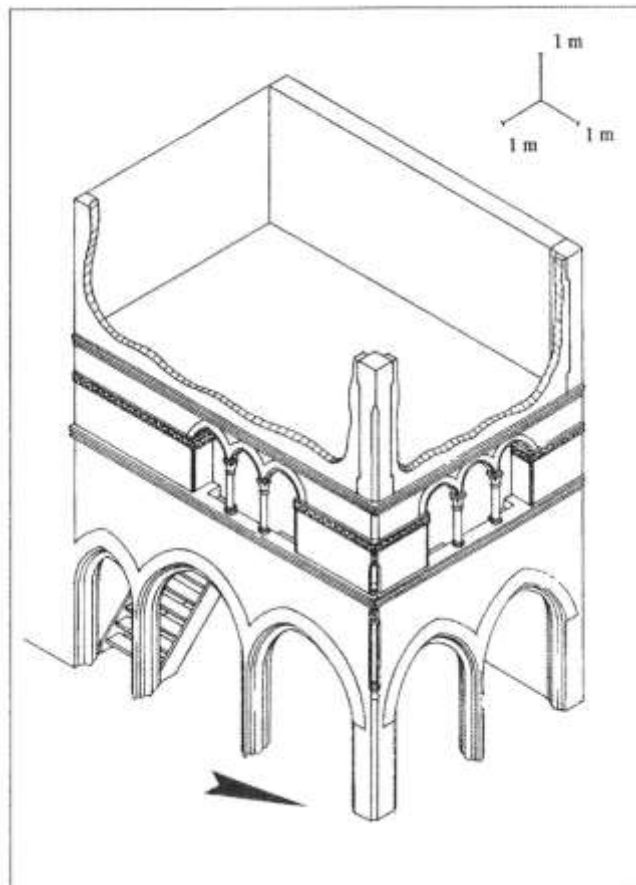
*Maison 3 rue Saint-Just*  
*Façade sud, rue Saint-Just. (Cliché de l'auteur)*



*Maison 3 rue Saint-Just*  
*Façade sud, rue Saint-Just. (Cliché de l'auteur)*

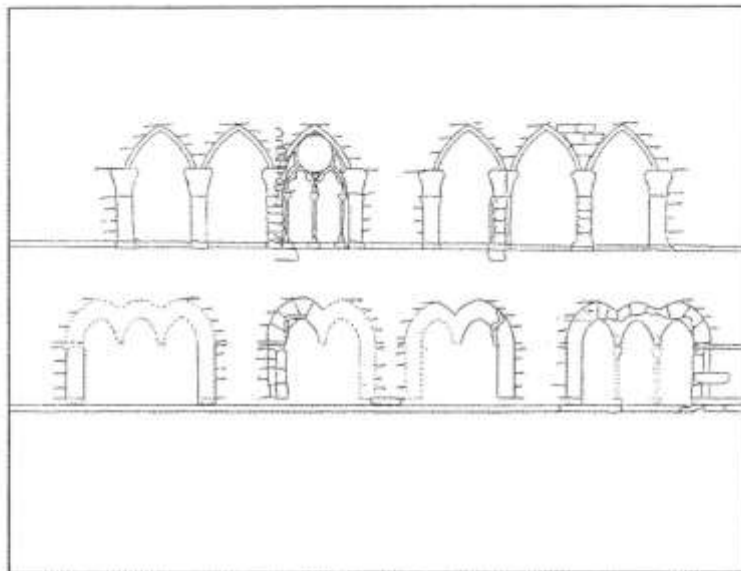
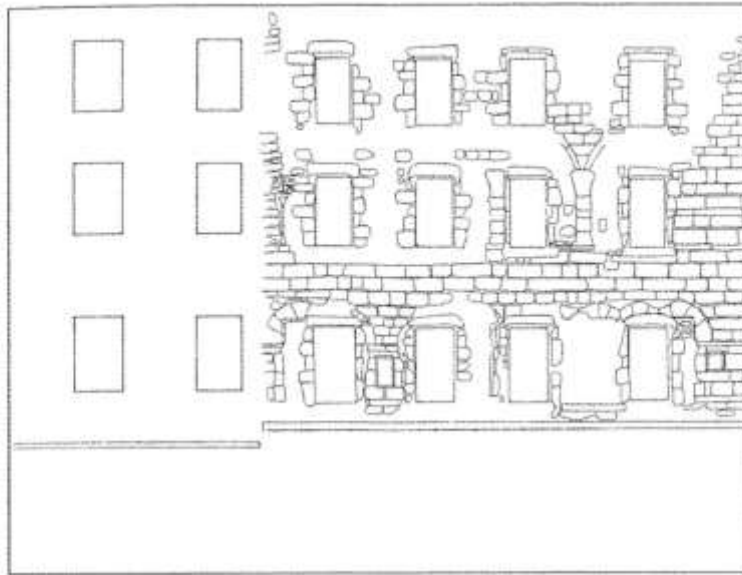


*Maison 19 place de la Cité*  
*Façade est, place de la Cité : détail de la baie géminée conservée au premier étage.*  
 (Cliché de l'auteur)



*Maison 2 rue de la Barrière*  
*Croquis : hypothèse de restitution axonométrique de l'ensemble de l'édifice.*  
 (Dessin de l'auteur)





*Maison 1, 3 et 5 place de l'Olmet*  
*Relevé et restitution de la façade ouest, place de l'Olmet. (Dessins de l'auteur)*

## **CAUSSADE, TOUR D'ARLES**

### **Datation de la construction**

La demeure a été construite durant le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

### **Commanditaires et propriétaires**

La famille de Lalo est très probablement à l'origine de la construction de la tour d'Arles de Caussade. Elle apparaît dans la documentation écrite dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

En 1295, l'inventaire des biens de Gausbert de Lalo, le probable commanditaire de la demeure, précise qu'il possédait alors une demeure « près la porte Estivenque qui confrontait une rue publique et le fossé de la ville ». Il s'agit de la tour d'Arles. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'essentiel du patrimoine familial semble être passé aux mains d'un autre lignage local, les Castanède. Ces derniers auraient pu acenser la demeure à un membre de la famille d'Arles qui est citée dans un compoix de 1535. La tour aurait ensuite pris le nom de cette dernière famille.

La tour d'Arles est édifiée en limite du noyau urbain primitif de Caussade, à proximité ou sur l'ancien fossé de la ville.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

#### **- Plan et élévation de l'édifice**

Le plan de l'édifice est rectangulaire. La tour mesure 8x11 m environ à la base. Le bâtiment ne comporte pas de retrait d'étages, mais les murs sont progressivement amincis, avec un léger fruit des parements. La tour était probablement initialement associée à un corps de logis qui a entièrement disparu aujourd'hui. Elle comporte trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages et présente pour sa façade est une organisation symétrique de ses ouvertures. Sur la façade ouest, le souci de symétrie n'est pas absent, mais il a dû composer avec des impératifs de distribution et d'aménagements intérieurs.

## - Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* Brique, pierre et bois.

Le matériau de base est la brique moulée d'une épaisseur moyenne de 5 cm. Les longueurs et les largeurs semblent traduire deux modules, l'un de 28x21 cm et l'autre de 36,5x21 cm. Des traces d'outil que l'on rencontre systématiquement sur les briques composant les chanfreins, les ébrasements et les feuillures permettent de supposer qu'elles ont été taillées à la laye. Pour les moulures, les traces de laye observées traduisent plutôt un piquetage destiné à favoriser la tenue d'un enduit.

Le liant de la maçonnerie médiévale est de couleur blanchâtre. Sur tous les parements, les joints sont creux chanfreinés et soigneusement lissés au fer, même lorsqu'un enduit est venu les couvrir.

La pierre est un calcaire gris local. Son emploi est très limité. Il est réservé à certains cordons et archivoltés en façades, seuils de portes, linteau et appui d'une fenêtre, scellement de gonds de portes ou de volets de placards. D'autres éléments, aujourd'hui disparus, devaient également être en pierre (sommiers d'arcs géminés, colonnettes, chapiteaux).

Un enduit de façade fin et fortement adhérent permet d'affirmer que seuls les arcs des portes en tiers-point, les fenêtres géminées (arcs, tympan et tableaux), l'encadrement des jours du rez-de-chaussée et un bandeau en brique étaient couverts d'un enduit. Certains de ces enduits étaient peints. L'enduit et le mortier prélevé au cœur de la maçonnerie sont de même composition et donc contemporains.

Utilisation du bois de chêne pour les deux planchers qui séparent les différents niveaux de la tour. Ils sont constitués de poutres de rives incluses dans les murs, supportant une poutraison espacée de 1,10 m environ et de 25x25 cm de section, dont le profond encastrement dans la maçonnerie indique qu'elle a été mise en place en même temps que l'on bâtissait les murs. L'absence d'enduit mural, sur 15 à 20 cm au-dessus de ces poutres, permet deux hypothèses quant à la constitution du sol de circulation. Soit il existait un plancher portant sur des solives, soit un sol dur (carreaux de terre cuite sur lit de terre) couvrait un plancher.

Utilisation de tuiles canal pour la toiture.

## - Architecture et fonction des espaces

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée est dépourvu des arcades liées au négoce ou à l'artisanat. Deux portes, une sur chaque rue, correspondent à une distribution rationnelle de

l'édifice. La porte située à l'est, du côté de la place publique, est couverte par un arc brisé chanfreiné. Elle ouvre sur une vaste pièce aux murs non enduits, dont la petitesse des trois petites baies rectangulaires devait faire un espace assez sombre malgré plusieurs niches pour des lampes. Sa vocation ne pouvait être qu'utilitaire : remise, cellier, voire écurie ouvrant sur la rue par une porte de service. Un placard a été aménagé dans le mur nord de la pièce. Il est cependant situé à une hauteur inaccessible depuis le sol médiéval, ce qui semble induire l'existence d'un plancher intermédiaire, au moins dans la partie ouest de la pièce, formant un entresol partiel.

La porte sud également couverte par un arc et dotée de deux battants, constitue l'entrée principale de la maison. Elle ouvrait sur un escalier droit. À la base de cet escalier, le sol est surélevé et l'existence d'une cloison séparative avec l'espace de remise est fort probable. Cette entrée bénéficiait d'un éclairage naturel, par une petite fenêtre à fort ébrasement intérieur, complété par une niche à lampe aménagée dans le mur sud. Des traces d'enduit indiquent que seul l'espace de communication avec l'étage était enduit.

*Le premier étage.* La pièce du premier étage de la tour possède quatre fenêtres géminées : deux par façade. Les deux lancettes aux arcs brisés retombant sur une colonnette sont surmontées d'un jour d'écoinçon losangé et prises sous un arc brisé et saillant. Elles possèdent une sorte d'archivolte qui évoque l'arc de décharge des baies géminées de tribunes romanes, profilé en quart de rond vers l'extérieur et en cavet souligné d'un tore vers l'intérieur. Les fenêtres aménagées dans le mur sud sont pourvues de coussièges. Un jour éclaire également la pièce.

Deux placards sont aménagés dans le mur nord et une cheminée est présente sur le mur sud.

Une porte couverte par un arc brisé présente dans le mur sud permettait peut-être d'accéder à des structures en bois, des coursières menant à un autre corps de logis, ou sur des cuisines ou des latrines. Elle aurait également pu constituer un accès indépendant du rez-de-chaussée par le biais d'escalier de bois accroché à l'extérieur, mais son étroitesse conduit plutôt à imaginer un balcon bien que l'on ne distingue aucune trace des corbeaux pour le soutenir.

Cette pièce possédait certainement une fonction plutôt privée.

*Le deuxième étage.* Ce niveau est abondamment éclairé. Il possède des petites niches à lampes aménagées dans le mur est ainsi que sept fenêtres dont quatre fenêtres géminées et un jour en tiers-point.

Ces fenêtres du dernier étage sont surmontées d'un bandeau saillant et liées par un cordon d'imposte qui s'incurve pour épouser le contour brisé des lancettes.

À l'est, la présence d'une lancette formant le sommet d'un trio de baies, disposées en triangle avec les deux fenêtres géminées pour base suggère que la salle du dernier niveau était couronnée d'une charpente carénée, la baie la plus haute captant les rayons du soleil pour en éclairer la partie supérieure.

Deux placards sont aménagés dans le mur nord et une cheminée est également présente sur le mur sud.

Cette pièce possédait une fonction plus ostentatoire liée, en particulier, à la présence de peintures murales.

*Les enduits des façades.* Les deux façades sur rue présentent des enduits peints aux étages. Ils sont localisés sur les seules ouvertures. Pour les portes et les jours du rez-de-chaussée, on a voulu imiter des arcs et des encadrements en pierre. C'est particulièrement notable pour les deux jours rectangulaires de la façade sud où l'emploi de pierres en linteau et appui n'a pas empêché la superposition d'un enduit imitant la pierre.

Sur la façade est, les baies du deuxième étage possèdent un décor peint assez complet, tant au niveau des tympans que de l'encadrement. La face inférieure de l'archivolte est ornée de pétales bleu foncé et le tympan porte des lignes et arabesques noires peintes au pinceau sur l'enduit blanc. Sur les piédroits subsistent les traces d'un décor de fins rinceaux et, sur les intrados, des bandes noires alternent avec des bandes blanches.

Sur la façade sud, la fenêtre ouest du deuxième étage conserve, sur l'intrados des arcs et au sommet des tympans, des arabesques peintes en noir sur fond orange ou rouge lie-de-vin. Il semble qu'il s'agisse plutôt de motifs non figuratifs que de motifs floraux. Le cordon qui constitue la base de l'archivolte est orné d'une série de bandes obliques, de couleur orange sur un badigeon blanc. On peut supposer que ce décor couvrait toute la longueur de ce cordon régissant.

L'emploi d'enduit extérieur, surtout localisé sur les baies, s'il cherche sans doute à imiter la pierre, peut aussi résulter d'un souci d'animer l'élévation. Il permet de souligner les articulations ou les encadrements en les rehaussant par une coloration différente (blanche sur fond de briques) ou plus franche (briques plus rouges et joints plus blancs). À l'utilisation vraie de deux matériaux s'ajoute donc un souci esthétique fondé sur une bichromie feinte, si nécessaire.

*Le décor peint des étages.* Au premier étage, les murs sont enduits et peints d'un faux appareil en rouge sur fond blanc. Les portes, fenêtres et placards ont parfois reçu un décor peint soulignant l'encadrement.

Au deuxième étage, le décor peint est organisé sur les quatre parois de la pièce. L'organisation décorative est traitée selon un principe assez courant dans les décors peints des édifices civils médiévaux, consistant à octroyer une place prépondérante à un registre inférieur à caractère purement ornemental. Les quatre murs de la pièce étaient pourvus d'un premier registre de faux appareil montant quasiment jusqu'au sommet des fenêtres ouvertes dans le mur est, soit plus des deux tiers de la surface peinte. Le parement des assises était orné de tracés divers à caractère irrégulièrement arrondi ou anguleux, destinés à imiter le marbre brèche ou toute autre pierre dure présentée en coupe. Le registre inférieur en appareil feint était couronné d'une frise de ruban plié marquant la limite avec le premier registre figuré qui se développait sur tout le pourtour de la salle. Les murs pignons ouest et est disposaient d'un niveau supplémentaire de décoration peinte. On distingue notamment du côté occidental une arcature courant sur toute la longueur du registre, chaque arcade servant de cadre à une figure unique. Une dizaine d'arcades rythmaient cette partie du mur ouest et devaient se poursuivre sur les autres murs. Deux arcades sont lisibles. On y distingue un personnage apparemment agenouillé, les mains tendues vers une figure distinctement féminine, debout sous l'arcade suivante et tenant une fleur à la main. Les arcades qui leur font suite abritent également des figures individuelles associées deux à deux. Il s'agit d'une scène à caractère courtois qui complète la représentation des cavaliers affrontés disposés au-dessus. Ceux-ci sont représentés en plein engagement, le cavalier de droite coiffé d'un heaume à plumail heurtant avec force son adversaire qui se cambre sous le coup de lance. Cette scène est très probablement une illustration de tournoi. Il s'agit peut-être d'un décor réalisé à l'origine pour illustrer les activités propres à la catégorie sociale de commanditaire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Toiture et couverture.* La partie sommitale de l'édifice était composée d'une toiture à deux pans, masquée par un mur écran.

La toiture était certainement réalisée en tuile canal et la couverture portait sur une charpente formant fermes. L'appui de cette charpente, sur les murs nord et sud, était assuré par un système d'échelle horizontale formé de deux poutres parallèles, l'une noyée au cœur de la maçonnerie, l'autre saillante sur la face intérieure du mur. Ces deux pièces de bois étaient reliées par des blochets disposés à intervalles réguliers.

La toiture était cachée par un mur écran dont le parement était composé de briques à joints de mortier couvrants.

Des exutoires espacés d'environ 80 à 85 cm le long des murs nord et sud assuraient l'évacuation des eaux de pluie. Ils forment des entonnoirs rectangulaires au couvrement en escalier et leur appui, dont la pente assurait un écoulement efficace au travers des murs, est constitué de briques recouvertes de deux couches de mortier à la surface très lisse. La couverture de tuiles devait pénétrer assez profondément dans ces dispositifs et la modénature en pointe des maçonneries séparant chaque exutoire évitait tout barrage à l'écoulement des eaux. Les débouchés extérieurs, de section carrée, s'effectuaient juste au-dessus d'un épais bandeau de brique formant goutte d'eau.

*Le corps de bâtiment attenant.* L'existence d'une porte à chaque étage dans le mur nord de la tour suggère la présence d'un corps de bâtiment de ce côté. Sans être rigoureusement superposées, ces portes sont essentiellement localisées dans la moitié est du mur tandis que des fenêtres sont percées dans la partie ouest. Il faudrait donc supposer l'existence de galeries donnant accès à un corps de logis non contigu, ou l'existence de latrines et/ou de cuisines suspendues, soit, plus probablement, l'existence d'un bâtiment mitoyen moins profond.

#### - Datation

Les peintures murales de la tour d'Arles sont datées de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Une étude dendrochronologique plus précise a permis d'affiner la datation de la construction de la demeure. Une poutre encastrée dans le mur sud de l'édifice a fourni une datation du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. De même, l'abattage des arbres de la charpente à chevrons formant fermes a été réalisé dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Sources écrites**

- Sur l'inventaire des biens de Gausbert de Lalo en 1295

- Archives départementales du Tarn-et-Garonne, 2E 666.

## Bibliographie

- CZERNIAK Virginie, « Caussade, Tour d'Arles et maison dite "La Taverne". Peintures murales », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès Archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 185-190.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « La maison de "la Taverne" à Caussade et l'architecture civile en brique des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans le Tarn-et-Garonne », *Bulletin de la société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. 139, 2014, p. 45-80.
- DE MONTJOYE Alain, « La maison médiévale en brique (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) en France méridionale », dans Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS (coord.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-29 mai 2001, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, hors-série, 2003, p. 109-128.
- POUSTHOMIS Bernard, avec la collaboration de POUSTHOMIS-DALLE Nelly, « La "Tour d'Arles" de Caussade (Tarn-et-Garonne) : étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », dans Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP (dir.), *Les demeures urbaines patriciennes et aristocratiques (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Bulletin Monumental*, t. 160-1, 2002, p. 71-87.

## Illustrations



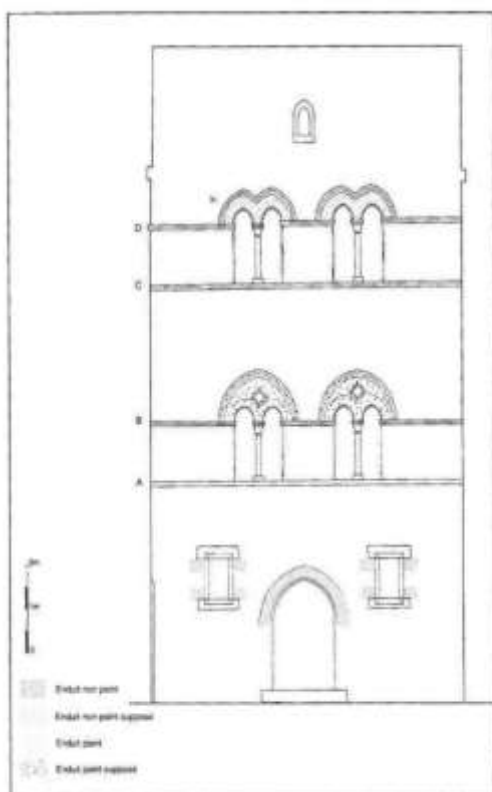


FIG. 10. — Façade est (côté place publique). Reconstitution de l'état à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Relevé et dessin B. Pourdornis.

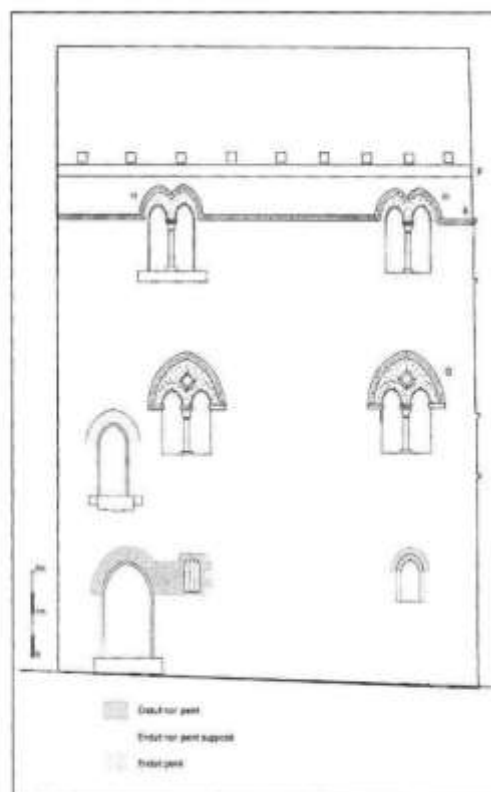


FIG. 11. — Façade sud (côté ruelle). Reconstitution de l'état à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Relevé et dessin B. Pourdornis.



Façade est de la tour d'Arles.



Angle sud-est de la tour d'Arles.

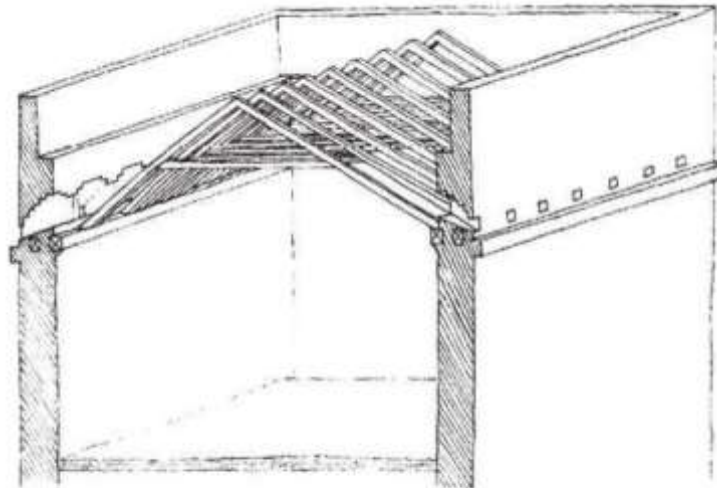


FIG. 8. — *Reconstitution de la toiture médiévale.*  
*Relevé et dessin B. Pousthomis.*

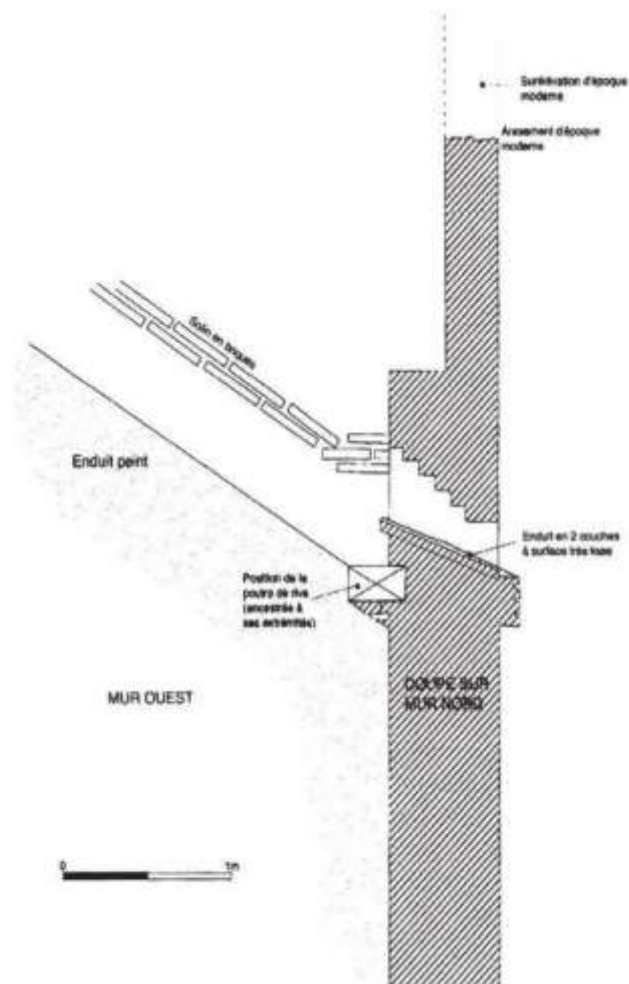
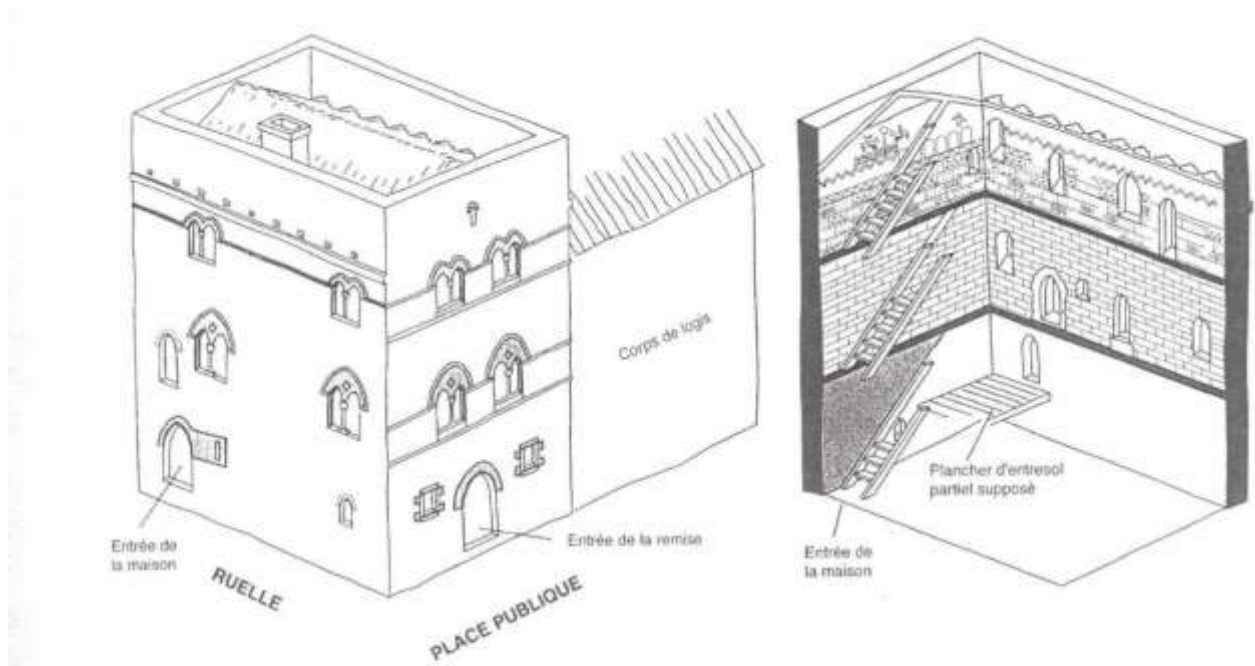


FIG. 9. — *Coupe sur un exutoire d'eau pluviale. Angle nord-est.*  
*Relevé B. Pousthomis.*



**Fig. 8. Caussade, maison dite « Tour d'Arles »** : restitution de l'état initial en axonométrie, montrant le mur écran original cachant la toiture et les plages d'enduit sur les baies. L'écorché situe les escaliers d'origine et le décor peint le mieux conservé, sous charpente lambrissée. (dessins B. Pousthomis)



Détail des peintures murales de la tour d'Arles.

## **CAUSSADE, MAISON DITE « LA TAVERNE », 21 RUE DE LA RÉPUBLIQUE**

### **Datation de la construction**

La demeure a été édiflée vers 1281.

### **Commanditaires et propriétaires**

La maison dite « la Taverne » à Caussade, est édiflée dans la partie nord de la ville enceinte. Cette ville est un bourg castral, tête d'une seigneurie ancienne. La vicomté de Caussade est ainsi attestée dès le X<sup>e</sup> siècle. Une charte de coutumes est accordée aux habitants de Caussade en 1248, lors de la constitution du bourg.

Le commanditaire de la demeure à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est inconnu. Il a fait édifler à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une maison patricienne, sommet de la catégorie des maisons polyvalentes, lieu de travail et belle résidence à la fois, en forme de tour très haute. Il voulait disposer d'une façade monumentale, bien composée, et d'un belvédère ajouré de fenêtres géminées sur trois de ses faces.

La maison aurait appartenu au XV<sup>e</sup> siècle à un membre de la grande famille de Caussade, les Missolières.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

- Plan et élévation de l'édifice

L'édifice possède un plan resserré, trapézoïdal (7,50 à 9,40 m en largeur sur 11 à 11,35 m de profondeur, hors œuvre), ce qui contribue à lui donner le volume d'une maison tour. L'édifice était initialement libre sur toutes ses faces et s'inscrivait dans un parcellaire régulier. Dans une deuxième phase, postérieure de quelques décennies seulement, un édifice plus bas est venu s'accoler au nord, contre la façade postérieure.

L'édifice mesure 16,10 m de hauteur. Il compte trois étages habitables sur un rez-de-chaussée de plain-pied avec la rue et un niveau de cave. Chacun des quatre niveaux est occupé par une grande pièce, dont la surface varie de 67 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée à environ 70 m<sup>2</sup> au

dernier étage. Le corps arrière ne compte que deux niveaux, d'une surface de 41 m<sup>2</sup>. L'adjonction n'a conservé que peu de vestiges médiévaux.

Toutes les pièces de la demeure sont couvertes par des plafonds.

- Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* Brique, pierre, métal et bois.

La brique compose l'essentiel des maçonneries. La finition des parements est différenciée : sur les chaînes d'angle, ainsi que sur l'encadrement et le tableau des baies, les faces sont finement layées, alors qu'elles sont brutes ailleurs ; parfois le layage n'affecte que la moitié d'une brique. Ces hachures sont le fruit de retailles au ciseau ou au taillant droit. Plutôt que d'une recherche d'accroche de la lumière, il semble qu'il s'agisse d'une préparation de pose d'un enduit fin sur les parties layées : les chaînes et les encadrements se seraient alors détachés sur des maçonneries aux joints beurrés à brique vue.

La pierre calcaire est largement utilisée pour les parties à tailler (appuis, cordons, oculus, sommiers et colonnettes, linteaux), ou devant résister à l'usure (seuils des portes, base du pilier commun aux arcades). La pierre est également mise en œuvre là où il faut sceller des pièces métalliques : les blocs sont entaillés d'une rainure permettant d'insérer la queue du gond dans un joint et de le sceller au plomb.

Le métal est utilisé avec parcimonie et seulement dans le second œuvre. Des gonds d'accroche des volets sont encore en place dans certaines fenêtres et équipaient les placards. Des douilles de verrou, engagées entre le chapiteau et le tailloir et entre la base et l'appui, sont conservées dans plusieurs fenêtres. De tels anneaux devaient exister dans le piédroit des placards opposés à celui qui accueillait les gonds, mais ils ont tous disparu.

Le bois intervient dans le gros œuvre pour les plafonds et le pilier du rez-de-chaussée. Le chêne est exclusivement employé. Il apparaît en second œuvre dans les barres de fermeture de certaines baies et dans les escaliers de charpente disparus.

Tous les arcs des portes et des fenêtres ont un tracé brisé, peu aigu. Les placards sont couverts d'arcs en plein cintre et les niches d'arcs en mitre (constituées par deux briques en bâtière). Les arrière-voitures des fenêtres et des portes sont en arc segmentaire, sauf celle de l'angle sud-est du premier étage qui surprend par la hauteur de son embrasure en plein cintre. Seules trois baies rectangulaires au bas de la façade sud sont couvertes de linteaux. Les murs ont une épaisseur qui varie, au rez-de-chaussée, de 0,86 m (mur arrière) à 0,79 m (mur nord).

## - Architecture et fonction des espaces

*Le rez-de-chaussée.* Le premier niveau ouvre sur la rue par deux arcades et sur la ruelle par une large porte, percée non loin du mur arrière et accostée d'un jour. La disposition des espaces de rangement ménagés dans les murs, principaux équipements immobiliers des boutiques, en trois ensembles composés d'un placard et d'une niche associés, conduit à penser que l'espace du rez-de-chaussée pouvait être cloisonné en trois pièces : deux boutiques distinctes disposant chacune d'une arcade sur rue et un espace arrière ouvrant sur la ruelle. Le rez-de-chaussée est couvert par un plafond composé d'une poutre maîtresse longitudinale portant un solivage transversal. L'existence de la large porte percée dans la façade sud, contre le mur arrière, s'explique peut-être par l'installation dans l'axe d'une volée d'escalier droit menant au premier étage : un tel dispositif aurait assuré l'indépendance du logis par rapport aux boutiques.

*Le premier étage.* La pièce du premier étage est largement éclairée par trois fenêtres géminées. Deux d'entre elles donnaient sur la rue mais elles ont été remplacées par des croisées à doubles traverses au XV<sup>e</sup> siècle. Les baies de la façade ouest conservent leur trumeau d'origine, ainsi que des segments d'un cordon mouluré surmonté d'une assise d'appui nue ; des vestiges de cordons d'imposte marquent le niveau de la naissance des arcs. Il convient de restituer ici deux fenêtres géminées à oculus, identiques à celles du deuxième étage. Une troisième fenêtre à deux baies en arc brisé surmontées d'un oculus, constituée de briques chanfreinées, comme les piédroits, ouvrait sur la ruelle dans l'angle sud-est.

La pièce possédait probablement une cheminée qui a été remplacée au XV<sup>e</sup> siècle par une cheminée de plus grande taille. À l'ouest de la cheminée, une niche en plein cintre assez haute dont l'embrasure était chanfreinée (donc sans fermeture) pourrait avoir accueilli un évier. Sur le panneau opposé, deux niches couvertes en plein cintre correspondent à des placards muraux, reconnaissables à leur feuillure et aux dispositifs métalliques (gonds et douille de verrou) qui en assuraient la fermeture par des huis en bois.

Une porte en arc brisé est présente dans l'angle nord-est. Elle fermait de l'intérieur et peut correspondre soit à un accès extérieur à l'étage, soit à une sortie sur un ancien balcon dans le cas d'un escalier primitif intérieur. Dans les deux cas, les vestiges d'une niche murale couverte en bâtière sur la face externe du mur est et les traces d'une ancienne cloison en pan de bois indiquent que cette porte a pu desservir des latrines, sur palier dans la première hypothèse, sur balcon dans la seconde.



La pièce est couverte par un plafond composé de solives peintes transversales reposant latéralement sur des sablières encastrées (« murailles »), engagées dans des empochements délimités par des briques verticales. L'adéquation de ces solives peintes avec les dispositifs prévus dans les maçonneries d'origine (sablières et logettes) suggère que l'ensemble du plafond puisse appartenir à l'édifice primitif.

Un escalier intérieur en charpente menant vers le deuxième étage a existé, dont le fantôme subsiste le long du mur postérieur. La volée unique, partant de l'angle sud-est sans laisser d'espace pour un palier (à volée tournante ?), aboutissait à un palier à l'angle nord-est. La solive qui délimitait sa trémie a été remplacée à une époque indéterminée.

La fonction de cette pièce de 70 m<sup>2</sup> reste inconnue.

*Le deuxième étage.* La pièce du deuxième étage reproduit l'organisation de celle du premier étage. Dans son état originel, elle comportait trois fenêtres géminées, une fenêtre simple, une porte en arc brisé et deux placards muraux associés chacun à une niche ; la présence d'une cheminée reste conjecturale.

Les fenêtres géminées s'inscrivent dans des embrasures couvertes d'arcs segmentaires, anciennement dotées de coussièges. Les deux fenêtres géminées de la façade ouest sont couvertes par des arcs brisés surmontés d'un jour d'écoinçon en losange, en partie masqué par le couverture d'embrasure, ce qui laisse supposer une mise en œuvre dissociée des tableaux et de l'embrasure. Chaque fenêtre est surmontée par une archivolte en plein cintre formant un larmier. Un grand arc de décharge rassemble les deux embrasures. Les porte-bannes sont en place de part et d'autre des fenêtres. Le cordon d'appui profilé en tore est remplacé par endroits par des pierres chanfreinées. Au nord, près de l'angle nord-ouest, une fenêtre en lancette de dimensions modestes, couverte d'une arc brisé émoussé, ouvrait vraisemblablement sur une venelle, ou au-dessus des toits de la construction contiguë. Ses gonds d'origine sont en place, ainsi que la barre de fermeture, restée prisonnière dans le trou barrier du tableau de gauche. Une fenêtre géminée aux arcs brisés constitués de briques chanfreinées, comme les piédroits, était ouverte dans l'angle sud-est. Son cordon d'imposte porte deux potences métalliques munies d'anneaux porte-bannes. Le chapiteau de cette fenêtre présentait un décor de crochets fleurons, sur deux rangs, redressés sur un abaque circulaire, typique du milieu ou du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Le tailloir est ici indépendant. L'appui de la fenêtre est constitué de deux pierres en calcaire sans cordon mouluré. Les douilles de verrou, engagées entre le chapiteau et le tailloir, et entre la base et l'appui sont conservées.

La porte originelle est percée dans le mur arrière. Identique à celle du premier étage, elle fut, elle aussi, remplacée par une porte en anse de panier au XV<sup>e</sup> siècle, ouverte à l'extrémité du mur nord. Deux paires de placards muraux couverts en plein cintre, associés chacun à une niche couverte en bâtière, sont aménagés au nord et au sud. L'un des placards montre une division verticale dans l'enduit, indiquant une ancienne partition.

Le plafond qui couvre la pièce présente les mêmes caractéristiques que celui de l'étage inférieur et porte les traces d'un décor peint similaire. Le plancher venait s'encaster sur les élévations nord et sud dans une rainure ménagée au-dessus d'une saillie de parement.

L'escalier originel, desservant le dernier étage, était donc adossé au mur est, superposé à celui conduisant du premier au deuxième étage.

La fonction de cette pièce de 70 m<sup>2</sup> reste inconnue.

*Le troisième étage.* La pièce du troisième étage ne diffère des autres que par l'absence de cheminée. Dans son état médiéval, elle comportait quatre fenêtres géminées à l'assise d'appui et au cordon régissant en brique. Le niveau le plus élevé prenait donc le jour à l'ouest et au sud, mais également au nord, devenant un vrai belvédère. Leurs embrasures conservent les vestiges des gonds et du trou barrier qui permettaient leur fermeture, apparemment assurée par des volets. Les coussièges de la fenêtre sud sont encore en place. La fenêtre nord était également pourvue de coussièges. Le modèle des chapiteaux des fenêtres du troisième étage semble fourni par celui qui subsiste en façade sud, avec des feuilles lisses, mais librement interprété et sèchement taillé. Cette fenêtre sud n'est pas pourvue d'un jour d'écoinçon et se conforme donc à la hiérarchie définie en façade sur rue. Son appui est constitué de deux pierres surmontant un cordon mouluré en brique, qui règne sur toute la façade. Les douilles de fermeture des volets sont en place.

L'équipement se limitait à un placard mural et à une niche, cette fois séparés, dans les murs nord et sud. L'absence de cheminée est ici certaine.

La fonction de cette pièce de 70 m<sup>2</sup> reste inconnue.

*Le décor sculpté et mouluré.* Les corbeilles des chapiteaux des baies géminées présentent une gamme de motifs variés, mais répétitifs et principalement végétaux. Les plus originaux sont les chapiteaux habités, à têtes d'hommes sous les angles du tailloir, au deuxième étage de la face ouest. Toutes les arêtes des baies et des aménagements muraux sont chanfreinées, avec congés. La modénature est soignée, mais peu variée, les profils des membres

horizontaux se limitant à des bandeaux surmontant des tores ; l'archivolte larmier du deuxième étage présente un profil refouillé.

*Le décor peint.* Les plafonds des premier et deuxième étages conservent des vestiges importants de décors similaires. Les planches sont décorées d'un semis d'étoiles peintes au pochoir. Le décor des solives est constitué d'entrelacs, de roues et de macarons qui paraissent peints en jaune.

*Composition des façades.* Seule la façade ouest, sur la rue, est une façade régulièrement composée. Son ordonnance est très structurée : deux paires de fenêtres géminées se superposent au centre des premier et deuxième étages, les baies s'écartant vers les angles au troisième. La hauteur décroissante des étages et le parti des fenêtres, avec ou sans jour d'écoinçon et archivolte, expriment une claire hiérarchie entre les étages. L'étage noble était situé au premier. Le dernier étage en belvédère, marqué par un cordon d'appui régnant continu sur les faces ouest, nord et sud, toutes trois percées de fenêtres géminées.

#### - Datation

La construction de la tour est datée par une analyse dendrochronologique qui produit une datation pour les poutres des plafonds des étages. Leurs bois furent probablement mis en œuvre en une seule fois, après 1281, date qui constitue un terminus *post quem* donné par l'abattage le plus récent. Par ailleurs, l'analyse archéologique met en évidence une phase unique de chantier pour l'ensemble des étages.

#### **Sources écrites**

On ne possède aucune source écrite sur cet édifice.

#### **Bibliographie**

- CZERNIAK Virginie, « Caussade, Tour d'Arles et maison dite "La Taverne". Peintures murales », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès Archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 185-190.

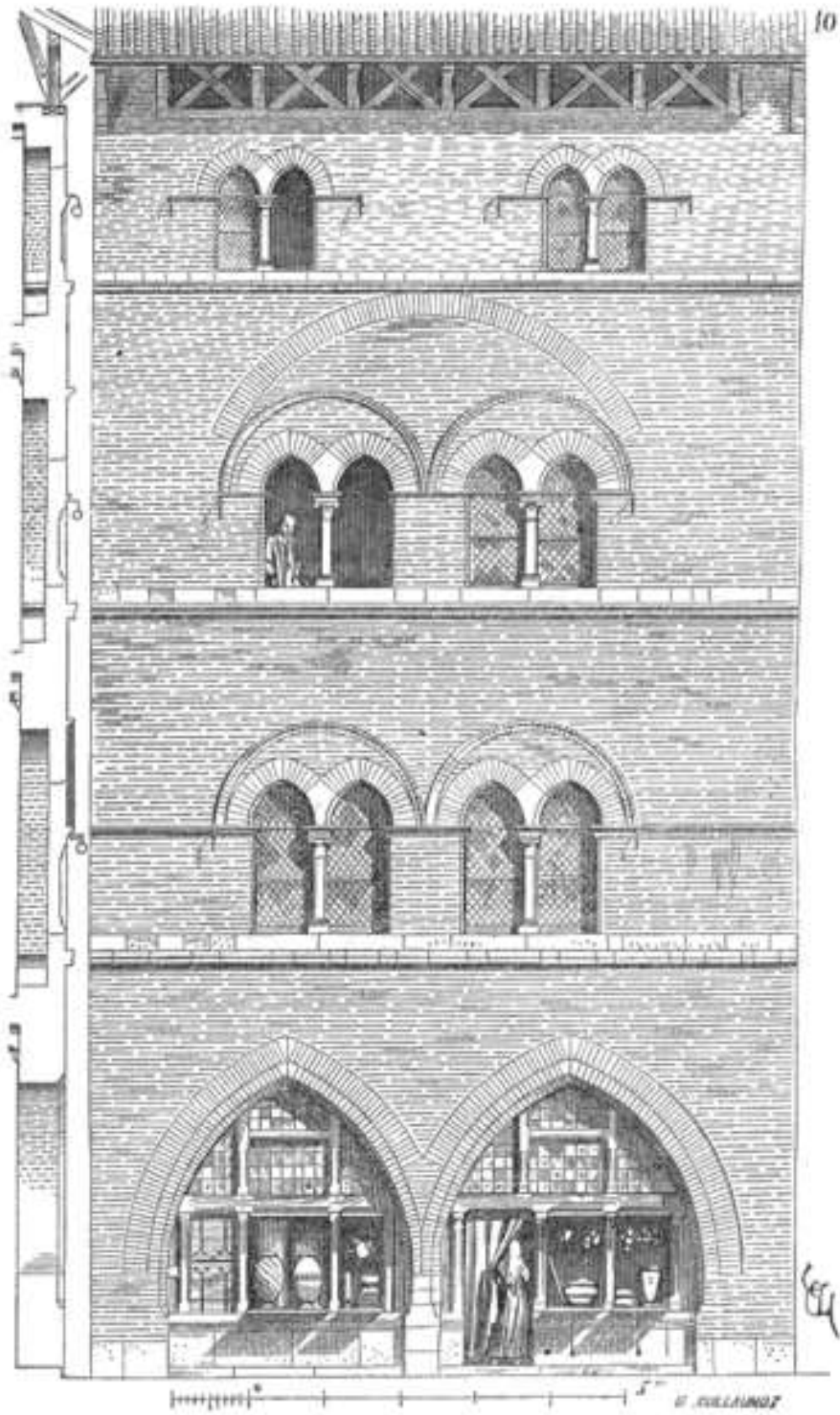
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « La maison de "la Taverne" à Caussade et l'architecture civile en brique des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans le Tarn-et-Garonne », *Bulletin de la société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. 139, 2014, p. 45-80.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, avec la collaboration de CHARRIER Anaïs et de SÉRAPHIN Gilles, « Caussade, la maison dite "la Taverne". Architecture », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès Archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 173-190.
- DE MONTJOYE Alain, « La maison médiévale en brique (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) en France méridionale », dans Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS (coord.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-29 mai 2001*, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, hors-série, 2003, p. 109-128.

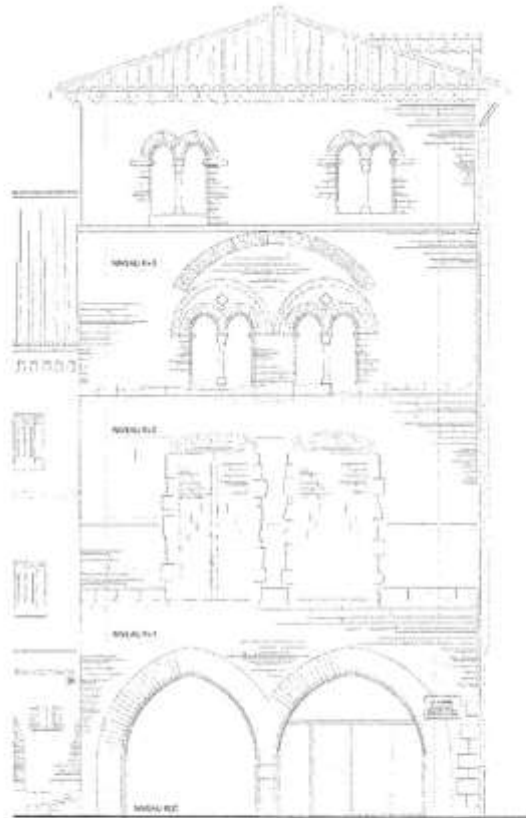
## Illustrations

[http://patrimoines.laregion.fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA82115358&tx\\_patrimoinesearch\\_pi1%5Bstate%5D=detail\\_simple&tx\\_patrimoinesearch\\_pi1%5Bniveau\\_detail%5D=N3](http://patrimoines.laregion.fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA82115358&tx_patrimoinesearch_pi1%5Bstate%5D=detail_simple&tx_patrimoinesearch_pi1%5Bniveau_detail%5D=N3)

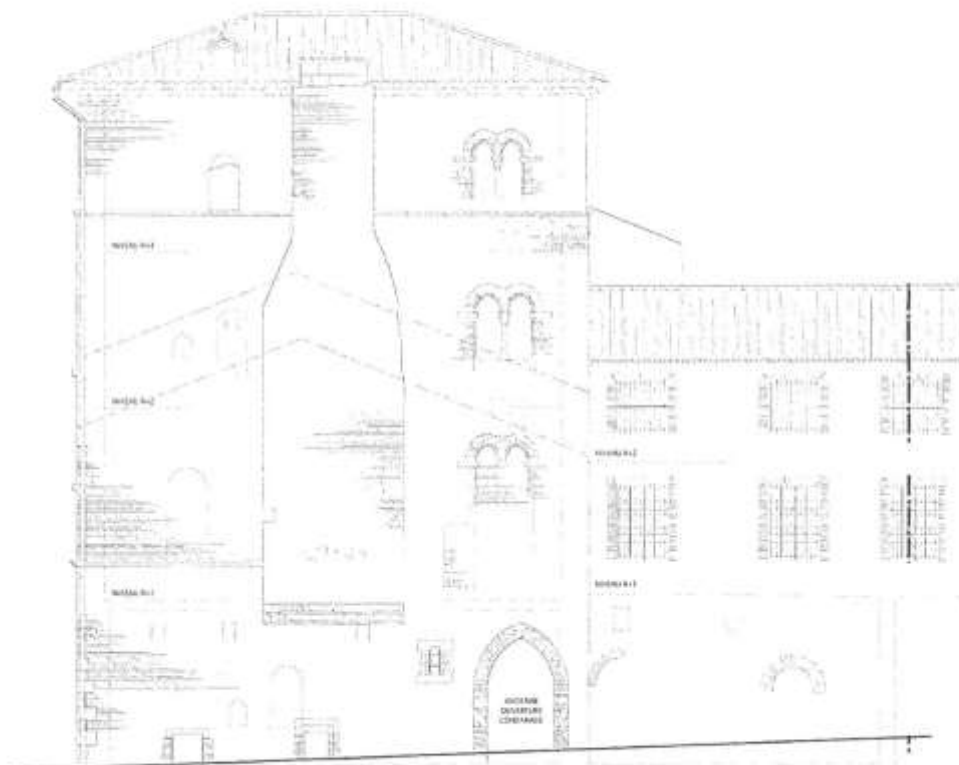








**Fig. 2. Caussade, maison dite « la Taverne » : élévation de la façade ouest, sur rue (dessin G. Séraphin – S.Thouin)**



**Fig. 3. Caussade, maison dite « la Taverne » : élévation de la façade sud, sur la ruelle. Les pointillés à droite indiquent l'extension du corps ajouté postérieurement (dessin G. Séraphin – S.Thouin)**

## L'HABITAT CIVIL MÉDIÉVAL EN ROUERGUE (AVEYRON)

### Organisation territoriale

La province de Rouergue fut peu urbanisée durant l'Antiquité et c'est le Moyen Âge qui a densifié le réseau urbain. Les villes de Rodez et de Millau possèdent une origine antique. Villefranche-de-Rouergue est une bastide qui a connu une réussite exceptionnelle. Outre les villes, les sites qui conservent des maisons médiévales sont souvent des bourgs de taille moyenne, tels Espalion ou Entraygues-sur-Truyère, Saint-Rome du Tarn et Saint-Affrique ; ce sont tant des bourgs ecclésiastiques, tel Clairvaux, que de gros bourgs castraux, tels Montjoux, Mur-de-Barrez et Najac, ou des bastides, comme Sauveterre-d'Aveyron et Villeneuve-d'Aveyron.

Le relief et les conditions pédologiques conduisirent l'habitat à se concentrer dans les vallées, les zones collinaires des Rougiers et du Causse de Villeneuve. Les aires montagneuses et les vastes espaces des Grands et des Petits Causses demeurèrent presque vides d'agglomérations. La faible intensité du regroupement des populations eut peut-être des causes historiques : il fut probablement volontairement limité par les puissants, dans de nombreuses parties du Rouergue, au centre, au nord et sur les franges est et sud.

Pour Pierre Garrigou-Grandchamp, une particularité de l'habitat du type urbain en Rouergue, qu'il partage également avec les régions du Quercy, du Bas-Limousin et du Languedoc, est une diffusion très large des caractères de l'urbanité. Ainsi, de très petits habitats regroupés conservent-ils des demeures d'un type urbain de très grande qualité ; il peut s'agir de petits *castra*, formes habituelles d'habitats groupés à Balaguier d'Olt, à Panat ou à Mouret. Certains sites dotés en belles maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, ni bourg ecclésiastique, ni bastide avortée, ni *castrum*. Il s'agit, par exemple, des hameaux d'Ampiac (Druelle), de Fijaguet et de Gradels (Valady), du Minier (Viala-du-Tarn) qui doit probablement sa prospérité à l'exploitation de mines d'argent, et de Saint-Caprazy (Saint-Félix-de-Sorgues), dont le développement a des fondements inconnus.

**Un riche patrimoine civil inégalement étudié.** Peu de monographies urbaines approfondies (Espalion et Rodez). La question du parcellaire sont les formes déterminent si fortement la



morphologie de l'habitat, a été au total peu traitée, en dépit des nombreuses considérations sur les bastides.

### **Matériaux de construction et localisation**

Le Rouergue dispose d'une grande variété de matériaux, dont nombre de types de pierres favorables à la construction.

Les roches aptes à fournir de la pierre de taille abondent dans la plus grande partie du département, surtout des calcaires (dans les grands Causses, les petits Causses et les Causses de Villeneuve) et des grès (ou rougiers) dans le tiers sud - sud-est, sur la frange occidentale et dans une longue bande qui prend le département en écharpe au nord de Rodez. Les autres variétés sont inégalement aptes à fournir de la pierre d'appareil : ce sont des schistes et des roches métamorphiques, qui affleurent au sud (monts de Lacaune) et surtout au centre, sous le parallèle de Rodez (Ségala et Lévezou), où ils côtoient des granites ; toutes ces formations se retrouvent dans le quart nord-est du département (Viadène et Aubrac), adossées à des zones de roches volcaniques en limite est. Favorables à la mise en œuvre de la pierre taillée dans des moyens appareils réguliers, qui composent parfois avec des maçonneries de moellons de calcaire, façonnés et régulièrement assisés (en gros moellons à Millau ou en plaquettes à Villeneuve et Villefranche), certains matériaux se prêtent en outre aux placages : ainsi des grès et des tufs, qui revêtent des structures en pans de bois, notamment à Rodez.

**Une grande variété de programmes et de formes.** La chronologie des constructions civiles médiévales répertoriée en Aveyron s'appuie presque exclusivement sur des grilles de datation à critères multiples, fautes de données plus précises fournies par les sources écrites, l'archéologie du bâti ou les fouilles.

Plusieurs édifices romans ont été repérés, tant dans les principales agglomérations (Rodez, Millau), que dans des petits sites castraux (Mouret, Mur-de-Barrez, Panat à Clairvaux), ecclésiastiques (Castelnau-Pégayrols, Creissels) ou d'origine inconnue (Saint-Caprazy à Saint-Félix-de-Sorgues). Leur datation précise est encore impossible, mais il est vraisemblable que le vocabulaire roman ait encore été employé au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'essentiel du corpus est composé de maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

En ce qui concerne les programmes, le corpus comprend une majorité de maisons dites polyvalentes, à logis et locaux professionnels sous le même toit, notamment dans les bastides de Sauveterre, de Villeneuve et de Villefranche, mais aussi à Millau ou à Clairvaux.

Il offre également beaucoup d'exemples d'habitats privilégiés. Dans les grandes villes, telle Rodez, on a conservé des demeures de lignages laïcs (aristocrates et grands bourgeois), mais les sources sont très lacunaires et ne permettent pas de connaître leurs commanditaires et propriétaires.

Les demeures ecclésiastiques sont clairement identifiées. Une catégorie est constituée par des logis prioraux qui offrent d'autres beaux exemples de demeures purement résidentielles, dès l'époque romane à Creissels ou à Castelnau-Pégayrols.

Parmi les types dominant, comme dans les provinces voisines, les maisons blocs, construites sur des parcelles barlongues, étirées en profondeur. C'est la maison standard des bastides, à Sauveterre, Villefranche et Villeneuve, mais le type est également très présent dans beaucoup de quartiers de Millau et de Rodez. Un des caractères forts de cette architecture est la prégnance des demeures à pignon sur rue, forme liée à un parcellaire à maisons non mitoyennes, avec d'étroits entremis entre les bâtiments comme à Villefranche. Il reste à déterminer la distribution de ces maisons et la proportion de sites à demeures mitoyennes ou non.

À côté de ce type, très majoritaire, trois autres plans de masse ont été repérés : les maisons tours, les maisons doubles et les demeures à cour.

La maison tour, habitable avec ou sans logis accolé, était très présente à Rodez, tout autant dans la Cité que dans le Bourg. Il n'en reste qu'un exemple, la maison Guitard, tour accostée d'un étroit logis, mais d'autres tours sont connues par les documents comme la tour de Nattes édifée place du Bourg. Plusieurs constructions rurales répondent également à ce parti, telle la tour de Ruffepeyre, autrefois pourvue d'une salle accolée. Il existe une maison tour dans le *castrum* de Balaguier-d'Olt et une autre à Salles-Courbatiès, toutes deux à trois niveaux.

Les maisons doubles sont un type particulier qui se rencontre à La Cavalerie, à Marcillac-Vallon, à Mur-de-Barrez et à Saint-Austremoine (Salles-la-Source). Elles se caractérisent par une organisation parfaitement symétrique, traduite par la position des baies en façade ; leur distribution n'a pas encore été étudiée, mais il apparaît d'une simple observation extérieure qu'elles accolent deux logis aménagés de façon identique, mais disposant chacune de leur propre accès. Tous les exemples repérés relèvent du programme de la maison polyvalente. Le type est également attesté dans le département du Lot et est trop fréquent pour être fortuit. Il répond à des circonstances sociales, économiques et juridiques à ce jour inconnues. On peut penser à des frêrèches et à d'autres types d'association entre parents ou amis, plus qu'à un programme de modules à louer, tant certains édifices sont importants.

La résidence à cour centrale se présente, pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, soit sous la forme d'un grand hôtel à Montjoux et à Saint-Rome du Tarn, ou carrément à la dimension d'un palais

sur la place de Villeneuve-d’Aveyron, où quatre ailes entourent une cour, dont un angle du quadrilatère est cantonné d’une haute tour. À Millau, n° 12 rue de la Capelle, plusieurs ailes comprenant des rez-de-chaussée voûtés entourent également une cour ; l’ensemble, qui pourrait résulter de la réunion de plusieurs propriétés bâties, est en cour d’analyse. Ces demeures posent la question des commanditaires de telles résidences, qui dépendent beaucoup moins des voies publiques pour leurs activités et témoignent de moyens financiers importants, autorisant la maîtrise foncière d’emprises étendues au cœur des villes.

## Bibliographie

- ÉVRARD Christophe, « Villefranche-de-Rouergue, l’architecture civile des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Monuments de l’Aveyron, Congrès Archéologique de France, 167<sup>e</sup> session, 2009*, Paris, Société Française d’Archéologie, 2011, p. 376-386.
- FABRE Aurélie, « Les maisons médiévales du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Rodez », *Revue du Rouergue*, n° 62, 2000, p. 133-168.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Notes sur l’architecture domestique médiévale dans les agglomérations du Rouergue », *Monuments de l’Aveyron, Congrès Archéologique de France, 167<sup>e</sup> session, 2009*, Paris, Société Française d’Archéologie, 2011, p. 25-35.
- GOUTAL Séverine, « Les maisons médiévales des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à Villeneuve-d’Aveyron », *Revue du Rouergue*, n° 71, 2002.

## Illustrations



Fig. 1 - Carte des villes de l'Aveyron en 1311, avec indication des grandes aires géographiques. Les villes de Saint-Avéron et Uplérou sont marquées avec un grand cercle noir, indiquant qu'elles ont plus de 1000 foyers. Les autres villes sont marquées avec des cercles de tailles différentes, indiquant le nombre de foyers : de 500 à 1000 foyers (cercle moyen) et de 300 à 500 foyers (cercle petit). La carte inclut également une légende et une échelle de 0 à 40 km.



Cl. P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 2 - Le Minier, commune du Viala-du-Tarn : on distingue trois des maisons du XIII<sup>e</sup> siècle, dans une agglomération d'une vingtaine de maisons, conservant huit demeures médiévales, toutes mises en œuvre avec un grand soin.



Cl. P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 4 - Clairvaux d'Aveyron, rue des Caves (cad. 117) : maison du XIII<sup>e</sup> siècle (haies du rez-de-chaussée et fantômes de fenêtres au premier étage), surélevée et reprise aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Elle est construite en grès rouge, ou « rougjet ».



Cl. P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 7 - Rodez, maison Guitard, 15 ter, rue du Touat : haute maison tour logeable, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, avec petit corps de logis à sa droite (non visible).



C. D. Joy.

Fig. 8 - Balaguier-d'Olt : maison tour des XIII-XIV siècles dans un petit *castrum* à la frontière du Quercy. Les communications étaient assurées par des galeries extérieures sur lesquelles donnaient les portes ouvertes à chaque niveau.



C. P. Garrigué Grandchamp.

Fig. 9 - Mur-de-Barrez, 13, rue du Portailou : maisons jumelles dont les façades présentent la même organisation, avec succession, de gauche à droite, d'une porte ouvrant sur un escalier droit, puis d'une arcade et d'une porte ouvrant sur une boutique. À l'étage de chaque maison, ouvrait une fenêtre géminée, conservée à droite.

## **SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, MAISON 6, RUE CAYSSAC**

### **Datation de la construction**

La demeure est construite vers 1272.

### **Commanditaires et propriétaires**

Le commanditaire de la demeure est Guillaume Laporte, mentionné dans un acte de 1272.

La maison qu'il fait édifier se situe au centre de la petite ville de Saint-Antonin, dans un îlot de forme à peu près rectangulaire, encadré à l'est par la place du Buoc, au sud par la rue Cayssac et au nord par une ancienne impasse devenue une courette de dégagement. La limite ouest de l'îlot est plus incertaine, mais les sources indiquent que cette partie a longtemps été occupée par des cours et des jardins.

Cette maison patricienne est située en cœur d'îlot et est quasiment invisible depuis l'espace public. Elle prend place au sein d'un découpage parcellaire déjà existant, mais qui n'était pas entièrement bâti. Cet exemple illustre d'une manière atypique la pression foncière importante qui devait s'exercer au XIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Antonin et les difficultés rencontrées pour constituer une grande demeure. Ainsi, le rez-de-chaussée d'un des trois corps de bâtiment qui composent la maison (le corps de bâtiment B) n'aurait pas appartenu à la demeure de Guillaume Laporte au Moyen Âge et aurait eu une destination semi-publique, témoignant alors de superpositions de propriétés différentes dans un même bâtiment.

L'édifice est remanié dès 1344.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

#### **- Plan et élévation de l'édifice**

La bâtisse centrale est prolongée à l'est par une petite aile et accrue au nord par une aile en retour d'équerre sur une ruelle. Ces trois corps ont été dénommés A, B et C dans l'étude qui en a été faite. Ce plan atypique lié à l'imbrication de différents bâtiments et propriétés différentes dans l'îlot a exercé un certain nombre de contraintes sur les constructeurs pour mettre en œuvre l'ensemble architectural.

Chacun des corps est ainsi constitué au Moyen Âge de deux niveaux de plan carré au-dessus d'un rez-de-chaussée. L'importance du programme et l'exiguïté des terrains disponibles ont conduit le propriétaire à procéder à un regroupement foncier complexe autour d'un bâtiment principal A-C, en disposant des étages du corps voisin B, mais peut-être sans avoir ni la propriété ni l'usage de son rez-de-chaussée, puis en aliénant de même le rez-de-chaussée de C. L'intrication très importante des parcelles aboutit à la création d'un bâtiment aux formes complexes, développant des façades contraintes par les possibilités de percement : l'absence de jardin ou de cour propre et l'omniprésence de terrains mitoyens ont limité l'ouverture de fenêtres à la ruelle au nord et à l'ouest, ainsi qu'au-dessus de l'escalier au sud. La maison développa ainsi son élévation la plus riche sur une ruelle de moins de 2 m de large.

- Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* Pierre pour le gros œuvre, bois et torchis pour les cloisons en pans de bois qui divisent les pièces des étages.

Les ouvrages architecturaux (fenêtres, portes, latrines, chaînages d'angle) sont construits en pierre de taille, bien assisée. Le reste de la construction est en moellons. Cela laisse supposer que, dans un souci d'homogénéité, la maçonnerie était probablement enduite.

Les neuf fenêtres géminées qui éclairent la demeure ont fait l'objet d'une analyse morphologique. Elles procèdent toutes d'un mode constructif standardisé qui permettait un gain de temps et d'efficacité dans la mise en œuvre de ces organes plutôt complexes. Leur analyse laisse par ailleurs supposer une fabrication en série et une commande unique. On relève ainsi une homogénéité de leurs dimensions, de leur position en façade, de leur composition et de leur mise en œuvre. Elles ont de grandes dimensions (1,79 m entre les tableaux et 1,92 m de hauteur d'ouvrants) et relèvent toutes d'un mode constructif rigoureux et strictement identique. Les fenêtres présentent deux faces : la face extérieure participe à la composition de la façade, tandis que la face intérieure est adaptée aux besoins de la vie quotidienne. L'élévation extérieure est composée de deux grandes baies symétriques en arc brisé, séparés par une colonnette et surmontées d'un jour d'écoinçon losangé. L'embrasure intérieure, couverte d'une arrière-voussure en arc brisé, est équipée de deux coussièges. La conception d'ensemble, rigoureuse, se structure en trois parties. Le soubassement est constitué d'une allège maçonnée à deux assises, couronnée par un cordon d'appui mouluré et légèrement saillant ; à l'intérieur, la maçonnerie des deux coussièges vient s'appuyer contre l'allège : les maçonneries intérieures et extérieures sont donc ici indépendantes. La partie centrale est constituée des piédroits, dont la maçonnerie est, elle aussi, parfaitement réglée et très soignée : des feuillures sont ménagées



dans les assises en pierres de taille, disposées alternativement en carreaux et boutisses, ces dernières traversant l'épaisseur de la façade. L'indépendance des maçonneries intérieure et extérieure se retrouve sur la partie supérieure de la fenêtre : la face extérieure est constituée d'un parement en pierre de taille composé des cordons d'imposte moulurés et saillants, qui se retournent dans les tableaux, et de deux arcs brisés aux claveaux ajustés et symétriques, prenant appui sur la colonnette centrale. À l'intérieur, le grand arc brisé de l'arrière-voussure s'adosse au parement de façade, sans aucun chaînage entre les deux maçonneries.

- Architecture et fonction des espaces

### Le corps de bâtiment A

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée est occupé par une remise donnant au nord sur la ruelle et au sud sur une cour. Il est ouvert par une paire de grandes portes en arcs brisés accolés, aux piédroits chanfreinés. Deux petites baies à ébrasement extérieur apportent de la lumière à la pièce ouest du rez-de-chaussée, encaissée en fond de ruelle.

*Le premier étage.* L'accès au premier étage depuis la rue se fait depuis l'élévation sud, par un escalier donnant dans la rue de Cayssac. L'amorce de l'escalier est protégée par un porche couvert. Cet escalier desservait à l'origine à la fois la maison de Guillaume Laporte (6, rue Cayssac) ainsi que la maison voisine (8, rue Cayssac). On pénètre dans la pièce par une porte en arc brisé, surmontée d'une petite baie à ébrasement permettant d'éclairer la grande pièce depuis le sud.

Cette pièce possède un élément de confort : des latrines aménagées dans le mur nord.

Ce même mur est ajouré d'une série de trois fenêtres géminées à colonnette, arcs brisés et jour d'écoinçon losangé. L'ordonnance des fenêtres géminées prend son assise sur un cordon mouluré qui file sur l'ensemble de la façade et souligne la régularité de son dessin. Les piédroits sont chanfreinés et leurs amortissements pourvus de congés végétaux et de palmettes. Les chapiteaux de ces fenêtres présentent des décors de feuillages déliés et finement sculptés.

Des cloisons en pas de bois séparent la pièce du premier étage du corps de bâtiment A de la pièce du premier étage du corps de bâtiment B et de la pièce du premier étage du corps de bâtiment C.

Les murs intérieurs portent des vestiges de décors peints, un faux appareil ocre jaune à joints rouges à double trait vertical.

*Le deuxième étage.* Un escalier en bois (une simple volée droite) desservait certainement cet étage depuis le premier étage.

Le mur nord du deuxième étage présente le même type de composition que celui du premier étage avec ses deux fenêtres géminées soulignées d'un cordon mouluré filant. Des latrines et un placard mural sont également aménagées dans ce mur. La présence du placard, plutôt qu'une fenêtre géminée, est liée au fait qu'il a fallu décaler les latrines pour laisser la place à la chute verticale derrière les latrines du premier étage, ce qui a conduit à sacrifier une fenêtre géminée du deuxième étage.

Le mur sud du deuxième étage possède une fenêtre géminée à chanfreins et amortissements décorés de palmettes.

Le mur ouest ne possédait aucune ouverture à l'origine.

### Le corps de bâtiment B

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment B est percé à l'est par un passage en arc brisé. Il est également percé à l'ouest par deux grandes arcades au profil brisé. Ce rez-de-chaussée n'aurait cependant jamais appartenu à la maison de Guillaume Laporte et aurait eu une destination semi-publique, offrant ainsi un témoignage de propriété différentes.

*Le premier étage.* La façade orientale du corps de bâtiment B prolonge en retour d'équerre la grande façade du corps de bâtiment A. Cet étage, ainsi que le deuxième, suivent la même typologie pour les fenêtres géminées et les cordons d'imposte et d'appui filants.

La façade ouest comportait également une fenêtre géminée.

*Le deuxième étage.* La fenêtre géminée ouverte dans le mur oriental du deuxième étage présente une particularité structurelle : elle est construite en avant de la façade, sur un arc en plein cintre en encorbellement, afin de donner plus d'ampleur au passage reliant les ailes de la maison.

La façade ouest comporte également une fenêtre géminée ainsi qu'une petite baie à ébrasement qui apporte un complément de lumière.

### Le corps de bâtiment C

*Le rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment C de la maison de Guillaume Laporte, séparé initialement du corps de bâtiment A par un mur plein, a été détaché

de l'ensemble avant 1295 et annexé à une boutique donnant sur la place du Buoc. Il appartient ainsi à un propriétaire différent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Les étages.* En 1344, les étages de l'aile C sont rachetés et annexés par la boutique donnant sur la place du Buoc. Les portes intérieures qui assuraient le passage entre le corps de bâtiment A et le corps de bâtiment C furent murées afin de donner suite à cette mutation de propriété. Les étages du corps de bâtiment C possédaient des fenêtres géminées.

La maison possédait certainement une couverture de lauzes.

#### - Datation

1272 : mention de Guillaume de Laporte, propriétaire et commanditaire de la demeure. Cette date est cohérente avec les décors observés, ainsi qu'avec l'étude dendrochronologique réalisé sur les bois des planchers et des cloisons, qui a conclu à une date d'abattage à peu près similaire pour les différents bois analysés, aux environs de 1265-1270.

#### **Sources écrites**

L'article ne mentionne pas les fonds documentaires utilisés pour l'étude de cette maison.

#### **Bibliographie**

- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, MALLARD-LECALLET Martin, BACHÈRE Marie, BREPSON Armelle et GUILLEMAUT Caroline, « Saint-Antonin, maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 447-471.

## Illustrations

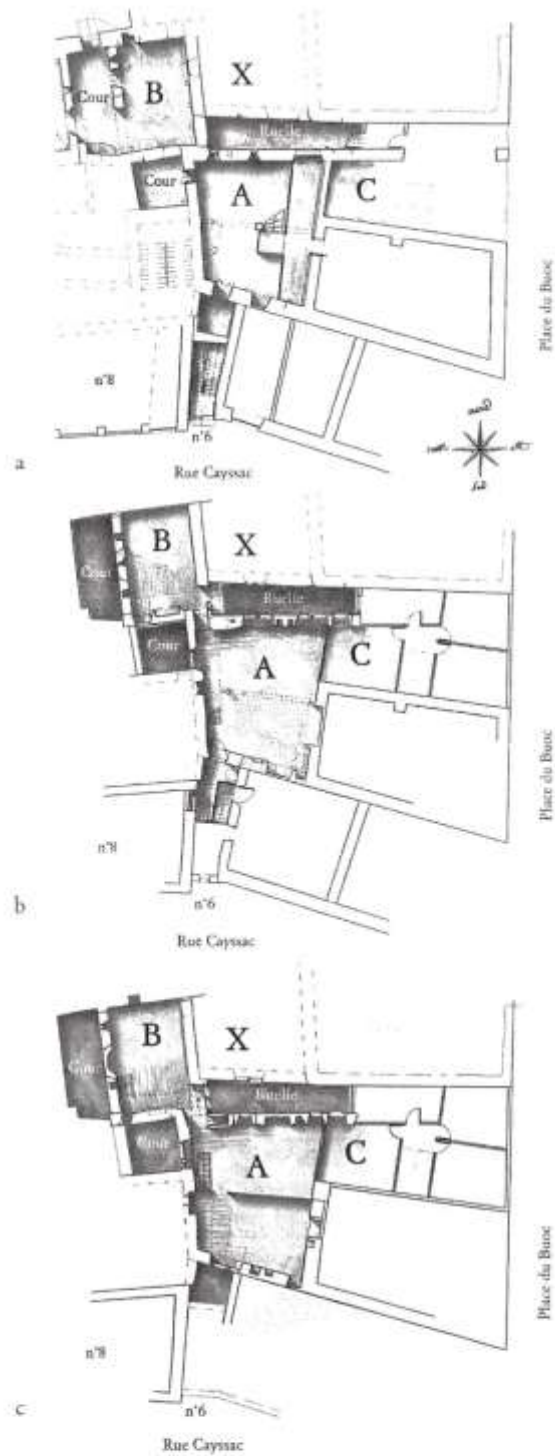


Fig. 26 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, plans du rez-de-chaussée (a), du premier et du deuxième étage (b et c) (dessin D. Ferrand) : la maison s'organise autour du bâtiment A, à partir duquel se développent les ailes B et C. L'accès se fait depuis la rue Cayssac, au sud : l'escalier en pierre, qui mène directement à l'étage, desservait aussi la maison voisine à l'ouest (n° 8). La propriété est bordée au nord par une ruelle, accessible à l'origine depuis la place du Buoc et sur laquelle donnent d'autres maisons (X).

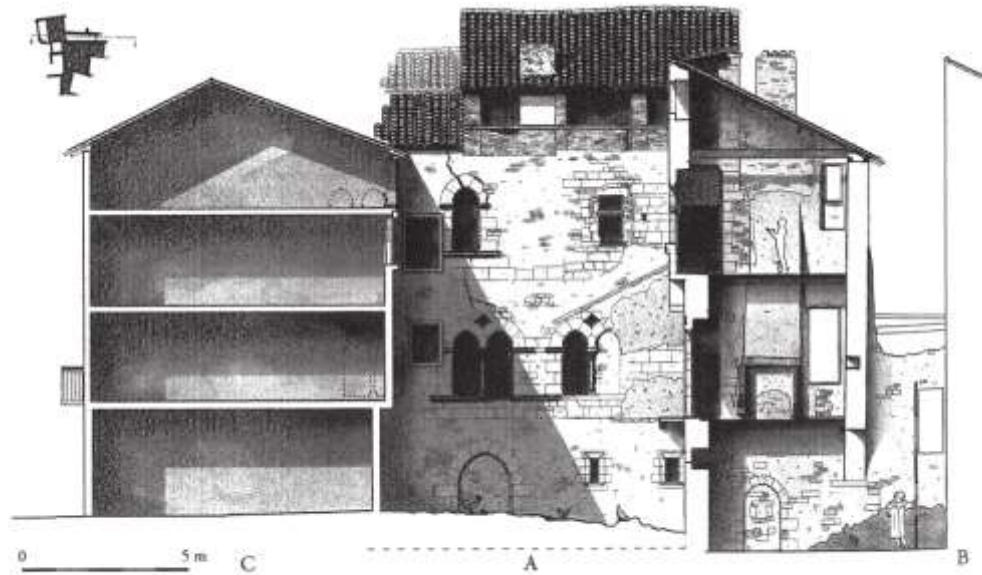


Fig. 27 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, élévation nord de A sur l'imposte et coupes vers le sud (du bâtiment occupant la ruelle et masquant C, à gauche, et de B, à droite) (dessin M. Mallard) : A présente son élévation la plus riche et la plus complète ; à gauche, vestiges de l'allée C, aujourd'hui en partie détruite. Dans le bâtiment B, le mur du fond a été reconstruit à partir du premier étage.

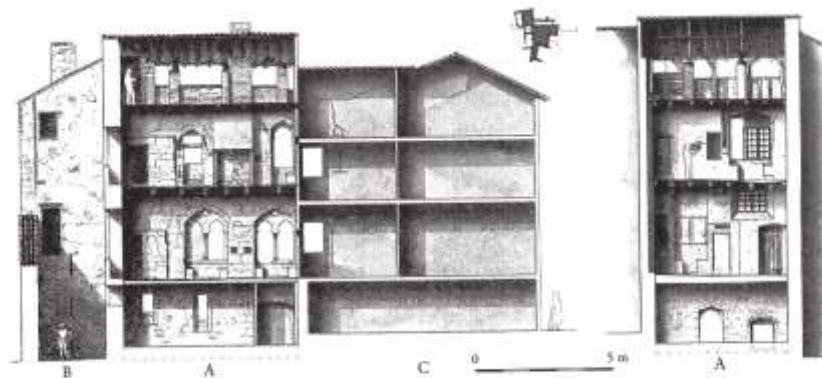


Fig. 35 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, coupe sur A et C vers le nord ; pignon de B à gauche (dessin M. Barchès). Les vestiges de fenêtres prouvent que la maison originelle englobait A et C. Le pignon est de C devant se situer à la place des cloisons à droite. A et C sont séparés par des poutres de bois aux étages et un mur au rez-de-chaussée.

Fig. 36 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, à droite, coupe sur A vers le sud (dessin G. du Fayet de la Tour). Les percements (porte d'entrée et joui, fenêtre géminée du deuxième étage) sont dans l'axe de l'escalier. Les baies dans la moitié est/gauche sont modernes, sauf la porte.

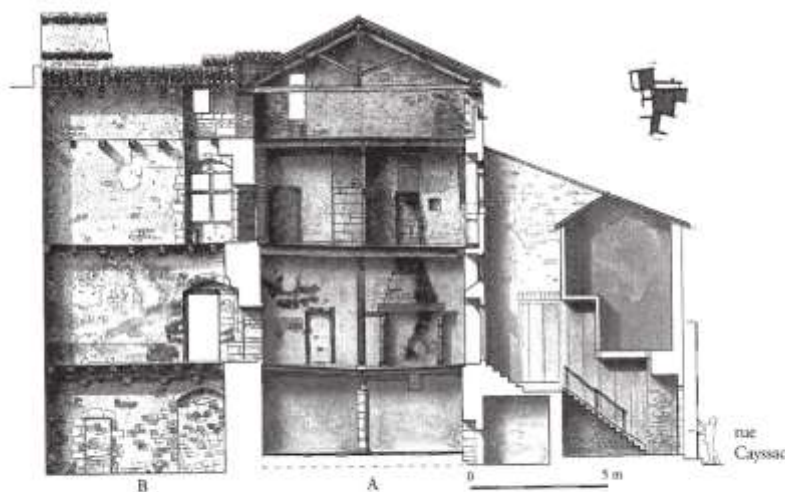


Fig. 37 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, coupe sur B et A, vers l'est (dessin M. Barchès) : la rareté de l'espace libre oblige à regrouper les fenêtres géminées de B sur le pan de mur dans l'axe de la ruelle, près des latrines. La cheminée, les planchers, cloisons et plafonds, et les décors peints sont authentiques. Ceux de B figurent des faux-marbres particulièrement riches.

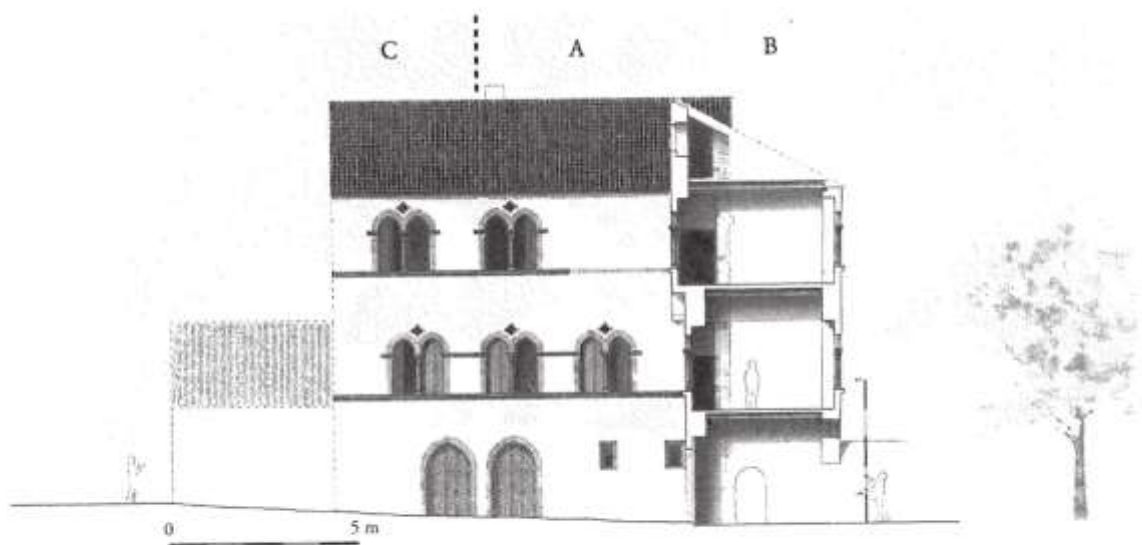


Fig. 33 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, restitution de la façade nord de A avec enduit et badigeons (dessin M. Bachère et M. Mallard). Les fenêtres géminées ont été complétées, y compris celles de C (à gauche) ; au rez-de-chaussée, la porte à gauche appartient également à C ; le mur séparant les pièces de A et de C et les cloisons à l'aplomb aux étages sont montés dans l'axe du piédroit commun aux portes.

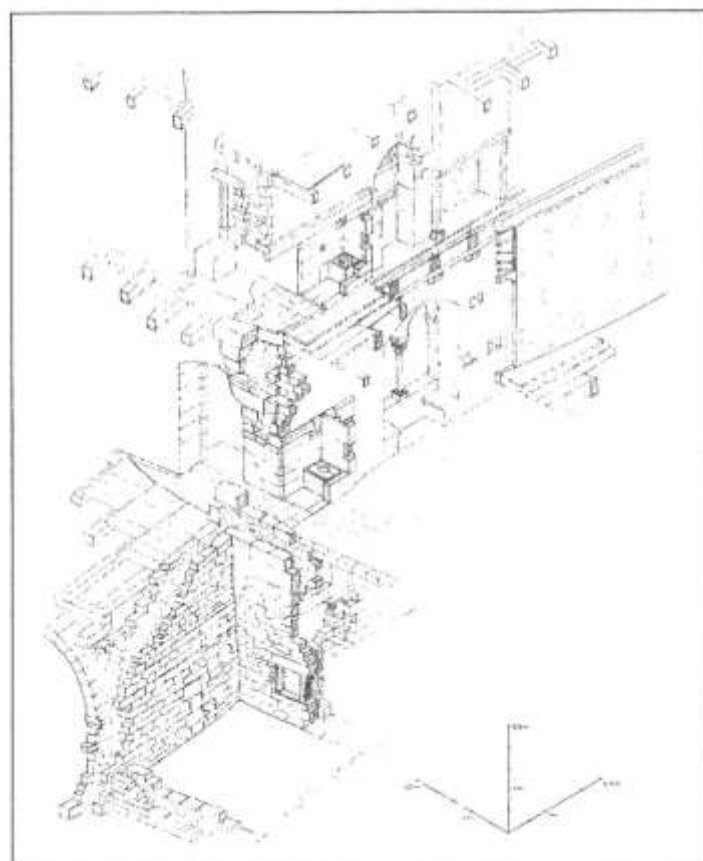


Fig. 38 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, écorché de la jonction des corps A et B (dessin D. Ferrand). La liaison entre les bâtiments est complexe, du fait des latrines superposées dans la portion de mur commun. La virtuosité de la mise en œuvre permet l'insertion de nombreux équipements dans les murs.

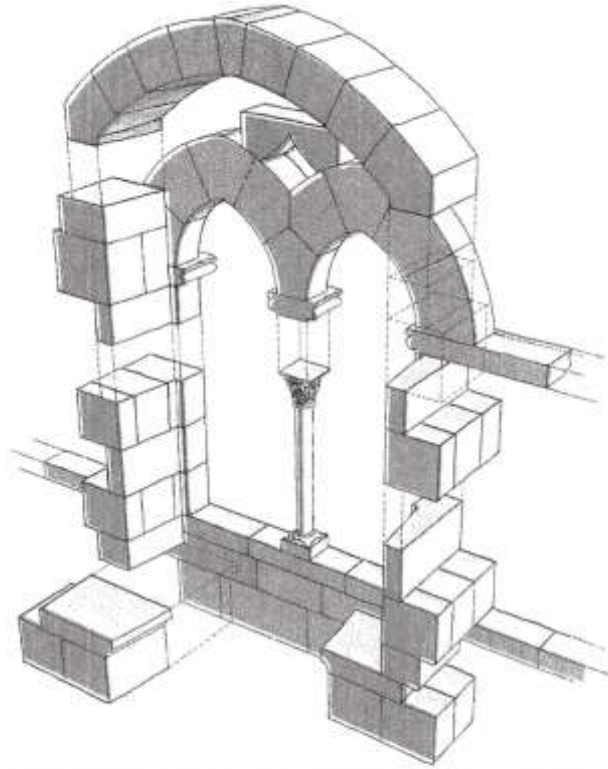


Fig. 31 - Saint-Antonin, 6, rue Cayssac, corps A, écorché d'une fenêtre géminée du premier étage (dessin M. Bachère). Le relevé met en évidence le soin apporté à la mise en œuvre des maçonneries et l'indépendance des parements intérieur et extérieur, reliés par les seules pierres en boutisse des piédroits.

## **SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, MAISON 12-14, RUE DE LA PÉLISSERIE**

### **Datation de la construction**

Construction en deux temps : XIII<sup>e</sup> siècle puis agrandissement de la maison à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

### **Commanditaires et propriétaires**

L'édifice est situé sur l'axe principal nord-sud de la petite ville de Saint-Antonin. Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette artère principale de la ville était une rue large et droite bordée d'un parcellaire régulier en lanières. La présence de vestiges du XIII<sup>e</sup> siècle très semblables sur la majorité des façades de la rue, la régularité du parcellaire, mais aussi un alignement des fonds de parcelles, laissent supposer que la construction de cette maison se serait inscrite dans une opération de lotissement. Le propriétaire foncier de ces terrains en marge du noyau du bourg, situé plus au sud, aurait ainsi découpé puis revendu par lots sa parcelle, créant ainsi une nouvelle rue commerçante donnant directement sur la grande place de la ville.

Le commanditaire de la maison est inconnu mais l'utilisation de la pierre de taille et la grande qualité de la construction composée avec soin témoignent en faveur de sa prospérité.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

#### **- Plan et élévation de l'édifice**

Il s'agit d'une maison urbaine polyvalente, adoptant un plan rectangulaire en front de rue, avec une cour extérieure. La maison a cependant été construite en deux temps. Le premier corps de bâtiment rectangulaire sur rue associé à une cour arrière a été complété par un second corps de bâtiment de plan barlong qui a complètement fait disparaître la cour.

#### **- Mise en œuvre**

*Matériaux et techniques de construction.* Utilisation de la pierre, mais également du bois pour les structures qui protègent les étals des boutiques donnant sur la rue. Le métal est également utilisé pour les ferronneries des portes bannes des fenêtres. Les lauzes sont utilisées pour la toiture.



La pierre de taille de calcaire de moyen appareil est essentiellement mise en œuvre pour la construction de la façade sur rue. La construction est de grande qualité et est composée avec soin. Elle témoigne de l'habileté du maître d'œuvre. La façade sur rue présente, en effet, une symétrie presque parfaite autour d'un axe vertical : trois arcades au rez-de-chaussée, trois fenêtres géminées au premier étage et deux fenêtres géminées au deuxième étage.

Des moellons de pierre sont utilisés pour l'édification de la voûte qui couvre l'arrière-boutique construite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### - Architecture et fonction des espaces

*Les boutiques du rez-de-chaussée.* Le rez-de-chaussée possède une fonction commerciale. Trois grandes arcades au tracé en arc brisé, ouvertes dans la façade sur rue, permettaient d'aménager une ou plusieurs boutiques communiquant directement avec la rue.

Dans un premier temps, à l'arrière du bâtiment, l'espace vide était peut-être mis à disposition pour les boutiques du rez-de-chaussée.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la maison s'agrandit sur la cour arrière. Une arrière-boutique qui constituait sans doute un lieu de stockage fut construite en lieu et place de l'ancienne cour. Cette arrière-boutique est constituée d'une seule pièce éclairée par des soupiraux de forme barlongue. Elle est couverte par une voûte de 7 m de portée, bâtie en moellons de pierre. Un large arc en plein cintre a été aménagé dans la façade arrière du premier corps de bâtiment, devenant alors un mur de refend, afin d'accéder à la nouvelle arrière-boutique. Un autre accès à cette nouvelle arrière-boutique était possible par une porte latérale ouvrant au nord, sur la ruelle de la Bride.

*Le premier étage.* L'accès au premier étage s'effectue à partir de l'espace vide situé derrière la maison, par un escalier reposant sur des corbeaux en pierre.

Cet étage est composé d'une salle qui était équipée de toutes les commodités de l'époque, en particulier un grand évier en pierre installé dans le mur arrière dans une niche en plein cintre, avec évacuation des eaux vers la cour. Le mur de façade sur rue possédait également des placards. Une cheminée était également aménagée dans la pièce.

Des fenêtres géminées qui ne possèdent pas de coussièges sont aménagées dans le mur de façade sur rue. Les écoinçons des fenêtres s'ajoutent d'un *oculus* découpé directement dans le clavage de l'arcature, sans doute vitré, tandis que les parties basses étaient closes par des volets intérieurs. À l'extérieur, les cordons d'appui et d'imposte des trois fenêtres animent

l'ordonnement de la façade. La pièce du premier étage qui jouit de l'éclairage d'un plus grand nombre de fenêtres par rapport à la pièce du deuxième étage et qui est également mieux équipée laisse supposer l'existence d'une hiérarchie fonctionnelle distinguant ainsi ces deux espaces.

L'agrandissement de la maison à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle a nécessité de construire un nouvel escalier pour accéder au premier étage de la maison depuis le rez-de-chaussée. Il a été bâti sur la façade nord, sur la ruelle de la Bride, et protégé des intempéries par une petite toiture.

Les maçonneries des murs latéraux de la pièce de l'extension du premier étage sont construites en moellons d'une facture assez rudimentaire. En revanche, les baies qui éclairent la pièce sont montées en pierre de taille et sont d'une mise en œuvre soignée. La fenêtre géminée aménagée dans le mur nord possède deux baies couvertes d'arcs brisés dont la facture est similaire aux fenêtres de la façade principale. Cette pièce possédait également des latrines aménagées dans l'épaisseur du mur sud.

La structure des planchers de l'extension est indépendante de la maison voisine située en fond de parcelle et contre laquelle elle s'appuie. Un système porteur complet, avec pilier et poutre, a été mis en place contre la façade de celle-ci afin de porter le plafond du premier étage.

*Le deuxième étage.* Un escalier extérieur, plaqué contre la façade arrière, assurait la communication entre les deux étages.

La pièce du deuxième étage, dont le plancher était supporté par des corbeaux en pierre et des murailles, bénéficie également d'aménagements de confort : des placards et les coussièges des différentes baies.

La pièce est éclairée par deux baies géminées à coussièges possédant des cordons d'appui et d'imposte qui rythment l'ordonnement de la façade.

Le deuxième étage du second corps de bâtiment arrière correspond au niveau des combles initiaux du premier bâtiment. Il était certainement destiné au stockage ou au logement des domestiques. Il ne possède aucun élément de confort et les baies sont réduites au strict minimum.

#### *Couvrement de l'édifice.*

Le couvrement de l'édifice était assuré par une toiture à deux versants, couverte de lauzes.

L'extension de la maison était, quant à elle, couverte par une toiture à deux pans, perpendiculaire au premier bâtiment, avec une couverture en lauzes.

- Datation

La maison a été édiflée au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Les critères formels qui permettent de le supposer proviennent essentiellement du tracé des baies et de leur modénature. Elle a été agrandie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La facture similaire des ouvertures laisse supposer que l'extension de la maison a eu lieu peu de temps après la construction du premier bâtiment.

### **Sources écrites**

On ne conserve aucune archive sur cette maison.

### **Bibliographie**

- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, MALLARD-LECALLET Martin, BACHÈRE Marie, BREPSON Armelle et GUILLEMAUT Caroline, « Saint-Antonin, maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Monuments de Tarn-et-Garonne, Congrès archéologique de France, 170<sup>e</sup> session, 2012*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2014, p. 447-471.

### **Illustrations**

Voir ci-après.

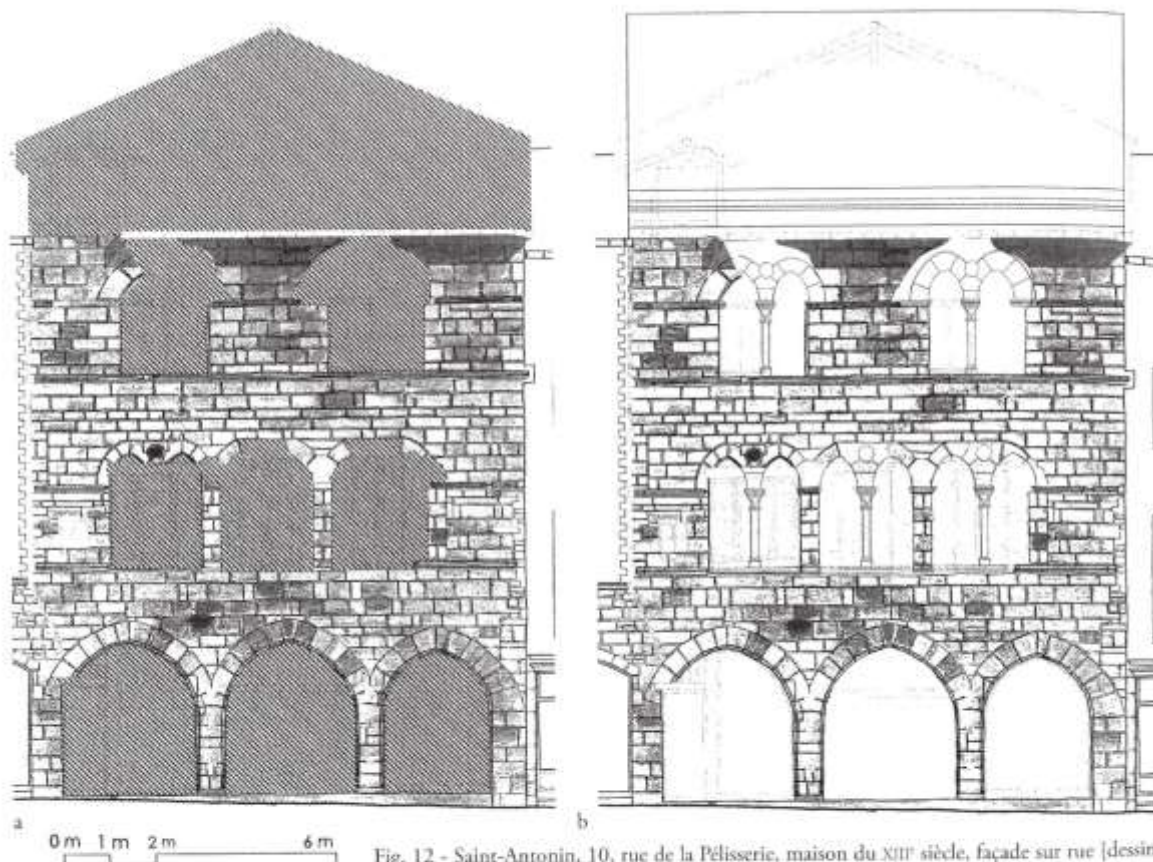


Fig. 12 - Saint-Antonin, 10, rue de la Pélisserie, maison du XIII<sup>e</sup> siècle, façade sur rue [dessins C. Compas (2a) et E. Wantz (2b)] : a. mise en évidence des parties anciennes conservées ; b. hypothèse de restitution de l'état du XIII<sup>e</sup> siècle.

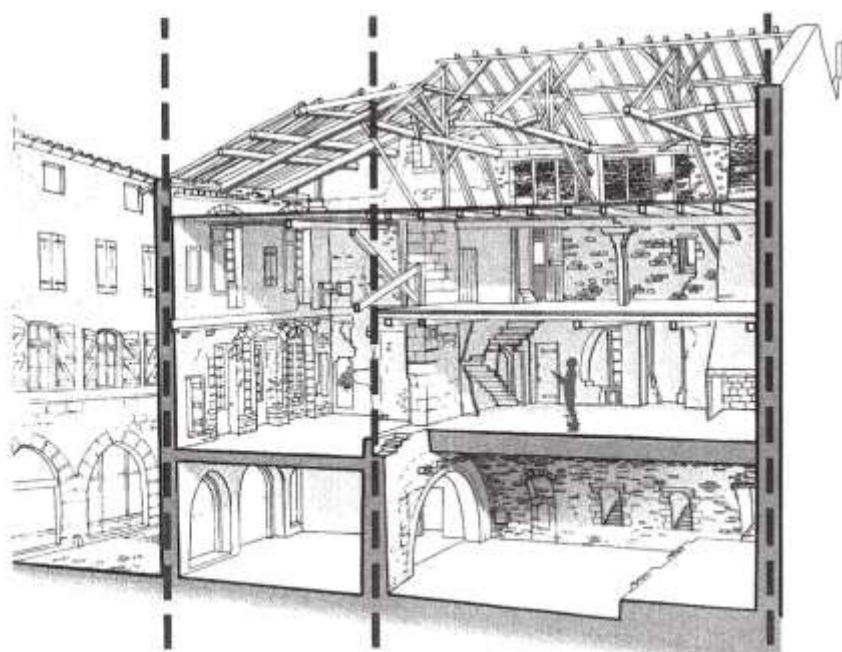


Fig. 13 - Saint-Antonin, 10, rue de la Pélisserie, vue de trois quarts arrière en écorché (dessin R. Blohorn) : les mur de refend marquent l'emprise de la maison originelle, correspondant au corps avant, construit en parallèle à la rue ; le toit est une extension, également du XIII<sup>e</sup> siècle.

## **SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, LA MAISON ROMANE**

### **Datation de la construction**

Vers 1150-1155. La maison est qualifiée de « neuve » en 1155.

### **Commanditaires et propriétaires**

Pons de Graulhet est très certainement le commanditaire de cette demeure qui donne sur la place du marché du bourg monastique de Saint-Antonin. Il est membre de la famille la plus importante de Saint-Antonin après la famille vicomtale dont elle était vassale. En tant que viguier des vicomtes de Saint-Antonin, il est le second personnage à exercer la justice après les vicomtes et en leur nom. Pons de Graulhet était probablement noble et lié à un groupe social très ouvert aux échanges culturels et commerciaux.

Pons de Graulhet est ainsi témoin aux côtés de vicomtes de Saint-Antonin d'une donation faite en 1152 au chapitre de Saint-Antonin, ancienne abbaye bénédictine devenue collégiale régulière, tandis que Raimond de Graulhet apparaît comme témoin dans un acte de 1155 où est mentionnée la maison de Pons.

Gauside, fille et héritière de Guillaume de Graulhet, parent de Pons de Graulhet, vend la maison romane à Jean Garin en 1269 (1270 nouveau style). La vente précise que la maison constitue alors un alleu franc, libre et immune de toute servitude mais ne dit rien de son caractère noble ou non noble.

Raymond Garin, fils de Jean Garin, vend cette maison à Jean Roques à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Guillaume de Fontaines et son frère Gaston de Fontaines, tuteurs des enfants de Jean Roques, vendent ensuite la maison aux consuls de Saint-Antonin en 1313.

### **Analyse archéologique de l'édifice**

- Plan et élévation de l'édifice

Un corps de bâtiment principal cantonné au sud par une tour surmontée d'un beffroi érigé au XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Viollet-le-Duc lors de la restauration de l'édifice. L'irrégularité du plan de l'édifice révèle les contraintes imposées par le parcellaire lors de sa

construction. En effet, si le parti d'une façade rectiligne sur la place est adopté, un léger changement de direction apparaît entre les murs postérieurs de la tour et du corps principal, d'épaisseurs très différentes. La structure des murs latéraux et la légère déviation du plan indiquent que la construction a dû s'insérer dans un quartier bâti et qu'il a fallu tenir compte des contraintes exercées par les maisons voisines. C'est sans doute ce qui pourrait expliquer que la tour ait été construite au-dessus de la rue publique Guilhem Peire qui conduisait à la collégiale régulière.

L'édifice comportait très probablement des dépendances sur l'arrière la parcelle qui ont aujourd'hui disparu.

#### - Mise en œuvre

*Matériaux et techniques de construction.* La tour et le mur postérieur du bâtiment sont bâtis en moellons de pierre équarris de dimension variable, assisés de façon peu régulière. La façade qui donne sur la place est construite en grand appareil réglé de pierre de taille soigneusement taillée. Sur les élévations intérieures, la pierre de taille apparaît pour les écoinçons des arcs, les trumeaux entre les fenêtres et pour toutes les structures de la claire-voie du premier étage.

La pierre utilisée est un calcaire à grain fin, comportant parfois des géodes de calcite qui peuvent atteindre une dizaine de centimètres de long, jaunâtre sur les élévations extérieures. C'est la même pierre qui est employée pour les cordons moulurés et la sculpture. La voûte du premier étage de la tour semble être bâtie en tuf.

Une reprise de construction qui prolonge verticalement le montant de la claire-voie, à l'aplomb de l'angle de la tour permet de supposer que le corps principal de la maison s'appuie contre la tour, ce que confirme la découpe de certaines pierres de taille adaptées à l'appareil de la tour.

Parmi les autres types de matériaux utilisés, on relève la présence de colonnettes en bronze, aujourd'hui disparues, utilisées pour les fenêtres de la tour de la maison romane. On ne sait s'il s'agissait d'une fabrication locale, de produits d'exportation, ou de remplois.

#### - Architecture et fonction des espaces

*Les boutiques du rez-de-chaussée.* Des boutiques occupent le rez-de-chaussée de la maison de façon certaine depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle et probablement dès l'origine de la construction de la maison. Elles devaient être séparées par des cloisons légères ou même

maçonnées, aisément modifiables. Le statut de l'une d'entre elles est connu au début du XIV<sup>e</sup> siècle : l'une d'elle est occupée par le notaire Pierre de Lalo en 1313, tandis que le marchand Raymond de Conac en tient une autre. Pons de Montricoux et G. de Nisoleris, dont on ne connaît pas les professions, tiennent les autres boutiques. Les actes de vente de la maison entre 1270 et 1313 indiquent que la propriété des boutiques n'est pas liée à celle de la maison. La fonction commerciale semble donc être indépendante de la maison et se traduit matériellement par l'indépendance du rez-de-chaussée, largement ouvert par des arcades brisées sur la place du marché, mais fermé à l'arrière. Ces arcades possèdent une arête moulurée et un extradors régulier.

Si le mur postérieur du bâtiment a été largement reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, il possède encore des vestiges anciens au rez-de-chaussée. Ainsi, deux arcs de niches ménagées dans le mur très épais étaient présents dans les boutiques.

*Le premier étage.* La distribution des étages est complètement indépendante de la fonction commerciale du rez-de-chaussée. Le premier étage accueille la grande salle de plan rectangulaire, à la fonction d'*aula* et de salle de justice. Sur le côté droit du mur postérieur subsistent le piédroit et le départ d'un arc chanfreiné d'une porte qui semble avoir été l'accès primitif à la grande salle. En effet, le mur postérieur du corps de bâtiment a été entièrement reconstruit lors des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle et il faut imaginer un grand degré à une ou deux volées droites sur voûtes menant à la grande salle du premier étage depuis l'arrière du bâtiment.

L'élévation du mur nord présente un pilier engagé en son centre, entre deux demi-arcs, au rôle essentiellement décoratif.

Au sud, une petite ouverture en plein est située au-dessus de la porte qui permet de relier le premier étage du corps principal au premier étage de la tour. Cette petite ouverture en plein cintre correspond à un conduit qui traverse le mur de part en part. Très étroite et placée assez haut, cette ouverture avait peut-être pour seule fonction d'assurer une communication auditive entre les deux pièces.

La pièce est éclairée par une grande claire-voie au riche décor de sculpture peintes, longue baie rectangulaire ouvrant tout le mur de la salle du premier étage. Elle est couverte par des linteaux reposant sur des colonnes jumelées et deux piliers qui reçoivent les arcs segmentaires des trois embrasures intérieures.

La sculpture de la claire-voie a été réalisée par un seul atelier et un ou des artistes de grande qualité. Elle possède dix-huit chapiteaux dont onze sont ornés de feuillages, souples ou stylisés à l'extrême, ou bien associent feuillages et animaux. Les sept chapiteaux historiés de la

claire-voie, avec les deux piliers, développent un programme iconographique dont la cohérence répond aux grandes compositions sculptées mises en place aux portails des églises et dans les cloîtres au cours de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le Droit est le thème central du décor sculpté de la baie. Sur un des piliers, l'empereur Justinien est placé de face dans une attitude hiératique et présente de sa main droite le livre des *Institutes*, tandis que sa main gauche, qui porte l'anneau, retient un long sceptre sur lequel repose un oiseau, l'aigle impériale romaine. L'inscription peinte sur le livre reproduit les quatorze premiers mots des *Institutes*. La dernière ligne n'a pu être complètement déchiffrée. La phrase laissée inachevée indique qu'il ne s'agit pas d'énoncer une sentence mais bien d'évoquer le recueil de l'empereur du VI<sup>e</sup> siècle, dont les ouvrages juridiques sont « redécouverts » dans les dernières décennies du XI<sup>e</sup> siècle. Sur le pilier de droite est représenté le Pêché originel, avec Adam et Ève debout de part et d'autre de l'Arbre de la connaissance du bien et du mal. Le programme se poursuit avec cinq chapiteaux qui illustrent des vices. Le sens du dernier chapiteau est inconnu : deux rois et deux reines y sont représentés en buste. Sa signification doit correspondre à son emplacement singulier sur l'arrière de la claire-voie qui en fait le seul chapiteau figuré visible depuis la « salle » ; il est probable qu'elle permettait une compréhension plus complète de l'ensemble du programme iconographique.

L'originalité de l'iconographie de la maison romane de Saint-Antonin tient à la présence de l'empereur Justinien qui devient le centre et la clef d'un programme sculpté qui va bien au-delà du simple discours moral. Justinien est ici l'empereur législateur que le Moyen Âge tenait pour le symbole de la justice. Sa représentation sur une maison associée au pouvoir vicomtal s'inscrit dans une période de clarification juridique où la justice laïque puise dans le droit écrit qu'est le droit romain. Ces préoccupations juridiques se manifestent à Saint-Antonin même par la rédaction d'une charte de coutumes dès les années 1140-1144 et au travers du préambule d'un acte de 1155 totalement inspiré par les recueils de Justinien et leurs commentaires médiévaux. Ce dernier texte, habituellement désigné sous l'appellation erronée d'*acte de partage* de la vicomté, fait intervenir les vicomtes de Saint-Antonin et leur frère Raymond de Lautrec alors évêque de Toulouse.

Le texte comme le programme sculpté expriment l'idée que le droit doit ramener l'homme, naturellement faible devant le péché, à l'équité et à la justice. Sans l'aide des lois humaines, nul ne peut être bon. Le but qui est ainsi assigné à la justice laïque est précisé par la *Summa Institutionum* « *Iustiniani est in hoc opere* » qui est une des sources probables du préambule de 1155. De fait, la sanction n'est, tout au plus, qu'évoquée par la sculpture et ce sont des péchés et non des fautes réprimées par les lois qu'illustrent les chapiteaux. Les thèmes



retenus qui excluent toute référence savante et n'impliquent aucune création iconographique sont ainsi aisément identifiables par tous au XII<sup>e</sup> siècle tout en traduisant exactement le propos des commanditaires.

Par ailleurs, quatorze plats de céramique ornaient la façade du corps de bâtiment sur rue (deuxième et troisième niveau, et tympan de deux fenêtres). Ces plats étaient disposés dans des alvéoles qui épousaient parfaitement leur profil. La technique de fabrication du fragment de céramique conservé permet de le replacer dans un groupe de *bacini* importés de sud de l'Espagne, que leur utilisation comme décor architectural sur des édifices de la région pisane permet de situer dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, des peintures murales sans doute réalisées à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle ornaient la salle du premier étage. On en conserve encore quelques fragments qui représentent peut-être deux cavaliers affrontés lors d'une joute.

*Le deuxième étage.* On accédait au deuxième étage de plan rectangulaire de la maison par un escalier pris dans l'épaisseur du mur postérieur du bâtiment depuis le premier étage. Ce deuxième étage, comme le premier, ne semble pas avoir été divisé. Il n'était probablement éclairé que par les trois fenêtres géminées de la façade. Ces trois fenêtres sont liées par un bandeau continu, à chanfrein gaufré, qui s'incurve en plein cintre au-dessus de chacune. Il s'agit de baies géminées sans ébrasement extérieur, dont les piédroits des arcs sont seulement ornés d'une mouluration continue. Les trois chapiteaux des fenêtres sont ornés de feuillages. Ces trois fenêtres géminées également des embrasures à arc segmentaire, peut-être parce que ce mode de couverture permet de réduire la hauteur des étages.

Il est vraisemblable que pendant toute la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que la maison appartenait aux Graulhet, Garin et Roques, les deux étages aient été à usage d'habitation, ce que laisseraient entendre les termes d'*hospicii* et de *domus* qui la qualifiaient dans les actes de 1270 et de 1313.

*La partie sommitale de la maison.* Une corniche à modillons achevait probablement la façade du corps principal sur rue. Elle a été remplacée, peut-être au XIV<sup>e</sup> siècle, par l'actuelle corniche sur consoles. Enfin, la couverture originelle de l'édifice était sans doute un toit à longs pans parallèle à la rue, avec peut-être un pignon découvert au nord.

*La tour.* Le rez-de-chaussée de la tour sert de passage à la rue qui menait de la place du marché à l'abbaye puis collégiale régulière de Saint-Antonin. Les niveaux de la tour sont

décalés par rapport à ceux du corps de bâtiment. L'arcade qui commande le passage sous la tour est plus haute que celles du corps de bâtiment. Elle présente des arêtes vives et un extradossé irrégulier. Ce niveau est voûté d'un berceau brisé dont les départs sont soulignés par des bandeaux d'imposte.

Au deuxième niveau de la tour (premier étage), le décalage est toujours présent. L'appui de la fenêtre qui l'éclaire vient buter au milieu de l'encadrement de la claire-voie du corps principal. Cet étage possède une pièce de plan barlong voûtée d'un berceau brisé dont les départs sont soulignés par des bandeaux d'imposte. Deux grandes arcades aveugles évident le mur sud et la colonne centrale qui reçoit les arcs repose sur une banquette qui devait servir de siège. Le même dispositif architectural est présent sur le mur opposé. On y accède depuis la salle du premier étage du corps de bâtiment par quelques marches donnant sur une petite porte en plein cintre, sans décor, dont l'arc n'est pas extradossé. Cette pièce est éclairée par une baie géminée ouverte dans le mur oriental qui comporte un ébrasement dont l'arc en plein cintre mouluré et extradossé repose sur des colonnes. Les arcs en plein cintre jumelés de la baie sont moulurés et retombent sur des colonnettes latérales et sur une colonnette médiane en pierre qui a remplacé une colonnette de bronze. Une deuxième fenêtre géminée est ouverte dans le mur occidental. Elle présente des arcs en plein cintre monolithes. Il est possible que l'utilisation de cette petite salle voûtée ait été liée à la fonction judiciaire de la salle voisine : lieu de réunion, comme le laisserait entendre la présence de bancs sur le pourtour ?

Au troisième niveau de la tour (deuxième étage), le décalage s'accroît au troisième niveau où l'appui de la fenêtre de la tour est placé dans le prolongement de la corniche actuelle. Ce niveau possède une pièce de plan barlong qui était également très probablement voûtée d'un berceau brisé. On y accédait depuis le deuxième étage du corps de bâtiment principal par une petite porte en plein cintre, sans décor, dont l'arc n'est pas extradossé. Un escalier de bois permettait, par ailleurs, d'accéder à cette porte en hauteur en raison du décalage des niveaux entre le corps de bâtiment et la tour. Cette pièce est éclairée par une fenêtre géminée aménagée dans le mur oriental. Elle prend place dans un ébrasement extérieur formé par un grand arc brisé et surélevé, à large chanfrein gaufré, reposant directement sur l'appui qui se prolonge en cordon. Les arcs trilobés de la baie géminée ont été restitués par Viollet-le-Duc grâce aux éléments retrouvés en place ; l'arête des arcs et des piédroits est abattue par une gorge ornée de têtes de clous et de gros boutons de fleurs. Comme celle du premier étage, la colonnette médiane en pierre, avec son chapiteau copié sur l'un des chapiteaux de la claire-voie est due à la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle. Une deuxième fenêtre aménagée dans le mur occidental présente des arcs en plein cintre monolithes. Elle a été largement restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle et possède des arcs clavés

ourepassés, sans aucun décor. Une troisième fenêtre géminée dépourvue de tout décor, ouverte dans le mur sud, éclaire également la pièce. Elle possède des arcs outrepassés reposant sur un trumeau de section rectangulaire, sans aucun décor.

Enfin, on ne connaît pas le couronnement de la tour.

#### - Datation

La sculpture de la claire-voie permet de proposer des éléments de chronologie relatifs à la construction de la maison. Le relief du pilier d'Adam et Ève, en particulier, doit être placé après les créations du portail de la salle capitulaire de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, actuellement datée des années 1135-1140.

Il faut également faire un parallèle étroit entre le programme iconographique de la sculpture de la demeure et le préambule de l'acte dit « de partage de la vicomté de Saint-Antonin ». La demeure, identifiée comme celle de Pons de Graulhet, qualifiée de neuve en 1155, a donc très certainement été édiflée autour de 1155 (1150-1155).

#### Sources écrites

Archives communales de Saint-Antonin :

- AA 1, n° 2 : *Vidimus* de 1293 rédigé sur l'instance des consuls des Saint-Antonin relatant le partage de la vicomté de Saint-Antonin en 1155 et l'intérêt pour le droit et les *Institutes* de Justinien évoquées sur la façade de la maison romane.
- DD 3 : 30 janvier 1270 (n.s.) vente de la maison romane par Gauside à Jean Garin.
- DD 3 : 22 et 23 mars 1313 (n.s.), Guillaume de Fontaines et son frère Gaston de Fontaines, tuteurs des enfants de Jean Roques, vendent la maison romane aux consuls de Saint-Antonin.

#### Bibliographie

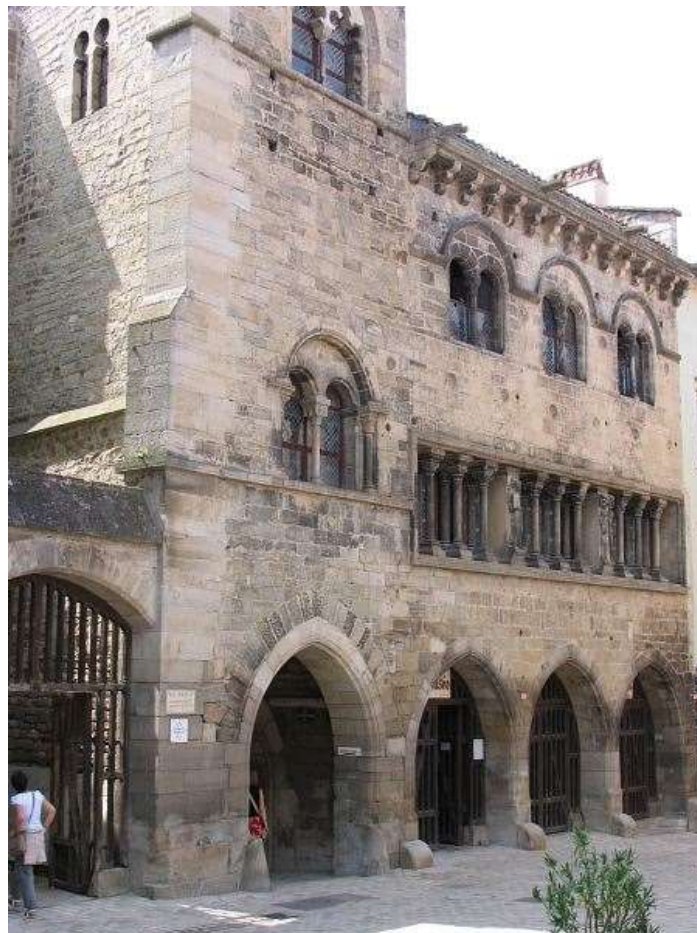
- ÉCLACHE Michèle, SCHELLÈS Maurice et WATIN-GRANDCHAMP Dominique, « Références précoce aux *Institutes* de Justinien à Saint-Antonin en Rouergue », *Revue du Tarn*, n° 130, 1988, p. 309-331.

- SCCELLÈS Maurice, « La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) », Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, t. XLIX, 1989, p. 45-119.
- SCCELLÈS Maurice, « Une maison du XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Antonin », dans Bernard LONCAN (dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, p. 196-212.

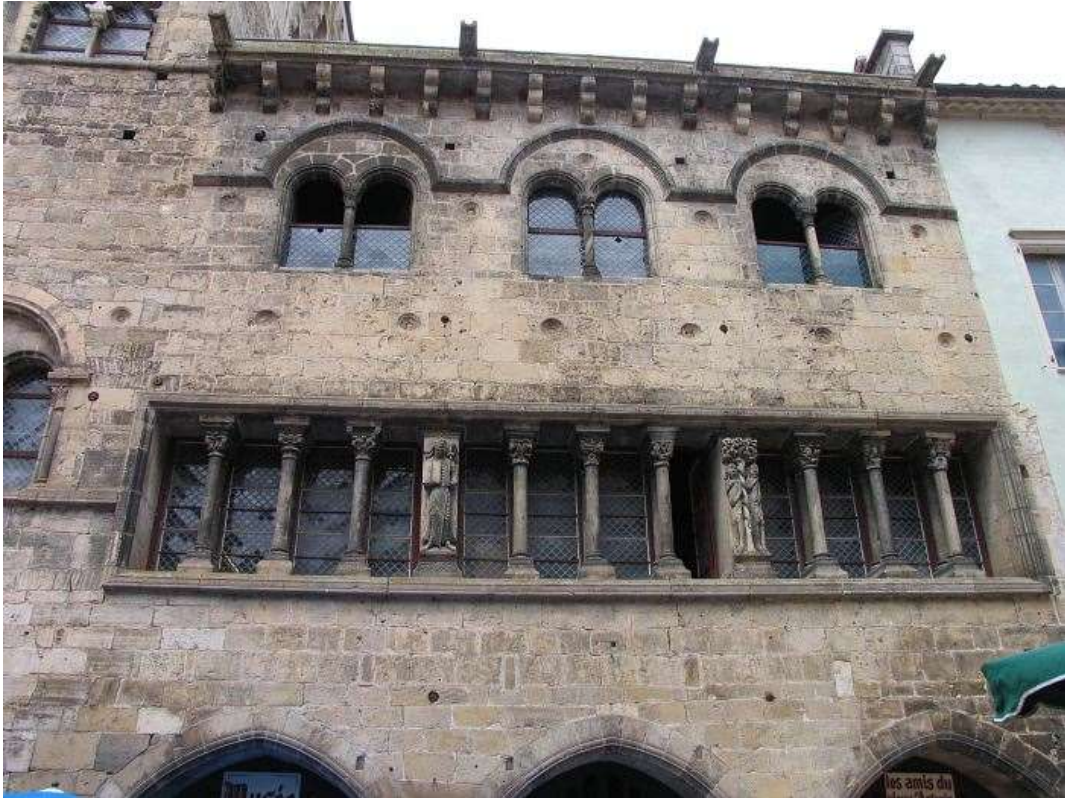
### Lien vers des illustrations en ligne

[http://patrimoines.laregion.fr/fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA00065532&tx\\_patrimoine%5Bstate%5D=detail\\_simple&tx\\_patrimoine%5Bniveau\\_detail%5D=N3](http://patrimoines.laregion.fr/fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA00065532&tx_patrimoine%5Bstate%5D=detail_simple&tx_patrimoine%5Bniveau_detail%5D=N3)

### Illustrations



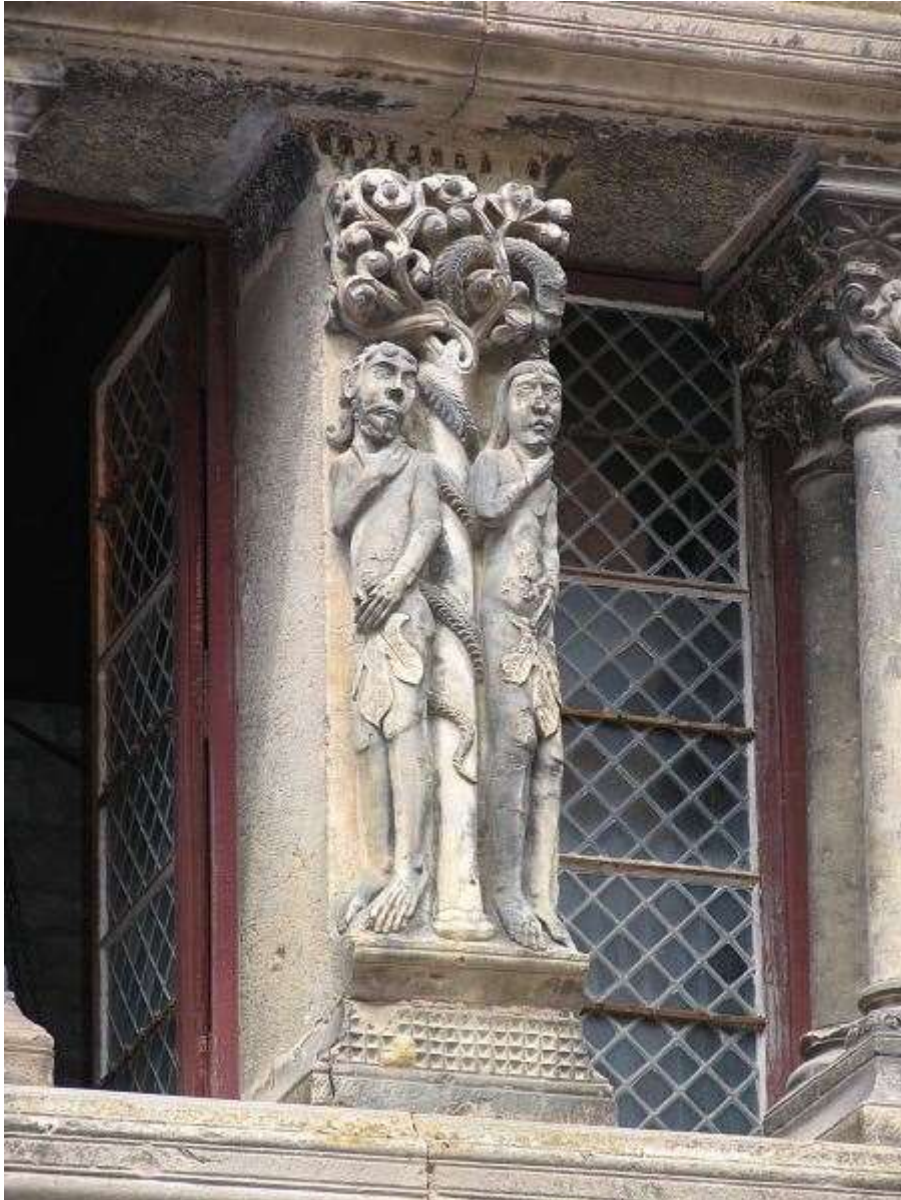
Vue de la façade donnant sur la place du marché.



Vue de la claire-voie de la façade donnant sur la place du marché.



Détail du pilier de Justinien.



Détail du pilier d'Adam et Ève.